

MOBILITÉ SOCIOPROFESSIONNELLE ET ATTACHEMENT AU MILIEU
D'ORIGINE CHEZ LES IMMIGRANTS AFRICAINS FRANCOPHONES DE
SUDBURY (CANADA).

Par : Marcellin Mutombo Kawawa

Thèse présentée pour répondre à l'une des exigences de la maîtrise ès arts (M.A.) en
Sociologie

Faculté des études supérieures
Université Laurentienne
Sudbury (Ontario) Canada

© Marcellin Mutombo, 2017

THESIS DEFENCE COMMITTEE/COMITÉ DE SOUTENANCE DE THÈSE

Laurentian University/Université Laurentienne Faculty of Graduate Studies/Faculté des études supérieures

Title of Thesis Titre de la thèse	Mobilité socioprofessionnelle et attachement au milieu d'origine chez les immigrants africains francophones de Sudbury (Canada)		
Name of Candidate Nom du candidat	Mutombo Kawawa, Marcellin		
Degree Diplôme	Maitrise ès arts		
Department/Program Département/Programme	Sociologie	Date of Defence Date de la soutenance	1 décembre 2017

APPROVED/APPROUVÉ

Thesis Examiners/Examineurs de thèse:

Monsieur Rachid Bagaoui
(Co-Supervisor/Co-directeur de thèse)

Monsieur Moustapha Soumahoro
(Co-Supervisor/Co-directeur de thèse)

Monsieur Hemedzo Komi
(Committee member/Membre du comité)

Monsieur Gilbert Gonin
(External Examiner/Examineur externe)

Approved for the Faculty of Graduate Studies
Approuvé pour la Faculté des études supérieures
Dr. David Lesbarrères
Monsieur David Lesbarrères
Dean, Faculty of Graduate Studies
Doyen, Faculté des études supérieures

CLAUSE D'ACCESSIBILITÉ ET PERMISSION D'UTILISER DES DOCUMENTS

Je, **Marcellin Mutombo Kawawa**, accorde à l'Université Laurentienne et à ses agents l'autorisation non exclusive d'archiver ma thèse ou mon rapport de projet et d'en permettre l'accès, en tout ou en partie et dans toute forme de média, maintenant ou pour la durée de mon droit de propriété du droit d'auteur. Je conserve tous les autres droits de propriété du droit d'auteur de la thèse ou du rapport de projet. Je me réserve également le droit d'utiliser dans de futurs travaux (comme des articles ou des livres) l'ensemble ou des parties de ma thèse ou de mon rapport de projet. J'accepte en outre que la permission de reproduire cette thèse de quelque manière que ce soit, en tout ou en partie à des fins savantes, soit accordée par le ou les membres du corps professoral qui ont supervisé mes travaux de thèse ou, en leur absence, par le directeur ou la directrice de l'unité dans lequel mes travaux de thèse ont été effectués. Il est entendu que toute reproduction ou publication ou utilisation de cette thèse ou de parties de celles-ci à des fins lucratives ne doit pas être autorisée sans ma permission écrite. Il est également entendu que cette copie est présentée sous cette forme par l'autorité du titulaire du droit d'auteur uniquement pour fins d'études et de recherches particulières et ne doit pas être copiée ou reproduite sauf en conformité avec la législation sur le droit d'auteur sans l'autorisation écrite du titulaire du droit d'auteur.

RÉSUMÉ

D'une approche qualitative se servant des différentes narrations structurées et conscientes des interviewés, cette étude porte sur la compréhension de l'attachement continu au milieu d'origine dans les expériences de la mobilité sociale des immigrants professionnels africains francophones installés à Sudbury.

Les résultats révèlent que la mobilité sociale des immigrants professionnels africains francophones demeure une trajectoire socioprofessionnelle d'identification à ce qui fait leur point définitionnel et explicatif. Quels que soient les sacrifices et les efforts consentis, leur accomplissement socioprofessionnel ne se vit pas de façon individualiste et méritocratique, mais solidaire au milieu d'origine. Cette étude inscrit la possible de réaliser l'ascension socioprofessionnelle sans devenir un centrifuge, un névrosé et un déséquilibré socioculturel. Elle justifie également que les expériences de la mobilité socioprofessionnelle internationale marquées par la discontinuité perpétuelle des liens forts et des profonds déracinements du milieu d'origine sont uniques et singulières à un groupe humain donné.

Mots clés : mobilité sociale, identité narrative, tension sociale, attachement, milieu d'origine, réalisation de soi, professionnels, immigrants.

REMERCIÉMENTS

La réalisation de cette thèse ne serait pas parvenue à son aboutissement, sans la conjugaison des concours de certaines personnes envers lesquelles je voudrais exprimer mes profonds sentiments de gratitude.

Il me paraît très significatif d'adresser ma première marque de redevabilité à mes deux directeurs, les professeurs Rachid Bagaoui et Moustapha Soumahoro. Dr. Bagaoui, pour ton encadrement sans faille, tes pertinentes observations et tes nombreux mots d'encouragement dans cette exigence académique, je t'exprime ma profonde gratitude. Au Dr. Moustapha, tes exceptionnelles implications dans la compréhension de cette problématique sous l'angle sociologique en y apportant ton soutien à travers tes lectures attentives, corrections et suggestions importantes, sont pour moi des signes distinctifs pour lesquels je te prie de trouver à travers ces lignes ma profonde reconnaissance. Il serait ingrat de passer sous silence les abnégations consenties par le professeur Komi Hemedzo dans la lecture assidue et attentive des pages de ce travail et pour toutes les corrections y apportées. Professeur Komi, veuillez trouver à travers ces lignes l'expression de ma profonde gratitude.

Je tiens à exprimer ma profonde reconnaissance à la direction du département de Sociologie pour le soutien financier à travers l'obtention d'exonération de frais de scolarité durant mes deux années de formation. La même reconnaissance s'adresse conjointement à Madame Shelley Watson et à Monsieur David Lesbarrères, doyen de la faculté des études supérieures, pour m'avoir accordé cette importante aide financière.

Les données qui constituent la matière première de cette thèse proviennent de la disponibilité, de l'ouverture de soi et de l'abnégation de quelques immigrant(e)s africain(e)s francophones qui exercent un emploi ou une profession dans la grande région de Sudbury en Ontario au

Canada. A chacune et à chacun, j'exprime mes profonds remerciements pour votre participation significative aux différentes entrevues individuelles.

Enfin, qu'il me soit permis de manifester ma reconnaissance à toutes celles et à tous ceux qui me sont chers, membres de familles, ami(e)s et connaissances, pour vos divers soutiens tant moral, matériel que affectif dont j'étais le bénéficiaire durant ce parcours universitaire.

Table des matières

REMERCIÉMENTS	iv
Table des matières	vi
LISTE DES ANNEXES	ix
Annexe 1 : Protocole d’entrevue individuelle et formulaire de consentement.....	ix
Annexe 2 : Guide d’entrevue.....	ix
Annexe 3 : Approbation Ethique.....	ix
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	1
CHAPITRE 1 : PROBLÉMATIQUE.....	4
1.1. État des lieux sur la question de la mobilité sociale	4
1.1.1. L’hypothèse de dissociation	16
1.1.2. L’hypothèse d’acculturation.....	18
1.2. La dimension subjective de la mobilité sociale.....	22
1.3. Mobilité sociale en Afrique francophone	29
1.4. Limites de la revue des écrits	33
1.5. Objet et Question de recherche.....	37
1.6. Hypothèse et énoncé des objectifs de la recherche.....	38
1.7. Pertinence scientifique de la recherche	39
CHAPITRE 2 : CADRE THÉORIQUE ET CONCEPTUEL	40
2.1. CADRE THÉORIQUE : L’IDENTITÉ NARRATIVE.....	40
2.2. CADRE CONCEPTUEL	54
2.2.1. Réalisation de soi.....	54
2.2.2. La notion de tension sociale	64
2.2.3. Le professionnel africain francophone	68
2.2.4. Attachement au milieu d’origine	70
CHAPITRE 3 : MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE	74
3.1. Choix de la méthode de recherche : entretien individuel	74
3.2. Définition de la population de recherche.....	75
3.3. Description et constitution de l’échantillon.....	77
3.4. Mode de recrutement.....	79
3.5. Procédure de collecte des données	79

3.6. Techniques et instrument de collecte des données	81
3.7. Transcription et codage des données	83
3.8. Difficultés rencontrées	83
3.9. La dimension éthique	84
CHAPITRE 4 : DESCRIPTION DES RÉSULTATS	85
4.1. Première étape: les efforts et les initiatives de réalisation de soi avant le départ du milieu d'origine	85
4.1.1. L'engagement personnel sur le choix des études universitaires	86
4.1.2. L'autonomie dans le choix du milieu de destination	87
4.1.3. Exercer son autonomie dans le choix du ou de la conjoint(e)	89
4.2. Deuxième étape : les expériences de la mobilité sociale et professionnelle vécues dans le milieu d'accueil	92
4.2.1. S'affranchir du statut professionnel parental	92
4.2.2. Réalisation de soi dans l'optique de l'amour du travail, de reconnaissance et de satisfaction obtenues	95
4.2.3. S'émanciper des croyances et pratiques religieuses contraignantes	97
4.2.4. La manifestation de la tension dans les rapports avec le milieu d'origine	100
4.3. Troisième étape: L'expérience de la mobilité sociale et professionnelle et la continuité d'attachement au milieu d'origine	110
4.3.1. L'accomplissement des actions concrètes en lien avec l'attachement au milieu d'origine	111
4.3.2. Les expériences de la mobilité sociale hantées par le discours d'attachement au milieu d'origine	122
CHAPITRE 5 : SYNTHÈSE ET DISCUSSION DES RÉSULTATS.....	146
5.1. Les expériences de la trajectoire sociale centrées sur la narration d'affranchissement	148
5.2. L'accomplissement professionnel chez les immigrants africains francophones	151
5.3. La tension sociale n'est pas un facteur de rupture avec son milieu d'origine	153
5.4. Comprendre l'attachement au milieu d'origine chez les immigrants professionnels africains francophones.....	155
5.5. Résultats en rapport avec les objectifs de la recherche	159
5.6. Résultats en rapport avec l'hypothèse de la recherche	164
5.7. Limites de la recherche et perspectives	165
CONCLUSION GÉNÉRALE	168

BIBLIOGRAPHIE	171
ANNEXE 1	178
ANNEXE 2	181
ANNEXE 3	184

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Protocole d'entrevue individuelle et formulaire de consentement	181
Annexe 2 : Guide d'entrevue	184
Annexe 3 : Approbation Ethique	187

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Les travaux qui s'inspirent du cadre théorique durkheimien de l'anomie (ou de la situation d'absence des règles sociales traditionnelles de contrôle causée par des changements sociaux) comme conséquence de changement social rapide ou celui de dissension de Sorokin postulant que la forte mobilité sociale entraîne des troubles identitaires et mentaux, se concentrent sur l'idée selon laquelle la personne en forte mobilité sociale a du mal à conserver des liens avec son milieu d'origine et est profondément affectée par le déracinement qu'implique la mobilité sociale (Jules Naudet, 2012). Mais, les expériences de la mobilité sociale internationale des immigrants professionnels issus des pays africains francophones installés dans la grande région de Sudbury en Ontario au Canada sont considérablement marquées de maintien continu des liens forts et visibles avec leur milieu d'origine.

Dans une approche qualitative et subjective de la trajectoire sociale, cette présente thèse se concentre sur les expériences de la mobilité sociale et professionnelle internationale des immigrants professionnels africains francophones installés au Canada dans la grande région de Sudbury en Ontario. Le but, c'est de déceler les compréhensions et les explications qu'ils donnent au maintien continu des liens forts et visibles avec le milieu d'origine dans leur trajectoire socioprofessionnelle, caractérisée par les efforts d'affranchissement et par l'accroissement des relations conflictuelles, de « tension sociale » avec leur milieu social d'origine. C'est également chercher à saisir les significations qu'ils donnent à leur ascension sociale et professionnelle au regard de ce qui est véhiculé dans leur milieu d'accueil.

Cinq chapitres composent le présent travail. Le premier fait un état des lieux sur la question de la mobilité sociale. Partant de la revue des écrits, il retrace sommairement l'aperçu historique de la problématique de la mobilité sociale. La mobilité sociale comme champ de recherche sociologique commence avec l'avènement des sociétés industrielles occidentales au

cours du XIX^{ème} siècle. Mais c'est grâce aux analyses de Sorokin que la sociologie s'est penchée sur les conséquences individuelles de la mobilité sociale. Au cours des ces dernières décennies, l'approche subjective de l'expérience de la mobilité sociale, où sont prises en compte les capacités et les diverses potentialités dont disposent les acteurs pour rendre signifiante leur trajectoire sociale, motive et remplit les études sociologiques sur la mobilité sociale. Il est question d'un ensemble d'éléments, d'appréciations individuelles réunis par l'individu-acteur pour juger du sens de sa trajectoire sociale. De telles études apparaissent aussi considérablement dans l'analyse des trajectoires sociales des africains.

Le deuxième chapitre traite des considérations théorique et conceptuelle. Dans l'approche compréhensive des expériences de la mobilité sociale sur laquelle s'aligne cette recherche, la théorie de l'identité narrative, comme cadre théorique, permet de saisir l'importance du récit de soi dans l'expérience de la mobilité sociale. L'identité narrative, comme expression symbolique du sens que chacun croit se reconnaître de sa vie, se déploie dans le discours narratif que chaque individu se fait. C'est grâce à cette capacité propre de l'être humain de se donner du sens ou de la signification sur ce qui lui arrive par la médiation du récit que les immigrants professionnels africains francophones sont à mesure de raconter la façon dont ils comprennent et expliquent leur accomplissement socioprofessionnel et leur attachement continu au milieu d'origine afin de faire de leurs expériences de la mobilité sociale une vie pleine de significations existentielles. Dans le cadre conceptuel, les concepts de réalisation de soi, de tension sociale, de professionnel africain francophone et du milieu d'origine facilitent la compréhension et la saisie sur la réalité des expériences de la mobilité sociale des immigrants professionnels africains francophones.

Dans le troisième chapitre, il est question d'un ensemble de procédés méthodologiques utilisés pour bien mener la recherche. L'entretien individuel semi-directif guidé par un questionnaire comme méthode de recherche ; la définition de la population et de l'échantillon

de recherche ; le mode de recrutement ; la procédure de collecte de données et des techniques et instruments de collecte des données constituent le processus méthodologique avant de parvenir à l'obtention des résultats de la recherche.

Le quatrième chapitre s'articule autour de la description des résultats obtenus à l'aide des entrevues individuelles semi-directives auprès de dix-huit immigrants africains francophones installés dans la grande région de Sudbury en Ontario au Canada. Trois grandes étapes permettent de comprendre et de saisir ce que disent les immigrants professionnels africains francophones sur leurs expériences de la mobilité sociale constituées du désir d'accomplissement de soi et du maintien continu des liens forts et visibles avec le milieu d'origine. La première est celle de leurs efforts de réalisation de soi avant le départ du milieu d'origine. La deuxième porte sur les expériences de la mobilité sociale vécues en milieu d'accueil et la troisième s'applique à leurs expériences de la mobilité socioprofessionnelle en lien avec l'attachement continu au milieu d'origine. Le cinquième et dernier chapitre porte sur la synthèse et la discussion des résultats de la recherche. Il est suivi d'une conclusion générale qui met le dernier point sur cette étude.

CHAPITRE 1

PROBLÉMATIQUE

1.1. État des lieux sur la question de la mobilité sociale

Notre étude porte sur l'analyse de trajectoire sociale et professionnelle des immigrants professionnels africains francophones installés dans la grande région de Sudbury en Ontario au Canada en ce qui concerne leur continuité de maintien des liens forts et visibles avec leur milieu d'origine africain.

Les interrogations sur la circulation entre les groupes et la naissance de la mobilité sociale comme champ de recherche sont des mouvements contemporains de l'avènement des sociétés industrielles occidentales au cours du XIX^{ème} siècle (Camille Peugny, 2007). L'industrialisation des sociétés modernes occidentales apparaît l'un des facteurs déterminants dans l'impulsion des travaux sociologiques sur la mobilité sociale. Cette concentration des travaux sociologiques sur la mobilité sociale se justifie du fait que l'étude des mouvements entre les différents groupes sociaux permet de comprendre l'organisation des sociétés. De ce fait, la mobilité sociale ne prend sens qu'à partir du moment où une société est divisée en classes sociales ou en catégories socioprofessionnelles (Camille Peugny, 2007). Ces classifications et catégorisations sociales forment les structures organisationnelles des sociétés à partir desquelles les individus peuvent être localisés, compris et catalogués.

Mais historiquement, les structures organisationnelles sociétales sont bien antérieures au phénomène d'industrialisation des sociétés modernes. En effet, il y a eu plusieurs formes d'organisation sociales avant l'avènement de l'industrialisation qui malheureusement n'ont pas été favorables aux questionnements sur la mobilité sociale. À travers ces formes d'organisations, c'est toute la possibilité de l'existence des déplacements entre différents groupes sociaux qui est en branle. À titre illustratif, mentionnons en premier l'esclavage. Il est

une forme d'organisation sociale avec pour principe directeur : « on naît maître ou esclave, et on le demeure » (Camille Peugny, 2007). La seconde est celle de l'organisation de la société en castes subdivisée en prêtres, gouvernants et guerriers, les agents économiques et les intouchables au service des trois premiers groupes. Cette forme d'organisation caractérise la société indienne du seizième siècle. Le troisième système a pour subdivision : le clergé, la noblesse et le tiers-état. Il correspond à l'organisation de la société française sous l'Ancien Régime en trois ordres. Très différents dans leur principe d'organisation, ces trois systèmes ont en commun de rendre impossible et inconcevable tout passage d'un groupe à l'autre (Camille Peugny, 2007). Ce sont des systèmes d'organisation sociale au principe d'immobilité et de non pénétrabilité les uns les autres. Ces groupes sociaux sont d'une homogénéité que le déplacement d'un groupe à l'autre paraît quasiment inexistant, les mouvements entre les différents ordres demeurent théoriquement invisibles. Ces différents groupes sociaux organisés en castes ont pour point commun l'hérédité des positions sociales comme principal critère de la stratification légitimée par un système de croyances religieuses (Camille Peugny, 2007). Une telle hérédité des positions sociales correspond à la théorie durkheimienne de reproduction sociale. Il s'agit d'un maintien des positions sociales d'une génération à l'autre.

Pour changer ces formes d'organisation sociale incompatibles à toute mobilité sociale, il fallait qu'apparaissent les deux révolutions politiques (Révolution française 1789 et Révolution de 1848) et économiques (révolutions agricole, industrielle et l'urbanisation) (Camille Peugny, 2007). Elles ont favorisé un nouveau type d'organisation de la société capable de permettre la circulation des individus entre les différentes couches ou statuts de la société. Les mérites attribués aux deux révolutions, c'est d'avoir battu en brèche la représentation du monde comme ordre naturel (ou divin) et de mettre en évidence la dynamique sociale, le caractère historique des organisations sociales (Bosc, 2001 cité par

Camille Peugny, 2007). Par leur caractère historique, les organisations sociétales se laissent comprendre comme des « configurations culturelles » ouvertes à un refaçonnement continu ou perpétuel. Rien n'apparaît être fait une fois pour toutes et définitivement. Les organisations sociétales, à l'instar des classes sociales, ne sont plus considérées et pensées en termes de « propriétés privées », des réalités sociales exclusives, statiques et naturelles. Le changement qu'opèrent les révolutions se situe donc dans la reconfiguration, le refaçonnement et la déconstruction des groupes sociaux, partant de la stricte exclusivité, homogénéité et distinctibilité à une certaine ouverture et hétérogénéité des organisations sociétales. Le refaçonnement implique alors un caractère dynamique, une certaine perméabilité de celles-ci. Avec la suppression des inégalités de droit ou de naissance, la sociologie s'oriente vers l'étude des inégalités de fait. Ainsi, du moment où les frontières entre les classes ne sont plus définies dans le droit et deviennent en pratique plus poreuses, la stratification et la mobilité sociales deviennent une préoccupation majeure des sociologues qui se penchent sur la dynamique des sociétés (Camille Peugny, 2007). À titre d'exemple, nous citons Karl Marx, Max Weber et Pitirim Sorokin, mais beaucoup plus les deux derniers.

En effet, dans son intérêt au capitalisme industriel, Karl Marx qualifie le système global d'activités économiques au sein d'une société de mode de production. Ce dernier, caractérisé par l'avènement du salariat, est formé des moyens de production et des relations sociales de production (des relations entre les principaux groupes sociaux ou classes sociales participant au processus de production). Ces relations sociales de production semblent être caractérisées par les modalités de la division du travail, de la répartition des biens et des revenus ainsi que par les rapports entre les classes (Diane Gabrielle Tremblay, 2011). Dans ce mode de production, Marx accorde une attention particulière aux relations sociales de production imprégnées de domination, d'exploitation et des conflits de classes. Selon lui, les relations sociales de production au sein d'une société capitaliste industrielle sont de nature

hiérarchique ; ce sont les propriétaires de moyens de production (ou des capitaux) et leurs représentants qui ont le plus de pouvoirs et de richesses et qui jouissent d'un statut plus élevé. À l'opposée, les prolétaires ou les ouvriers ne jouissent que du produit d'une activité salariée manuelle au niveau de vie bas. La théorie de la création de la valeur sur laquelle s'appuie Marx induit une théorie de la formation des classes à partir de l'appropriation par l'une d'elles, de la valeur créée par le travail de l'autre (Diane Gabrielle Tremblay, 2011).

Devant la considération majeure accordée au profit matérialiste, l'ouvrier n'a aucun pouvoir sur le processus de production et sur les produits de son travail. Il n'est pas le maître ni de son travail, ni de son produit. Bien qu'il dispose la force de travail, il est contraint de se vendre au jour le jour. L'ouvrier vit dans une situation de dépouillement, de dépossession, de désappropriation, d'appauvrissement et d'assujettissement par rapport au produit de son travail qui apparaît pour un objet étranger le mettant sous sa domination. Il est livré à l'exploitation systématique et de son travail et du fruit de son travail. C'est l'aliénation de l'ouvrier par rapport aux produits de son travail, à l'activité de la production et par rapport à l'homme. Cette description brève de la pensée de Marx peut nous fournir une grille de compréhension de la notion de la mobilité sociale chez lui.

Il se révèle que dans la forme de l'organisation de la société décrite par Marx, la mobilité sociale n'y fait pas figure clairement. Dans les deux classes sociales (capitalistes et prolétaires) en perpétuelle lutte, les possibilités qu'un individu se déplace d'une classe à l'autre sont quasiment nulles pour ne pas dire inexistantes. Cependant, s'il faut parler de la mobilité sociale chez Marx, elle se qualifierait d'un phénomène transitoire (Camille Peugny, 2007). Elle ne concerne que la petite bourgeoisie, une autre classe ouvrière. Cette dernière constitue une catégorie moins considérable dans la théorie marxienne parce qu'elle est appelée à disparaître. C'est au sein de cette catégorie que les membres pourraient se mouvoir dans l'une des deux grandes classes fondamentales. C'est dans cette classe de transit qu'il y

a la possibilité de l'existence de déplacement social chez Marx. Cette sorte de mobilité sociale est qualifiée de « transitoire ». Elle est à la fois ascensionnelle et descendante. À la suite de Karl Marx, c'est Max Weber qui essaie de se pencher sur le sujet de la mobilité sociale.

Partant du caractère multidimensionnel propre à la stratification sociale, Max Weber émet la théorie selon laquelle les classes ne constituent pas la seule dimension de la stratification sociale. Elles sont par contre l'une de trois dimensions de la stratification sociale correspondant à l'ordre économique. Weber définit la classe comme « tout groupe d'individus qui se trouvent dans la même situation de classe, étant entendu qu'une situation de classe correspond à la chance typique qui, dans un régime économique donné, résulte du degré auquel et des modalités d'utilisation selon lesquelles un individu peut disposer (ou ne pas disposer) de biens et de services afin de se procurer des rentes ou des revenus » (Max Weber cité par Camille Peugny, 2007). Étant donné que l'ordre économique ne suffit pas à lui seul pour opérationnaliser la hiérarchie sociale, Weber y ajoute le social et le politique.

De l'ordre politique, on peut dire qu'il aboutit aux partis qui luttent pour le contrôle de l'État et du pouvoir central de sorte que dans cet ordre, les individus se situent en fonction de leur rapport à ces partis et au pouvoir central. Par contre, l'ordre social se traduit par la constitution des différents groupes statutaires. Le prestige social constitue le critère de classement des individus dans l'ordre social. Ce prestige se définit comme un « privilège positif ou négatif de considération sociale, revendiqué de façon efficace, fondé notamment sur le mode de vie, le type d'instruction formelle ainsi que sur le prestige de la naissance ou le prestige de la profession » (Camille Peugny, 2007).

De ce qui précède, il se dégage que le classement des individus dans la seule hiérarchie économique paraît insuffisant pour définir leur place dans la stratification sociale. En dehors de la sphère de la répartition des biens et des revenus, il existe encore une autre sphère de

répartition de l'honneur ayant ses propres principes de distinction. Mais bien qu'ils soient subjectifs, ils se fondent sur des éléments objectifs, à savoir la naissance et la profession (Camille Peugny, 2007). Partant des considérations indépendantes et autonomes des principes de base de ces trois hiérarchies, les individus peuvent se mobiliser à occuper des positions relatives différentes dans chacune d'elles. Selon lui, la stratification sociale résulte de l'interaction de plusieurs sphères, dont les trois principales sont formées par les classes économiques, l'échelle de prestige social (en rapport avec le statut social) et la hiérarchie du pouvoir juridico-politique. Cette approche multidimensionnelle de la stratification de la société met en valeur l'autonomie relative de l'action des représentations sociales et du monde des idées sur la structure sociale (Camille Peugny, 2006).

Par rapport à Karl Marx, Weber distingue quatre classes sociales principales obtenues par réunion des différentes classes économiques, à savoir : « (1) la classe ouvrière, (2) la petite bourgeoisie, (3) les intellectuels et les spécialistes sans biens, (4) les possédants et les privilégiés par leur éducation » (Camille Peugny, 2007). Dans cette nomenclature des classes sociales wébériennes, le niveau de revenu constitue un critère central, et celui de l'éducation demeure une variable fondamentale parce qu'il est un des facteurs déterminants importants du statut. Aussi, la possibilité de se déplacer entre les différentes classes devient un critère constitutif et une condition d'existence de celles-ci. Les classes sociales sont comprises alors comme « l'ensemble de ces situations de classe à l'intérieur duquel un changement est aisément possible et se produit de manière typique, pour une personne donnée, dans la succession des générations » (Max Weber cité par Camille Peugny, 2007).

Grâce à la mobilité sociale, les classes sociales ont en commun leur hétérogénéité et le caractère amovible de leurs membres. Diane Gabrielle Tremblay (2011) explique cette mobilité sociale qui caractérise les classes sociales en ces termes : « dans la forme organisationnelle bureaucratique caractérisée par la rationalité, les relations impersonnelles et

contractuelles, le recrutement et les promotions reposaient sur des critères tels que les compétences, les aptitudes ou les diplômes d'études. Les employés faisaient carrière au sein de l'organisation, gravissant autant d'échelons que leurs aptitudes et leur initiative le leur permettaient ». Contrairement à Karl Marx, la mobilité sociale chez Weber comporte un caractère existentiel des classes sociales. Elle en est la condition de leur existence.

Après Marx et Weber, c'est Pitirim Sorokin qui se démarque dans l'étude de la mobilité sociale. En effet, considéré comme le premier à formaliser le concept de mobilité sociale, Pitirim Sorokin (Camille Peugny, 2006) comprend celui-ci comme ne concernant pas seulement des individus, mais aussi des groupes et des objets culturels. Il définit alors le sens de la mobilité sociale horizontale lorsqu'elle s'effectue entre des groupes situés à un même niveau de la stratification, et verticale comme l'opposé de celle dite horizontale (Camille Peugny, 2007). Avec Pitirim Sorokin, la notion de la mobilité sociale occupe désormais une grande extension de compréhension et d'application. Comme Weber, Sorokin distingue plusieurs principes de stratification qu'il regroupe en trois grandes catégories, dont les stratifications économique, politique et professionnelle. Cependant, nonobstant l'étroite corrélation de ces formes de stratification, des décalages sont toutefois fréquents si bien qu'il est impossible d'analyser globalement les trois formes fondamentales de stratification sociale (Sorokin cité par Merllié Dominique, 1995). À la suite de Weber et de Sorokin, la stratification sociale deviendra un terrain propice pour comprendre et expliquer les organisations sociales. C'est le cas pour les recherches menées par Warner et son équipe, Goldthorpe et Chan. Le premier groupe, dans son objectif de décrire la stratification sociale de la ville moyenne du Massachussets et d'en expliciter les principaux fondamentaux, à l'aide d'un double outil – un indice statutaire construit à partir de la profession, du revenu et du quartier ainsi qu'une évaluation subjective de la stratification opérée par des habitants de la ville - , aboutit à la distinction de trois grandes classes (supérieure, moyenne, inférieure),

divisée chacune en deux fragments (supérieurs et inférieurs). Selon cette étude, plus on monte dans la hiérarchie, plus les classes sont richement dotées en statut (Camille Peugny, 2007). Dans la stratification sociale découlant de cette étude, le capital économique constitue un facteur important dans la distinction des trois classes. Plus l'individu gravit dans la hiérarchie sociale, plus son capital économique s'accroît. Le deuxième groupe de Goldthorpe et Chan se préoccupe de savoir s'il est possible, dans la société britannique contemporaine, de mettre en évidence l'existence d'une hiérarchie statutaire distincte théoriquement et empiriquement de la structure de classe. Dans ses résultats, il parvient à définir l'ordre statutaire comme un ensemble de relations hiérarchiques dans lesquelles s'exprime une supériorité (ou une infériorité, une égalité) sociale qui est acceptée, car attachée non pas à un individu en particulier, mais plutôt à la position sociale qu'il occupe ou à certains attributs ascriptifs (appartenance ethnique, naissance, etc.). Cet ordre statutaire se distinguerait de la structure de classe fondée sur les relations sociales de la vie économique (Camille Peugny, 2006). La portée de cette étude par rapport à celle de Warner et son équipe se manifeste clairement sur les différences de statut mises en évidence dans le cas d'une ville moyenne. Pour Warner et son équipe, ces différences de statut sont «révolues parce qu'elles n'existeraient plus sous la même forme dans les sociétés de masse, ouvertes et mobiles» (Camille Peugny, 2007).

Pour faire le point sur les débats contemporains sur la stratification sociale, disons qu'ils semblent s'articuler sur deux approches (classiste et stratificationniste), s'opposant l'une de l'autre et correspondant à deux manières différentes de représenter la société. La première approche dite classiste considère l'existence d'un certain nombre de classes sociales dotées d'une réalité tangible et différenciant les unes des autres dans leur essence même, ainsi que dans les caractéristiques économiques, culturelles et sociales des individus qui les composent. Selon cette approche classiste, la société est composée d'un nombre fini de classes sociales dotées d'une réalité évidente. Il est possible de tracer des frontières entre les différentes

classes de sorte que l'on postule la discontinuité de la structure sociale (Camille Peugny, 2007). Cette approche fait l'état des différences de nature entre les classes sociales. Ces différences découlent d'une structure de classe. Cette approche est qualifiée de « discontinue ». Fait partie de cette approche, David Glass. Dans ses recherches pour élaborer sa nomenclature des classes sociales, – une des premières enquêtes empiriques -, il insiste sur l'importance centrale que revêt le choix du mode de classement des individus (ou l'approche classiste). Pour lui, si la société est divisée en différentes strates, ces dernières peuvent se chevaucher, leurs définitions étant incertaines. Mais pour discerner et mesurer l'importance du mouvement dans la hiérarchie, il est essentiel de placer des frontières, arbitraires, mais réalistes, dont la nature varie selon les critères de statut social utilisés (Merlié Dominique, 1995). La classification du statut social proposée par David Glass à partir de la profession est faite de sept catégories. On peut dénombrer deux principes de distinction qui caractérisent l'exercice des professions chez les individus, à savoir la responsabilité ou l'autorité sur d'autres travailleurs et le niveau d'éducation et de qualification nécessaire pour accomplir chaque profession. La responsabilité et la profession sont deux variables en corrélation positive : plus la responsabilité à exercer sur les autres est grande, plus aussi la profession est ascensionnelle dans la hiérarchie sociale (Camille Peugny, 2007). L' « approche classiste » inspirera de nombreux travaux traitant de la mesure des flux de mobilité intergénérationnelle, des conséquences de la mobilité sociale sur l'intégration familiale ou de ses conséquences politiques (Lopreato ; Janowitz ; Lemasters ; Roth et Peck; Bettelheim et Janowitz ; Hodge et Treiman, cités par Camille Peugny, 2007).

La deuxième, qualifiée de stratificationniste, considère que la structure sociale peut être comparée à un ensemble d'échelons qui peuvent tous être ordonnés sans qu'il y ait de différence de nature entre eux. Pour cette approche dite « continue », l'important réside dans l'existence des différences de degré entre les différentes strates ou les différents groupes

professionnels (Camille Peugny, 2007). En d'autres termes, l'approche stratificationniste s'attache à l'hypothèse des différences de degré entre les groupes sociaux dans l'analyse de la structure sociale. Selon les tenants de cette approche, les différences entre les groupes de professions peuvent être résumées en une seule dimension. Ainsi, elles peuvent être utilisées dans les modèles statistiques au moyen d'un paramètre unique. Dans la pratique, il s'agit d'attribuer à chaque profession un score unique et plus ce score est élevé, plus la profession se situe vers le haut de la hiérarchie sociale (Camille Peugny, 2007). Pour concrétiser cette approche, deux types d'indices sont ainsi construits : les indices de prestige et les indices socioéconomiques. Les indices de prestige reposent en effet sur des jugements subjectifs (sur une évaluation subjective de la place des différentes professions dans la hiérarchie sociale). Ces échelles de prestige construites à partir des évaluations subjectives des individus, permettent, dans l'analyse de la mobilité sociale, à rendre compte des trajectoires qui sont significatives à leurs yeux. Les indices socioéconomiques, différents de premiers, sont construits comme la somme pondérée du niveau d'éducation moyen et du revenu moyen caractéristiques de chaque profession, parfois corrigée par l'influence de l'âge. L'objectif, c'est d'obtenir une échelle qui permet de classer chacune des catégories distinguées (Duncan, cité par Camille Peugny, 2007). Puisqu'il est possible, pour chacune des professions, de calculer les niveaux d'éducation et de revenus moyens, il est possible de les classer de manière exhaustive sur une même échelle de hiérarchie socio-économique. Le score obtenu pour chacune des professions est ainsi le produit des deux éléments fondamentaux qui permettent de déterminer la place des individus dans la stratification sociale (Ganzeboom et al. 1991 cité par Camille Peugny, 2007). L'introduction des « indices socio-économiques » se traduit également par une évolution de la problématique générale de la recherche empirique sur la mobilité sociale.

Dès lors, une partie des analyses visera à rendre compte de l'influence respective du niveau d'éducation et de l'origine sociale dans l'acquisition du statut. Blau et Duncan, initiateurs de ce type d'indicateur continu, soulignent notamment le poids de l'éducation dans l'explication de la mobilité ascendante mais, aussi de la reproduction du statut de génération en génération. Ces indices seront à l'origine d'un véritable progrès des comparaisons internationales, de recodage et d'harmonisation des données sur les niveaux d'éducation, de revenu et de professions dans plusieurs pays (Camille Preugny, 2007).

Ce parcours exhaustif de la littérature sur la stratification sociale, partant de deux approches classiste et stratificationniste, a ainsi permis de comprendre que le concept de la mobilité sociale est indissociable de celui de la stratification sociale. Ainsi, correspondant au travail de théorisation des pères fondateurs de la sociologie, les deux approches s'opposent sur la manière de représenter la structure sociale et par conséquent de mesurer la mobilité intergénérationnelle. L'approche classiste postule la discontinuité de la structure sociale et ses partisans se mobilisent pour une mesure catégorielle de la mobilité. Par contre, l'approche stratificationniste s'articule sur la continuité de la hiérarchie sociale en se servant des scores de mobilité parce qu'il paraît plus aisé de comparer deux scores que l'ordonnement de deux catégories socioprofessionnelles (Jules Naudet, 2007). Au cours des décennies, dans les approches du relativisme culturel et du légitimisme, comme deux tendances de l'analyse sociologique de la question de l'expérience de la mobilité sociale, on retrouve clairement l'opposition structurant le champ d'étude de la mobilité sociale voyant s'opposer la perspective classiste à la perspective stratificationniste, longtemps symbolisé par l'opposition entre John Goldthorpe et Peter Blau et Otis Duncan (Jules Naudet, 2007).

Cependant, au-delà de leurs multiples avantages sur les techniques de mesure de la mobilité sociale (appréhension quantitative du phénomène de la mobilité sociale), les deux approches classiste et stratificationniste manifestent quelques limites.

Fournissant une description évolutive générale de la mobilité sociale trop centrée sur la comparabilité, la différenciation de statuts dans les groupes sociaux, les deux approches laissent dans l'oubli toute la question ayant trait aux facteurs déterminants de la mobilité sociale et à l'analyse détaillée de toute l'expérience de la mobilité sociale. L'analyse des facteurs et des mécanismes du processus de mobilité sociale dans ses dimensions ascendante, descendante et stable ne porte aucune préoccupation (Camille Peugny, 2007). De même, la perception de la mobilité sociale par les acteurs ou les individus eux-mêmes, leurs expériences vécues et les diverses transformations engendrées par celle-ci, les conséquences produites sur les individus ne s'inscrivent pas dans l'analyse. La seule dimension prise en compte est celle de l'« individu objet de la mobilité sociale » et non celle de l'individu sujet et acteur de la mobilité avec toutes les implications que cela produit. Malgré que l'étude de la mobilité sociale est devenue un champ majeur de la sociologie qui s'est développée sur le terrain de la stratification sociale, - centrée sur la structure de l'emploi et sur les catégories professionnelles -, elle n'a guère accordé d'attention au point de vue des individus, au sein des familles, sur leur vécue de cette mobilité. Tout était réduit à la comparaison des seules positions professionnelles sur le marché du travail (Attias-Donfut et al., 2001). Aucune préoccupation sur les causes mobilisant l'expérience de la mobilité sociale ascendante, descendante et stable. C'est toute la dimension subjective de l'expérience de la mobilité sociale où l'acteur est l'agent principal qui n'a pas été théorisée. Et pourtant, à en croire Attias-Donfut et compagnon (2001) : « dans les théories classiques dont sont dérivées les recherches sur la stratification sociale, la dimension de la subjectivité a une place importante, que ce soit dans la notion marxiste de conscience de classe constitutive des classes sociales ou dans la conception wébérienne du groupe statutaire enraciné dans l'expérience familiale de ses membres ».

Devant ces limites flagrantes affichées par les deux approches qui longtemps étaient les avenues de recherches et d'analyses sociologiques de la mobilité sociale, les analyses pitirimiennes seront d'une grande ressource. En effet, en formulant le concept de mobilité sociale, Pitirim Sorokin mentionne les conséquences individuelles et collectives des individus en mobilité sociale ou de groupes plus larges au sein d'espaces sociaux hiérarchisés (Camille Peugny, 2007). C'est grâce aux analyses de Sorokin que la sociologie s'est penchée sur les conséquences individuelles de la mobilité sociale. Par conséquent, une abondante et importante littérature sur ce phénomène social demeurera impressionnante. En dehors des études sociologiques, les questions sur les conséquences de la mobilité sociale remplissent les pages littéraires et l'espace cinématographique et théâtral.

Cependant, dans le cadre de la sociologie de l'expérience de la mobilité sociale, l'analyse des conséquences de la mobilité sociale vacille entre deux approches théoriques (relativiste et légitimiste) qui utilisent des grilles de lecture, des méthodes et des conceptions de la structure sociale différentes (Camille Peugny, 2007). Dans cet ensemble, deux théories concurrentes relatives à l'analyse des conséquences subjectives de la mobilité sociale sont définies comme les deux principaux paradigmes pour analyser et comprendre les conséquences de l'expérience de la mobilité sociale: l'hypothèse de dissociation et l'hypothèse d'acculturation (Jules Naudet, 2007).

1.1.1. L'hypothèse de dissociation

Nonobstant la déconsidération théorique sur les phénomènes de la mobilité sociale dans les écrits durkheimiens, l'hypothèse en termes de dissociation trouve ses origines dans la notion d'anomie comme conséquence d'un changement social rapide (Jules Naudet, 2012) que l'auteur analyse dans son ouvrage « *le Suicide* ».

La perspective théorique de la dissociation, de racines durkheimiennes de l'anomie et ainsi que des réflexions de Pitirim Sorokin, stipulent que la forte mobilité sociale entraîne des troubles identitaires et mentaux (Jules Naudet, 2007) chez les individus acteurs.

En effet, durant les périodes de changement social rapide, les individus courent le grand risque de développer des sentiments et des aspirations qui échappent au seul contrôle et à la régulation de la société ou de leurs groupes d'appartenance (à l'exemple de la famille, État, associations, communauté d'origine).

La mobilité sociale, par le fait qu'elle se caractérise par le déplacement des individus dans l'échelle de la stratification sociale, peut engendrer l'anomie. La mobilité sociale participe à l'instauration d'un état d'anomie sociale dans la mesure où, étant consécutive à de soudaines et profondes crises économiques, elle revêt elle-même un caractère de soudaineté, de généralité et d'amplitude qu'elle ne connaît pas normalement lorsqu'elle n'obéit qu'aux principes qui régissent la distribution intergénérationnelle des individus dans la structure sociale ou lorsqu'elle résulte des efforts qu'en temps normal l'individu accomplit afin d'embellir son existence (Cuin Charles-Henry, 1987).

Parler de la mobilité sociale, c'est à la fois évoquer son aspect de facteur des progrès culturels parce qu'elle favorise les échanges entre les groupes en stimulant ainsi la pensée et les risques qu'elle comporte pour la « santé mentale », l'équilibre culturel des individus qu'elle déplace, en les privant de leurs « repères initiaux » socioculturels. Dans ce contexte, ils se voient suspendus quelque part au milieu d'un « *no man's land social* ».

D'un côté, la mobilité sociale serait ainsi facteur de progrès et de croissance, nécessaire en quelque sorte à la bonne santé sociale de ceux et celles qui s'y engagent. Mais de l'autre, en déstabilisant les individus qui composent la société, elle porte en elle une menace potentielle à sa bonne marche (Camille Peugny, 2006). L'individu en ascension sociale fait face à un

affrontement identitaire¹ majeur parce qu'écartelé entre deux milieux sociaux aux « normes et valeurs culturelles», aux « identifications» fort contradictoires et parfois irréconciliables.

Le déséquilibre identitaire, l'insécurité psychique, la vulnérabilité et l'instabilité psychologique, l'isolement social, le sentiment d'exclusion et d'évitement social, les frustrations, les coupures d'avec son milieu d'origine social, le déracinement socioculturel et la rupture des identifications figurent parmi les conséquences individuelles résultant de nombreux déplacements dans l'espace social (De Gaulejac ; Boltanski ; Hoggart ; Sorokin).

1.1.2. L'hypothèse d'acculturation

Faisant bien figure dans la littérature anglo-saxonne dès la deuxième moitié des années 1960, l'hypothèse en termes d'acculturation repose sur une vision différente de la structure sociale (Jules Naudet, 2007).

Contrairement à l'hypothèse précédente qui se range sur la dimension discontinue de la structure sociale, ce qui est le propre de l' « approche classiste » (caractérisée par des normes, des valeurs, des règles et de codes fondamentalement différents pour chaque classe), l'hypothèse en termes d'acculturation s'appuie sur la dimension continue de la structure sociale, soutenue par les partisans de l'approche stratificationniste. Cette hypothèse stipule que la question de l'expérience et des conséquences individuelles de la mobilité sociale ne se pose pas en termes de dissociation ou de conflit identitaire et cognitif, mais plutôt en termes

¹ . Dans son analyse, Camille Peugny (2007) parle d'identité comme le fruit d'un double processus engageant la construction d'une identité sociale (que l'on pourrait qualifier d'objective car liée directement aux différentes positions occupées) et d'une identité psychique définie comme le rapport subjectif à ces positions. Pour de Gaulejac(1987,pp.97-98) cette définition renvoie au double sens de l'identification qui est, d'une part, le processus par lequel un système social permet de nommer et de situer chaque individu dans son ordre et, d'autre part, le processus psychologique par lequel la personnalité se constitue en assimilant tout ou partie des propriétés, des attributs, des qualités des personnes qui l'entourent. L'identité est le fruit d'un double mouvement intérieur et extérieur. C'est sur ce processus psychologique qu'insistent nombre de travaux qui décrivent des individus déplacés à la dérive, peinant à trouver leur place, suspendus entre deux groupes sociaux, ne trouvant plus leur place au sein de leur groupe d'origine mais ne se sentant pas appartenir pour autant à leur groupe social.

d'acculturation ou de double socialisation à cause de l'absence d'étanchéité absolue entre les groupes sociaux (Camille Peugny, 2007).

L'hypothèse de l'acculturation insiste davantage sur les changements d'attitude et de comportement associés à l'expérience de la mobilité sociale, à travers une identification au groupe d'arrivée, que sur les coûts subjectifs qui lui sont associés (Jules Naudet, 2012). La « surconformité » au milieu d'arrivée à cause de la valorisation du succès et non la fidélité au milieu d'origine inspire les études sur la théorie d'acculturation. Cependant, comprendre et expliquer le phénomène de la mobilité sociale de cette façon, c'est donner l'impression de minimiser les conséquences qu'elle provoque dans la vie de l'individu qui en fait l'expérience.

Bref, l'hypothèse de dissociation, en privilégiant l'analyse des «effets anomiques» de la mobilité sociale liés à une clôture trop forte ou à l'étanchéité entre société d'accueil et milieu d'origine, s'inscrit dans une «perspective relativiste». Selon cette dernière, chaque groupe social possède son «symbolisme irréductible». Ce dernier revêt une considération fortement importante pour l'individu parce que c'est son pôle d'identification. Une telle valorisation plonge l'individu dans le «populisme». D'après cette tendance populiste, l'appartenance à un groupe est d'une importance essentielle pour l'individu qu'il n'est plus possible d'imaginer son existence autrement qu'en termes d'«osmose» avec son groupe. Cette approche tente de naturaliser et d'essentialiser les appartenances sociales, en mettant l'accent sur les coûts psychologiques du déplacement social (Jules Naudet, 2007). L'idée de déracinement avec son milieu d'origine est alors placée au centre de cette conception. Par contre, l'hypothèse d'acculturation, en privilégiant l'idée d'une société dans laquelle les différents groupes sociaux sont construits autour des mêmes «référents symboliques», s'inscrit dans une «perspective légitimiste». Celle-ci redonne le sens des différences culturelles au système des différences de force entre les groupes d'une même société ou qui intègre les rapports de

domination. Cette perspective légitimiste tend facilement au «misérabilisme» (Jules Naudet, 2007). Dans cette perspective misérabiliste, le risque est de privilégier dans l'analyse tout ce qui a permis aux individus de parvenir au succès et d'insister sur la capacité à s'extraire des déterminismes. C'est la tendance de l'idéalisation du «*self-made-man*», une sorte de «*sur-homme*» parvenu à se défaire de tous ses attributs sociaux pour devenir une sorte d'individu pur (Jules Naudet, 2007). C'est à ce niveau que l'hypothèse d'acculturation tire son privilège. En somme, les analyses fondées sur l'hypothèse de dissociation auront donc tendance à privilégier les aspects pathologiques de la mobilité sociale tandis que les analyses basées sur l'hypothèse d'acculturation tendront à mettre en avant l'adaptation apparemment parfaite au milieu d'arrivée (Jules Naudet, 2007).

Les deux perspectives n'ont pas été stériles dans les recherches sociologiques pour comprendre l'expérience de la mobilité sociale. En effet, dans la tradition sociologique, de nombreuses analyses ont été au cœur d'une littérature abondante de la sociologie de la mobilité sociale, en se rangeant selon l'une ou l'autre des deux perspectives paradigmatiques d'analyse des conséquences de la mobilité sociale sur les individus acteurs. Cependant, les deux hypothèses paradigmatiques permettant d'analyser les conséquences du parcours social manifestent quelques limites.

L'une des limites la plus saillante pour les deux, c'est leur croyance en un effet unique de l'ascension sociale. En effet, en voulant saisir une unique conséquence de la mobilité, qu'il s'agisse de ses coûts ou de ses bénéfices, on s'empêche de saisir en quoi l'expérience de la mobilité varie au cours de la trajectoire (Jules Naudet, 2012). C'est un oubli du caractère processuel de toute expérience de la mobilité sociale dans lequel chaque étape comporte des réalités signifiantes et significatives pour la personne.

L'analyse de la mobilité sociale avec l'hypothèse de dissociation présente de complications fréquentes dans son application à l'analyse de l'expérience des trajectoires descendantes. Quant aux analyses avec l'hypothèse d'acculturation, bien qu'elles fournissent une ossature solide pour les modèles statistiques destinés à mesurer les conséquences de la mobilité sociale sur un nombre déterminé de comportements, elles paraissent assez largement inopérantes pour l'analyse qualitative de l'expérience de la mobilité sociale (Camille Peugny, 2007).

Par ailleurs, comprendre et appréhender la mobilité sociale à partir de seules conséquences qu'elle produit chez les «individus mobiles» réduiraient la place centrale qu'on accorderait à ces derniers comme étant les acteurs engagés dans l'expérience de la mobilité sociale. C'est également oublier et négliger la considération fondamentale de l'individu dans l'analyse de l'expérience de la mobilité sociale. L'expérience que l'individu fait dans sa trajectoire sociale est multi sectorielle. Elle ne peut s'enfermer seulement et uniquement dans la compréhension des seules conséquences tant positives que négatives. Autrement dit, l'expérience de la mobilité sociale est plus que le répertoire de ses conséquences, quelles qu'elles soient.

En effet, l'aspect de l'autonomie, de capacité d'action et d'adaptation des acteurs mobiles, de l'esprit d'inventivité, semble être restreint. L'individu, bien qu'il soit le «pilier moteur» de son parcours social, – pour autant qu'il mobilise l'ensemble de son milieu d'appartenance sociale (à l'exemple de ses attaches familiales) –, est défini et décrit seulement comme subissant les conséquences de sa mobilité sociale. Il est considéré plus une victime qu'un sujet capable d'actions dans l'expérience de la mobilité sociale ascendante et descendante.

De ce qui précède, accorder aux individus mobiles assez de places ; les prioriser dans les expériences de leur mobilité sociale comme sujets et acteurs d'action, constitue une autre approche d'études et d'analyses sociologiques importante de l'expérience de la mobilité sociale. C'est l'approche subjective qui rend moins compte des structures sociohistoriques et

des déterminismes sociaux que des intériorités individuelles (Carmen Diop, 2001). Dans ce même ordre d'idées, parler de l'analyse qualitative des expériences de la mobilité sociale, c'est faire directement allusion au sujet en mobilité sociale, à ses multiples expériences qui caractérisent sa trajectoire sociale. Il s'agit de voir ce qu'il est, en distinguant ce qu'il possède, dans le rapprochement ou la distanciation sociale avec les autres dans sa trajectoire. L'expérience de chaque individu est unique et signifiante dans la trajectoire sociale. La dimension subjective dans l'étude de la mobilité sociale se situe à ce niveau. C'est sur cette appréhension subjective et compréhensive de la mobilité sociale selon les termes de Christine Catarino et al. (2005), que voudrait s'inscrire cette présente recherche.

Il s'agit de s'intéresser aux formes des trajectoires sociales dans une perspective « subjective processuelle », très attentive au vécu et aux actions des individus. C'est de porter l'attention non pas sur le processus quantitatif de résultats et conséquences de la mobilité sociale, mais sur les individus qui en font l'expérience et la vivent, plus particulièrement sur les immigrants professionnels africains francophones installés au Canada en Ontario dans la grande région de Sudbury. Comment comprendre la dimension dite subjective de la mobilité sociale ? Sur quoi renseigne cette analyse subjective de la sociologie de la mobilité sociale ? Nous tenterons d'en savoir un peu plus dans les lignes qui suivent.

1.2. La dimension subjective de la mobilité sociale.

La dimension subjective est fondamentale, puisque la mobilité sociale, loin de n'être qu'une construction sociologique, est une expérience signifiante pour les individus (Attias-Donfut et al, 2001). C'est l'approche compréhensive de la sociologie de l'expérience individuelle de la mobilité sociale où l'individu est considéré et traité comme sujet acteur de son expérience de la mobilité sociale et qui en livre la signification.

En effet, l'expérience de la mobilité sociale dans sa dimension subjective, c'est-à-dire individuelle, mobilise une grande inventivité d'autres sphères de l'existence considérées comme constitutives du sentiment de réussite sociale. Il est question d'un ensemble d'éléments réunis par l'individu pour juger du sens de sa trajectoire sociale. Cette mobilité sociale subjective apparaît comme une des dimensions de la «stratification sociale» de la réussite individuelle au sein d'une famille, d'un groupe donné ou d'un univers social donné en se fondant sur les «appréciations individuelles». Il est assez clair que le sentiment, les motivations de mobilité sociale ne peuvent se fonder sur la seule comparaison des catégories socioprofessionnelles des parents et des enfants, ni nécessairement sur la réussite scolaire. Pour plus importants que soient ces deux critères, ils apparaissent toujours mêlés à d'autres paramètres. Si le niveau de vie, le revenu, la possession d'un patrimoine jouent un rôle important, d'autres aspects touchant à la qualité de la vie interviennent aussi dans le jugement que portent les intéressés ou d'autres personnes sur la réussite comparée (Attias-Donfut et al, 2001).

Ainsi, redonner assez de place et de considération importantes à l'individu ; laisser l'acteur de la mobilité sociale nous aider à comprendre et à appréhender, à partir de sa capacité d'action, ce qui l'entraîne et ce qu'il mobilise pour ne plus se faire décrire comme un individu entre deux identités conflictuelles, un étranger en lui-même et un ballotté entre deux appartenances sociales contradictoires, fait appel à la reconnaissance du rôle et de la fonction propres aux individus en mobilité sociale. Ces derniers, bien qu'ils soient encore décrits comme «victime» - parce que subissant les conséquences de la mobilité sociale -, sont plus et surtout perçus comme sujet actionnaire et mobilisateur dans le projet de leur trajectoire sociale parce qu'ils développent différentes formes d'action à partir de leurs positions respectives. Ils ont la capacité à mobiliser des ressources et à se ménager des espaces de contrôles (Giddens, 1982, cité par Christine Catarino et al., 2005).

C'est cette approche subjective de l'expérience de la mobilité sociale, où sont prises en compte les capacités et les diverses potentialités dont disposent les acteurs, qui motive et remplit les analyses sociologiques sur la mobilité sociale ces dernières décennies.

Les dimensions subjectives de la mobilité sociale dans son articulation avec le milieu d'origine et le milieu d'arrivée ; les diverses expériences des acteurs en mobilité sociale avec leurs deux univers sociaux ; les questions abordant les aspects identitaires, les mécanismes, les stratégies ou les enjeux d'insertion ou d'intégration sociale, familiale et professionnelle dans les deux univers sociaux, constituent l'«arc expérientiel» de nombreuses études sociologiques. S'ajoutent à cette liste le dynamisme dans l'impérative nécessité d'émancipation individuelle des entraves socioculturelles traditionnelles et dans la régulation ou l'ajustement de la tension sociale ou des relations sociales conflictuelles avec les deux univers sociaux (Jules Naudet, 2012) ; l'affranchissement des modèles socioculturels et professionnels du milieu d'origine dans le but de l'émergence de véritables enjeux d'orientation existentielle (Marc Breviglieri, 2010).

Dans cette optique, on pourrait parler de la mobilité sociale dans sa dimension subjective en faisant mention à une pluralité des difficultés socioprofessionnelles décrites par les acteurs eux-mêmes, telles que : les différentes pressions, l'amplification des obstacles dans l'insertion sociale, la vulnérabilité de vie liée à la distance avec son milieu d'origine, les diverses formes des stéréotypes et des assignations fondées sur le genre, la classe et l'origine (Carmen Diop, 2011 ; Armelle Testenoire, 2015 ; Christine Catarino et al., 2005) ; la bifurcation et le déclassement professionnels. Il y a aussi les différentes stratégies mobilisées par les individus en vue de rendre visible leur vécu de l'expérience de la mobilité sociale ou de réaliser leur désir d'ascension sociale. C'est le cas, comme parmi tant d'autres, des femmes noires diplômées en mobilité professionnelle en France (Carmen Diop, 2001) ; des femmes roumaines qualifiées au Canada ; les domestiques espagnoles en France ; des femmes

commerçantes tunisiennes ; des infirmières indiennes dans les pays du Golfe (Mihalea Nedelcu ; Camille Schmoll ; Marie Percot, cités par Christine Catarino et al., 2005 ; Laura Oso Casas ,2005). C'est également le cas des trajectoires des jeunes migrants étrangers en France (Marie-José Pagnon, 2011) ; des cadres en situation de mobilité internationale dans des grandes entreprises traversées par une tension dialectique entre un principe de pure unité stratégique au niveau de leurs dirigeants, l'aspiration à la normalisation de leurs pratiques, et les réalités, qu'on peut qualifier de multiculturelle, où s'accroissent conjointement la liberté de salariés aux intérêts divergents et un imminent besoin de coopération (Philippe Pierre, 2001). S'ajoute aussi l'expérience de la mobilité internationale étudiante. Cette dernière, bien que nourrie par la recherche de l'excellence transnationale, elle n'offre pas toujours aux acteurs les résultats escomptés sur le marché d'emploi dans le pays d'accueil. Pour contourner le chômage, le déclassement social et professionnel, ils mobilisent les stratégies pour nouer des liens en fonction de références spécifiques (Hamidou Dia, 2014).

Devant les difficultés spécifiques auxquelles ces différents acteurs font face dans leurs différentes mobilités, - tels que l'infériorisation sur le marché de l'emploi et le déclassement social, la précarité et le chômage, l'obtention de poste sans responsabilité hiérarchique et financière, les rémunérations désavantageuses, l'épineuse question de relier les références culturelles d'origine et les acquis socioculturels de la nouvelle vie dans le milieu d'accueil , la conciliation des éléments de culture d'origine, de culture d'entreprise et culture professionnelle -, ils mobilisent différentes stratégies et ressources en termes des mécanismes défensifs individuels et collectifs, à l'instar d'un savoir-être, de comportement aux règles des victimes, c'est-à-dire le renoncement à l'affrontement (Carmen Diop, 2001) ou la «stratégie d'évitement». D'autres témoignent de leur hardiesse, de leurs aptitudes particulières à manipuler différents codes culturels autour de l'ethnicité afin d'influer, en leur faveur, les

transactions sociales et professionnelles (Philippe Pierre, 2001 ; 2003² ; 2005) pour réorienter leurs projets et parcours sociaux. Leurs capacités à trouver des solutions palliatives face aux contraintes structurelles sont également évoquées. L'adoption des stratégies de survie faute d'accès à des emplois correspondant à leurs qualifications et celles permettant d'asseoir et de maximiser des projets d'épargne est mobilisée. Des stratégies d'occupation d'emplois moins enviables pour réduire les frais de logement et concilier travail productif et reproductif sont aussi utilisées. Ils font preuve des aptitudes à investir des espaces géographiques et sociaux en utilisant la ruse et leur capacité à se défendre, en se regroupant, en s'organisant et en formant des alliances en vue du lobbying auprès des institutions (Christine Catarino et al., 2005 ; Laura Oso Casas, 2005). Les stratégies de compensation offrant une sorte de soupape de sécurité (retour contraint vers la communauté ; apprentissage de la sociabilité immigrante ; recours aux solidarités villageoises ; initiatives associatives ; actions caritatives, bénévolat) ; celles déployées pour recouvrer un statut professionnel et une indépendance économique (Yeoh et Khoo, 1998 ; Mihaela Nedelcu cités par Christine et al, 2005 ; Hamidou Dia, 2014) font référence aux actions menées par les individus qui jouissent de leurs capacités d'inventivité dans leurs expériences de la mobilité sociale internationale. Cette manière de s'engager dans leur parcours social fait de chacun, un acteur responsable de sa trajectoire sociale et y donne le sens voulu et non imposé.

Dans le même ordre, pour réaliser leur ascension sociale, les entrepreneurs français d'origine algérienne convertissent leurs ressources en investissement entrepreneurial dans les domaines des services, des activités commerciales, industrielles et agricoles et dans le secteur médical dans leur pays d'origine. Ces initiatives constituent une des stratégies pour faire face à une

² . Philippe Pierre fait état d'une typologie des stratégies identitaires pour les cadres en situation de mobilité internationale (les conservateurs, les défensifs, les opportunistes, les transnationaux et les convertis) et porte l'accent sur les principales ressources qui permettent de s'adapter dans un nouveau contexte de travail à l'étranger (le pouvoir en organisation, le rapport à la communauté de semblables et la gestion du rapport à la famille).

trajectoire professionnelle frustrante en France, notamment en lien avec des pratiques discriminatoires subies au cours du parcours socioprofessionnel dans le milieu d'arrivée et d'engager une trajectoire ascendante ou prendre un nouveau départ. Créer une entreprise constitue alors une alternative, une ressource et un moyen, autant pour les individus très qualifiés que peu qualifiés, de se procurer un filet de protection face aux expériences socioprofessionnelles discriminatoires (un vide de relations sociales, l'impossibilité d'accéder à un emploi stable, l'absence de promotion salariale) et de fournir un sens pour juger leur réussite sociale (Emmanuel Santelli, 2010).

La notion de stratégie fait allusion à la fois à la conduite rationnelle de l'individu et à effectuer des choix d'action en fonction de la perception de ses intérêts et des risques que certains choix peuvent lui faire courir, mais aussi qu'il se voit dans le futur, préférant un moindre gain aujourd'hui, pour un avantage plus stable ou plus important demain (Gesle et al., cités par Loura Oso Casas, 2005).

La plupart de ces stratégies sont d'ordre informel ou moins formalisées. Elles sont caractérisées par l'importance de groupes de pairs et la mobilisation de réseaux (famille ou communauté ethnique), notamment pour la recherche d'une activité professionnelle ou de ressources financières. Elles se restreignent souvent au court terme. L'option d'une action non formalisée peut être motivée par l'arrivée de difficultés, une expérience de discrimination, ou encore par une absence de débouchés professionnels et de réseaux institutionnels de soutien (Ingrid Tucci et al, 2013).

Par ailleurs, certaines études ne questionnent pas l'expérience de la mobilité sociale dans sa dimension subjective à travers les difficultés auxquelles font face les acteurs et la manière dont ils les contournent, mais en termes de rôle joué par l'origine sociale sur la trajectoire sociale individuelle. Par rapport aux premières études qui se concentrent plus sur les

expériences des personnes en mobilité sociale dans leur milieu d'arrivée et trop peu sur le milieu d'origine, ces dernières par contre accordent assez d'intérêts au milieu d'origine sociale. Selon ces études, le rôle de l'origine sociale sur la trajectoire sociale se définit par la persistance de l'effet de l'origine sociale sur le parcours d'une personne en mobilité professionnelle (Shady Gérardo D. et al, 2008).

La persistance du rôle de l'origine sociale sur l'évolution de la carrière professionnelle s'expliquerait par le fait que l'origine sociale conditionne la motivation à connaître une mobilité ascendante (Piketty, cité par Shady Gérardo D. et al, 2008). En parlant du rôle de l'origine sociale sur la mobilité professionnelle, il est question de comprendre comment la position professionnelle d'un individu est définie dans sa «temporalité» de manière significative par son milieu d'origine social à travers l'effet de l'environnement familial et du groupe de référence.

À l'exception de ce qui précède sur l'analyse subjective de l'expérience de la trajectoire sociale, l'étude de la mobilité sociale dans sa dimension subjective s'appréhende et se comprend également à partir de déterminants et des freins à la mobilité sociale des acteurs (Nicolas Roux, 2015) ; de son impact sur le type d'activités professionnelles exercées par les acteurs dans les milieux d'origine et d'arrivée. Cette étude de l'impact de la mobilité sociale cherche à définir l'expérience de la mobilité sociale subjective sur les effets positifs qu'elle produit sur les carrières en général et sur les tâches professionnelles dans leur dimension internationale (Harald Schomburg et al, 2008). Considérant l'emploi et le travail pour des variables – facteurs explicatifs-, l'étude procède par comparaison entre les pays pour obtenir les résultats des effets positifs de la mobilité sociale sur les carrières professionnelles des étudiants mobiles à l'international.

D'autres travaux portent encore leur attention sur les conditions de vie matérielles et les attitudes des catégories populaires par rapport à la mobilité sociale. En questionnant les ressources, les conditions d'habitat, le rapport au travail, à la famille, à la consommation et aux loisirs les caractérisant, ils cherchent à savoir dans quelle mesure ces couches sociales sont encore marquées par des attitudes de privation, d'ascétisme et d'insécurité pendant que le monde de la consommation apparaît dominé par un modèle plus hédoniste et centré sur les possessions matérielles (Pascal Dietrich - Ragon et al, 2015).

Tous ces travaux dénombrés, s'orientant sur diverses références théoriques, montrent qu'au lieu de considérer constamment les individus en mobilité sociale comme victimes de cette dernière, il conviendrait de les montrer comme acteurs de leur destinée (Marie-José Pagnon, 2011) et sujets propres de leurs expériences de trajectoire sociale. Il s'agit bien d'accorder assez d'intérêt au sens que l'expérience de la mobilité sociale revêt pour ceux et celles qui la vivent et aux divers rôles joués par les individus dans leur projet de mobilité sociale intergénérationnelle (Sofia Laiz Moreira, 2012).

Par ailleurs, si la mobilité sociale se présente comme un besoin préférentiel et primordial d'émergence et d'accomplissement individuels propre à chaque sujet qui en est l'acteur, mais qu'en est-il de cette expérience de la mobilité sociale dite subjective en Afrique, plus particulièrement en Afrique francophone? Quels rôles jouent les Africains issus des pays d'Afrique francophone dans leur parcours sociaux ? Quelles significations en donnent-ils et sur quels aspects de leur vie s'articulent leurs expériences de la mobilité sociale ?

1.3. Mobilité sociale en Afrique francophone

L'expérience de la mobilité sociale ne constitue pas un domaine réservé à une seule partie de la planète. Elle est vécue et expérimentée partout et peut s'effectuer d'un continent à l'autre, du Sud vers le Nord et vice versa. La mobilité sociale comme phénomène sociétal n'est pas en

marge de l'histoire et des préoccupations profondes de sociétés africaines en général et celles dites francophones en particulier.

L'Africain francophone a toujours, comme tant d'autres peuples de la planète, aspiré à la mobilité sociale qu'il considère comme la voie précieuse d'impulsion du processus de réalisation de soi, d'émancipation individuelle, de construction de soi. Il la considère aussi pour un besoin préférentiel et primordial propre à chaque individu. Malgré sa diversité des figures, la mobilité sociale s'inscrit dans le seul et même but, à savoir l'accomplissement de soi, l'émergence de l'individu dans sa vie sociale, professionnelle, intellectuelle, économique, culturelle, familiale, etc. Cette motivation profonde, considérée comme leitmotiv de la mobilité sociale, nourrit aussi le désir des plusieurs Africains dans l'ensemble.

Impulsée par une panoplie des facteurs, entre autres, les pouvoirs publics, les institutions privées, les motivations individuelles et familiales, l'expérience de la mobilité sociale des Africains francophones se manifeste pour un phénomène constant « internationalisé » dans les sociétés africaines contemporaines. Les Africains qui en expriment les désirs et les motivations, cherchent à réaliser leur émergence individuelle dans la vie sociale et professionnelle hors de leurs pays et du continent africain. Depuis de nombreuses années, les figures africaines apparaissent de manière considérable dans la mobilité sociale et spatiale internationale.

En effet, depuis plusieurs décennies, les travaux quantitatifs et qualitatifs sur la mobilité sociale qualifiée des africain(e)s et/ou de personnes d'origine africaine inondent la revue de littératures non seulement dans le contexte d'un phénomène social intra ou transrégionalisé, mais aussi externalisé ou internationalisé.

Tout en affirmant la présence massive des Africains en mobilité sociale et spatiale dans leur Afrique et hors du continent africain, les nombreux travaux déjà réalisés sur les expériences

de la mobilité sociale des cadres et futurs cadres professionnels africains et/ou d'origine africaine se focalisent sur une variété des facteurs qui en sont le produit et sur les stratégies mobilisées pour répondre à l'émancipation individuelle. Parlant des facteurs, ils sont d'ordre socio-économique, culturel, conflictuel, politique, environnemental, académique et professionnel (Hamidou Dia, 2014 ; Yao Assogba, 2009). Les frustrations politiques et économiques dans leurs différents pays d'origine qui ne sont pas propices à la réalisation de soi; les logiques d'émancipation et d'émergence de soi (comme s'affranchir d'un carcan social jugé trop étroit et contraignant pour devenir quelqu'un ou de choisir son destin en s'affranchissant des contraintes inhérentes à l'entre-soi familial) ; l'impérative volonté d'être reconnu dans ses savoirs acquis, le prestige social et l'accès à un niveau de vie et de consommation jugé digne (Jacinthe Mazzocchetti, 2014 ; Matthieu Louis, 2013) remplissent les pages d'analyse des expériences de trajectoire socioprofessionnelle des cadres et futurs cadres africains.

La quête de l'indépendance qui est à restituer au regard de la dégradation continue des économies africaines, de l'essor du processus d'individualisation et de l'émergence de nouvelles représentations du monde du travail (Sylvie Bredeloup, 2012) ; la souffrance qui est celle plus morale de l'inexistence, le sentiment de ne pas être, celui d'être réduit à ce que l'on ne désire surtout pas, l'insignifiance sociale (Timera, 2008, cité par Jacinthe Mazzocchetti, 2014), s'ajoutent aussi sur les thèmes d'analyse de l'expérience de la mobilité sociale en Afrique. D'autres études focalisent leurs intérêts sur la recherche d'excellence transnationale et des processus d'autonomisation individuelle, de construction de son individualité (Hamidou Dia, 2014 ; Emmanuel Maunaye, 2013) ; sur la recherche d'un véritable statut, d'une reconnaissance de la valeur de ses capacités dans le but d'une amélioration de la position sociale tant dans la communauté d'origine que dans le milieu d'arrivée. Les ambitions saines de réussite pour soi-même et pour sa progéniture (Yao Assogba, 2009) ; la mise en exergue

des motifs ou des raisons qui constituent des freins majeurs à l'ascension sociale (contraintes familiales, matrimoniales, statutaires, les injonctions normatives) permettent aussi d'allonger la liste des sujets portant sur l'analyse de la trajectoire sociale des Africains en contexte transnational et international.

La mobilité sociale et spatiale des Africain(e)s et/ou des immigrants d'origine africaine est aussi appréhendée et comprise à travers les stratégies mobilisées dans le rôle, les fonctions à jouer et dans les actions à accomplir pour concrétiser leur désir d'émancipation individuelle et collective en milieu d'accueil ou d'origine. Cela est bien visible dans les activités de développement économique, social et culturel dans les localités, régions ou pays d'origine. C'est le cas de projet d'investissement entrepreneurial ; des activités commerciales et de négoce ; de revenu, de soutien financier, des diverses implications matérielles, financières, scientifiques et technologiques des Africains (Emmanuel Santelli, 2010 ; Sylvie Bredeloup, 2012 ; Yao Assogba, 2009). La littérature ne fait pas d'économie sur les questions ayant trait aux mécanismes d'insertion ou d'intégration sociale, familiale et professionnelle tant dans le milieu d'origine que dans le milieu d'arrivée.

Ce boom évolutif dans le champ des recherches sur la mobilité sociale tant au niveau international que national ou régional confirme les propos de John H. Doldthorpe (1976) : « la mobilité sociale occupe une place majeure dans les recherches sociologiques. Ce domaine de recherche peut en effet réclamer une telle position de prééminence à partir de plusieurs critères dont par exemple, l'échelle des projets de recherche individuelle, l'étendue de la communication internationale et la collaboration entre chercheurs, le degré de raffinement des techniques de cueillette des données et d'analyse. L'effort de recherche n'a jamais été relâché; au contraire, de nouvelles enquêtes qui souvent entreprennent l'exploration de terrains nouveaux soit par leur situation, soit par leur taille ou par la méthode, ont été entreprises à un rythme soutenu ».

En dépit de cet essor scientifique dans l'analyse et la compréhension des expériences de la mobilité sociale, il se révèle que, dans le cas des celles des Africains, toutes les avenues de recherches ne sont pas parcourues. Toutes les recherches antérieures qui se mobilisent à faire connaître et comprendre ce que disent et pensent les Africains, ce qu'ils cherchent à être dans leurs différentes trajectoires sociales ne peuvent pas prétendre à l'exhaustivité des études produites dans ce domaine, ni aux effets de saturation.

De ce fait, il convient de mentionner quelques limites qui accompagnent ces écrits qui se sont concentrés sur l'analyse des expériences de la mobilité sociale des Africains au niveau international et national.

1.4. Limites de la revue des écrits

De ce qui précède sur la littérature de la mobilité sociale des Africains, force est de reconnaître que les différentes recherches déjà initiées sur l'expérience de la mobilité sociale des Africains en général et des professionnels ou futurs professionnels africains en particulier, s'efforcent de se pencher de plus en plus et de manière significative sur la dimension individuelle ou subjective de la mobilité sociale. Cela s'illustre bien dans la fonction d'émancipation individuelle, les prises d'initiatives individuelles, la place de l'individu comme sujet-acteur de sa trajectoire sociale. C'est une grande évolution épistémologique dans les techniques et moyens d'analyser et de comprendre la mobilité sociale des Africains en portant l'accent sur l'acteur individuel. Cette percée sur les études des expériences de la mobilité sociale permet dès lors de modifier la manière de considérer les Africains en mobilité sociale. Désormais, ils en deviennent les acteurs principaux et qui instruisent les chercheurs. Ils fournissent la matière de recherche à travers leurs actions et sur ce qu'ils disent de leurs expériences de trajectoire sociale dans les récits qu'ils composent eux-mêmes sur leurs parcours.

En se référant aux pages précédentes sur la recension des travaux s'intéressant à l'expérience de trajectoire sociale des immigrants professionnels africains et/ou d'origine africaine, il est à remarquer que la plume semble être très abondante sur les thèmes ayant trait au rôle, à la fonction, au capital économique, culturel et humain de ces derniers vis-à-vis de leur milieu d'origine. Par rapport au milieu d'arrivée, l'accent est plus mis sur les questions liées aux mécanismes et stratégies d'insertion, d'intégration sociale, professionnelle, familiale et économique. Toutes ces thématiques ne semblent pas fournir des explications, des résultats saturants dans la compréhension du phénomène de la mobilité sociale des immigrants africains.

En outre, qu'il s'agisse de l'expérience de la mobilité sociale des Africains ou d'autres, il est pertinent de comprendre que les déplacements d'individus dans l'espace social ainsi que les changements de position spatiale qu'ils connaissent dans leur vie active,- dans le seul but de répondre à leur besoin préférentiel et existentiel de réalisation de soi -, se traduisent pour la plupart par une double « tension sociale».

En effet, l' « entrée dans l'Élite », - comme pour symboliser la montée dans l'ascenseur social -, façonne les acteurs au prix de contraintes multidimensionnelles, tels que l'impérative nécessité d'acquisition des schèmes d'action et de perceptions propres au milieu d'arrivée et les nombreux écartèlements sur les perceptions propres au milieu d'origine. Une telle situation produit une ambivalence et une multiplicité des effets d'où résulte une tension entre le milieu d'origine et le milieu d'arrivée (Jules Naudet, 2012) pour les acteurs. Cette théorie conceptuelle ne porte aucune attention analytique, avons-nous constaté, dans les travaux recensés sur l'expérience de la mobilité sociale chez les Africains en général et chez ceux dits francophones en particulier. Dans le cas des immigrants africains francophones qui font l'expérience de la mobilité sociale en dehors de leur milieu d'origine, ce que nous qualifions de mobilité sociale internationale, la manifestation des relations conflictuelles, discordantes

avec leur milieu d'origine est très visible et récurrente. Cela paraît incompréhensible de se concentrer sur l'étude de la mobilité sociale sans se préoccuper d'appréhender, ni de comprendre la tension sociale qui en résulte au regard des deux milieux de vie et de socialisation ; sans se questionner sur la construction explicative d'ajustement de cette tension avec leurs univers sociaux, plus particulièrement avec le milieu d'origine, c'est-à-dire parvenir à comprendre la façon dont ils régulent leurs rapports sociaux conflictuels et discordants avec leur milieu social d'origine. Ne pas tenir compte de cette notion laisserait croire que les expériences de la mobilité sociale des Africains ne posent aucun problème au contact avec leurs univers sociaux, plus particulièrement avec leur milieu d'origine. Cela donnerait l'impression que les Africains en mobilité sociale marchent sur des roulettes sans peines. Au regard de ce qui vient d'être dit, il nous semble utile d'élargir le champ d'étude sur l'expérience de la mobilité sociale des immigrants professionnels africains et/ou d'origine africaine en contexte international, c'est-à-dire hors de leur continent d'origine.

Par rapport à notre recherche, il n'y a pas d'études antérieures qui se sont concentrées spécifiquement sur les immigrants professionnels africains francophones en mobilité sociale au Canada. Les quelques-unes des approches répondant aux préoccupations scientifiques ont abordé la problématique de la mobilité sociale dans le cadre des questions d'intégration sociale, professionnelle, familiale, de discrimination et de déclassement professionnels des Africains en général dans leur nouveau milieu de vie. Pour ce qui est des rapports avec le milieu d'origine, ces études mettent plus l'accent sur leurs différentes participations financières, économiques et matérielles comme modalité de leur ascension sociale et de leur attachement indirect au milieu d'origine (Yao Assogba, 2002 ; Jacinthe Mazzocchetti, 2014 ; Stephanie Garneau, 2015 ; Michèle Vatz Laaroussi, 2008). Ces rares écrits qui figurent dans la revue de la littérature n'accordent pas d'intérêt particulier sur cette tranche culturelle et linguistique des Africains en mobilité sociale au Canada. Ils n'abordent pas la question de la

mobilité sociale à travers les thématiques de tension sociale et de maintien continu des liens forts et visibles avec le milieu d'origine. Les études qui se penchent sur l'expérience de la mobilité sociale des immigrants professionnels africains francophones en Amérique du Nord, plus spécialement au Canada en Ontario, dans la grande région de Sudbury, sont quasiment rares, sinon inexistantes.

Devant une telle situation, il s'avère d'une importance majeure de se pencher sur cette tranche de la population africaine francophone dans ses expériences de la mobilité sociale internationale. En se servant de la typologie conceptuelle de réalisation de soi, de tension sociale et de continuité d'attachement au milieu d'origine, il nous sera important de saisir et de comprendre ses expériences de la trajectoire sociale en portant plus loin les compréhensions et les explications qu'elle en donne. Cela semble être une nouvelle approche analytique qualitative d'aborder la mobilité sociale des Africains francophones résidant au Canada. C'est intéressant de chercher à reconnaître et à comprendre à la fois, dans les différents récits de trajectoire sociale des immigrants, leur dynamisme de s'émanciper du milieu d'origine social, de s'affranchir de tout ce qui entraverait ce désir propre à chaque individu et de maintenir de manière continue l'attachement avec le milieu d'origine malgré la manifestation des oppositions, des rapports sociaux divergents et conflictuels avec leur milieu de provenance. C'est à ce prix qu'on peut comprendre et appréhender ce que ces immigrants professionnels africains sont et cherchent à rester dans leur trajectoire socioprofessionnelle d'une part et de l'autre part, cerner la particularité de leur trajectoire sociale et professionnelle. Cette étude, en se servant du cadre conceptuel d'émancipation individuelle, de rapports dissensionnels et de continuité de liens forts et visibles avec le milieu d'origine, voudrait s'ajouter au nombre des avenues de recherches sur l'expérience de la mobilité sociale des Africains francophones en contexte international en Amérique du Nord.

1.5. Objet et Question de recherche

Notre recherche porte sur la construction compréhensive et explicative de maintien continu de liens forts et visibles avec le milieu d'origine dans les expériences de la trajectoire sociale et professionnelle des immigrants professionnels africains francophones résidant dans la grande région de Sudbury depuis plusieurs années.

La question qui motive notre recherche se formule de la manière suivante : comment les immigrants professionnels africains francophones résidant au Canada construisent-ils leur attachement continu au milieu d'origine dans leurs expériences de la mobilité sociale et professionnelle marquées d'émancipation de soi et de tension sociale? Poser ainsi la question, c'est chercher à comprendre et à saisir la manière dont ils parviennent à expliquer leur maintien des liens forts et visibles au milieu d'origine dans leur trajectoire socioprofessionnelle marquée d'émergences de soi et de relations tendues. C'est déceler les significations qu'ils donnent au maintien perpétuel des liens forts avec le milieu d'origine dans les expériences de leur mobilité sociale et professionnelle. Il s'agit de cerner le sens donné à leurs récits du milieu d'origine dans leurs expériences de la mobilité sociale et professionnelle. C'est parvenir à questionner les motivations des interviewés sur la continuité de maintien des liens visibles et actifs avec le milieu d'origine social dans leur déterminante volonté d'affranchissement des tutelles traditionnelles contraignantes et de réorientation de leur existence. C'est également chercher à comprendre la manière dont ils expliquent, à travers les différents récits de leurs expériences, ce qui semble être leur particularité dans la mobilité socioprofessionnelle. En d'autres termes, c'est porter un questionnement sur leur fidélité aux valeurs et pratiques du milieu d'origine nonobstant les contradictions et les divergences résultant de la volonté d'accomplissement et de réalisation de soi propre à tout projet de la mobilité sociale.

1.6. Hypothèse et énoncé des objectifs de la recherche

En émettant l'hypothèse selon laquelle l'expérience de la mobilité sociale internationale, dans le cas des immigrants professionnels africains francophones installés à Sudbury, est marquée par le maintien continu des liens forts au milieu d'origine, notre présente recherche s'entend poursuivre trois objectifs majeurs. Dans le premier objectif, il sera question de comprendre, à partir des récits autobiographiques recueillis, la manière dont, avant et pendant leurs expériences de la mobilité sociale, les immigrants professionnels africains francophones vivent et expliquent l'affranchissement au milieu d'origine et les relations conflictuelles avec ce dernier. À travers cet objectif, je cherche à faire un lien de ressemblance entre la trajectoire sociale des immigrants professionnels africains francophones et ce qui est commun à toute trajectoire sociale (par exemple de prise de distance par rapport à un ensemble de pratiques, de valeurs, de modes de vie propres au milieu d'origine). Dans le deuxième objectif, je chercherai à comprendre et à saisir, à travers les différentes narrations, ce que les interviewés disent de leur attachement continu au milieu d'origine en lien avec leur désir d'émancipation individuelle et leurs relations empreintes de tension dans leurs expériences de l'ascension sociale. Je voudrais chercher à comprendre la façon dont ils expliquent et donnent sens à leur maintien des liens forts au milieu d'origine dans leur désir de s'émanciper de certaines tutelles socioculturelles traditionnelles. Dans le troisième objectif enfin, on s'appliquera à comprendre et à saisir, à travers les mises en récit de leurs expériences, la manière typique de se réaliser socialement et professionnellement des immigrants professionnels africains francophones. Il s'agira de déceler chez les répondants leur capacité de produire une image d'eux-mêmes, de construire une identité sociale et professionnelle unique et singulière, capable d'être capitalisée comme ressource pour les générations immigrantes futures dans le milieu d'accueil. Ce qui est sous-jacent à cet objectif, c'est de cerner la particularité avec laquelle

sont marquées les trajectoires sociales de chaque groupe humain ; le caractère unique et singulier qui les définit.

1.7. Pertinence scientifique de la recherche

Partant de la revue de la littérature recensée, l'expérience de la mobilité sociale des immigrants professionnels africains francophones installés au Canada reste dans l'ombre de l'oubli depuis de décennies. Devant cette situation qui ne peut même pas encourager les immigrants africains francophones, les résultats de notre recherche, malgré son échantillon trop petit, pourraient permettre de pallier cette difficulté de manque constaté dans la littérature scientifique sur les immigrants professionnels africains francophones. Nous pensons que c'est le début de l'inscription des immigrants professionnels africains francophones dans la littérature sur la mobilité sociale à dimension internationale dans le contexte nord-américain. Une telle inscription dans l'espace scientifique permettra de mettre à la portée du grand public la vraie identité de l'immigrant professionnel africain francophone, ce qu'il dit lui-même sur lui-même et non ce que pensent les autres qu'il soit. Cette tranche de la population du grand continent africain possède quelque chose qui la caractérise dans son expérience de la trajectoire sociale hors de son milieu d'origine et dont elle voudrait exposer au grand jour.

Par ailleurs, cette recherche, à travers cette catégorie d'Africains, permettra de dégager une manière typique africaine d'aborder la problématique de l'expérience de la mobilité sociale hors de leur continent africain. Il est sans aucun doute qu'accepter de concentrer les efforts sur l'étude de l'expérience de la mobilité sociale, dans le cas des immigrants professionnels africains francophones en contexte international, écartelés entre la fidélité d'attachement aux référents du milieu d'origine et le désir d'accomplissement de soi et d'émergence individuelle, comme acquis du nouveau milieu, garde toute sa pertinence parce qu'elle suscite toujours de nouvelles problématiques.

CHAPITRE 2

CADRE THÉORIQUE ET CONCEPTUEL

2. 1. CADRE THÉORIQUE : L'IDENTITÉ NARRATIVE

Dans l'approche compréhensive de l'expérience de la mobilité sociale dans laquelle s'inscrit ce travail, le concept de l'identité narrative de Paul Ricoeur servirait mieux comme cadre théorique. Elle permettra de bien saisir l'importance du récit de soi dans l'expérience de la mobilité sociale des immigrants professionnels africains francophones. C'est grâce à la capacité narrative des participant(e)s qu'il est possible de comprendre le sens qu'ils donnent au maintien continu des liens forts avec le milieu d'origine et à leur accomplissement social et professionnel.

Il est certain que l'œuvre ricoeurienne ne fournit d'emblée aucun travail empirique portant sur les phénomènes sociaux. Mais, plusieurs références à ses concepts fleurissent dans les sciences humaines et sociales depuis plusieurs décennies. C'est le cas de l'identité narrative. Cette dernière figure depuis plusieurs années dans certaines problématiques des sciences humaines et sociales, dont la sociologie.

Historiquement, l'identité narrative s'est construite dans un contexte problématique dont le but n'était pas directement de procurer des ressources analytiques aux sciences humaines et sociales, mais plutôt de résoudre un problème qui hante toute la tradition philosophique, à savoir : la construction de l'identité personnelle. Pour comprendre la pertinence initiale du concept d'identité narrative chez Paul Ricoeur, il faut le replacer dans le cadre d'une interrogation sur l'identité personnelle, élaborée tout particulièrement par la tradition empiriste : existe-t-il une permanence du sujet à travers la multiplicité de ses expériences ? (Johann Michel, 2012). En effet, le problème de l'identité personnelle émerge chez Ricoeur

au carrefour de deux problèmes de constitution, à savoir la constitution de l'action et la constitution de soi. Comment l'agent apparaît-il dans l'action ? Comment, en agissant, constitue-t-il soi-même ? Penser la constitution de soi comme un questionnement, c'est soulever le problème d'une permanence dans le temps (Di Attilio Bragantini, 2013).

Pour réfuter les considérations empiristes qui réduisent la permanence de soi-même à une simple croyance, remplacée par la mémoire et l'imagination, l'effort de Ricoeur consistera à mobiliser des structures de continuité de soi-même. Pour lui, si chaque action en tant que telle est temporaire et contingente, l'agent, lui qui fait l'action, est bien plus que la somme de ses actes (Ricoeur 1990). Sans nier toutes les discontinuités qui affectent l'identité personnelle, – parce qu'elle est soumise au temps qui passe –, l'intention de Ricoeur consistera précisément, à travers ces changements, de dégager de la permanence de soi-même, sachant que l'élaboration de son concept s'étend au-delà de la sphère strictement individuelle, regroupant des ensembles plus vastes que sont les sociétés, les groupes, les classes, les peuples (Johann Michel, 2012).

C'est dans « *Soi-même comme un autre* », ouvrage emblématique et référentiel en sociologie compréhensive, que l'auteur, en se référant à une distinction fondamentale entre deux considérations du sujet, parvient à porter sa contribution. Cette contribution porte d'une part sur l'identification des modalités de la permanence de soi-même correspondant aux composantes de l'identité personnelle et de leur distinction, et de l'autre part, dans l'utilisation de l'identité narrative comme médiatrice entre les deux dimensions de l'identité personnelle ou moment de synthèse de la dialectique de mêmeté et d'ipséité (Ricoeur 1990).

L'« identité-idem ou la mêmeté » constitue la première composante de l'identité personnelle. Elle fait penser à un ensemble des dispositions acquises par lesquelles on reconnaît une personne (entendue comme individu ou groupe) comme étant la même. L'identité-idem ou la

mêmeté implique une continuité temporelle pour laquelle quelqu'un reste toujours le même, interchangeable. Dans cette première composante identitaire, le caractère est qualifié de modèle de la mêmeté. Il se comprend alors comme l'ensemble des marques distinctives qui permettent de réidentifier un individu humain comme étant le même. Il constitue la sédimentation de qualités personnelles d'un certain individu, un ensemble d'aspects durables (Di Attilio Bragantini, 2013). Le caractère résulte d'une part, des habitudes (ou disposition qui s'acquiert par répétition) et de l'autre part, des identifications conscientes et inconscientes. Ces dernières font penser à tout ce en quoi l'individu se reconnaît en termes de normes sociales ou culturelles, des valeurs, des idéaux, personnages, goûts ; ce à quoi il s'identifie et ce à quoi il est fidèle. Le caractère se construit donc par les identifications acquises et les habitudes contractées. Autrement dit, l'identité du caractère est assurée par la stabilité empruntée aux habitudes et aux identifications acquises (Cécile de Ruckel et al, 2010). Faire référence au caractère pour l'identification d'une personne, c'est chercher à recourir à ses habitudes, à ses intérêts, à ses valeurs, à ses goûts, ses modes pour la définir. Cette opération est une identification de la personne à des caractéristiques déterminées. On reconnaît toujours quelqu'un à partir d'un certain nombre de traits. Car la personne est irréductible à son caractère bien qu'il permet d'aboutir au « qui qu'une personne est ». Le caractère ne peut pas totalement et complètement définir la personne. Il ne dit jamais le tout de l'individu et sur l'individu.

L'« identité-ipse ou soi-même » est la seconde composante de l'identité personnelle. Elle est définie en termes éthique comme maintien de soi par la parole donnée à autrui à travers la promesse faite. Pour Ricoeur, la tenue de la promesse paraît bien constituer un défi au temps, un déni du changement (P. Ricoeur cité par Johann Michel, 2012). L'identité-ipse renvoie à ce qu'il y a de plus autonome en soi, à ce qui nous donne l'intuition de notre liberté. C'est l'identité qui demeure dans le temps bien qu'elle ne soit pas assujettie au changement, au

développement (Di Attilio Bragantini, 2013). L'identité-ipse s'atteste dans la reconnaissance que le sujet a d'être à l'initiative de ses actes, de son éthique et de ses paroles, de son engagement, de ses multiples réalisations.

La mêmeté ou identité-idem suppose une permanence dans le temps, une opposition au différent, au changeant, aux variables. Elle, c'est la stabilité, la durabilité, l'invariabilité. C'est l'identité substantielle, structurale, immuable dans le temps écoulé. Elle fait penser également à l'identité sociale (une disposition acquise, à quoi il nous faut consentir ; un ensemble des dispositions durables à quoi on reconnaît une personne). Par contre, l'ipséité ou soi-même désigne une part de pluralité et de diversité au cœur de l'identité personnelle, irréductible à la seule identité sociale. Elle est une singularité de la personne, la part subjective de son identité personnelle irréductible aux traits objectifs de son caractère, auxquels on le reconnaît socialement (Gérôme Truc, 2005). L'ipséité ou soi-même permet de supposer d'autres modalités d'identité non identiques. Elle suppose une prise de distance entre soi et son caractère, soi et son histoire, soi et son vécu, par l'entremise du récit. Elle est comprise comme l'« identité mémorielle » qui oblige le sujet à tenir ses promesses malgré ses changements d'intérêts. L'ipséité, par le maintien de soi grâce à la parole tenue, tente de répondre à la question du « qui de l'existence », de l'identité personnelle. Elle renvoie à cette part de l'« individualité » de la personne. Par contre, l'idem répond à la question du « quoi et du comment ».

Dans l'établissement de la distinction entre les deux composantes identitaires personnelles, il se pose la question de leur rapport. En effet, l'identité-idem et l'identité-ipse, toutes deux isolées, ne permettent pas de saisir l'identité personnelle. Pour résoudre cette difficulté, Ricoeur pense à une considération intermédiaire capable de trouver une convergence possible

entre les deux composantes tout en gardant leur différence. C'est l'identité narrative qui s'incarne dans le récit que la personne se fait.

Dans l'acception ricoeurienne, l'identité personnelle renvoie au fait que nonobstant l'inscription de l'être humain dans le temps, il ya quelque chose de lui qui se maintient, qui reste inchangé, au-delà de ce temps qui passe. C'est le cas de la parole donnée et tenue. La question de l'identité personnelle est celle de la permanence dans le temps de la personne ou de la « permanence de soi ».

De ce qui précède, il se révèle que l'identité personnelle s'énonce selon deux pôles, ayant chacun son mode de permanence : l'idem avec la « permanence subie » et l'ipse avec la « permanence voulue », tous deux manifestés à travers le récit qu'une personne construit sur elle-même. Le caractère et la parole tenue, la perpétuation du même et le maintien de soi, sont les deux modèles de permanence, considérés aussi comme les deux pôles entre lesquels oscille l'identité de la personne. Cette identité n'est accomplie que dans sa dimension narrative, au travers des aléas d'une histoire humaine. Car, c'est dans une opération de synthèse «concordance-discordance » des événements, à travers la narration, que cette identité prend sens. La synthèse concordance-discordance fait que la contingence de l'événement contribue à la nécessité en quelque sorte rétroactive de l'histoire d'une vie, à quoi s'égalent l'identité du personnage. Ainsi, le hasard est-il transmué en destin (P. Ricoeur, 1990, p.175). En effet, c'est par la mise en intrigue que l'individu donne une unité de signification à toutes les péripéties et à tous les événements qui surviennent dans son histoire et affectent son identité (Johann Michel, 2012). La mise en intrigue, c'est la composition du récit proprement dit, l'agencement des faits, l'opération de « configuration » rendant possible la « réfiguration ». Elle consiste à regrouper plusieurs faits ou événements pour en faire un tout ou une unité suivant un ordre qui est une représentation ou une imitation de la réalité enrichie

par la créativité et l'imagination du narrateur (Di Attilio Bragantini, 2013). Comprise comme une mise en forme narrative, la mise en intrigue constitue une « synthèse de l'hétérogène ». Et la transformation inhérente au récit est précisément le résultat de cette mise en intrigue. En d'autres mots, mettre en intrigue, c'est configurer, agencer des événements pour en faire une histoire cohérente où l'hétérogène et le contingent sont rendus nécessaires. L'hétérogénéité et la contingence désignent ici tout événement ressenti comme contrariant son projet d'existence (Cécile de Ruckel et al, 2010), tel qu'il soit. La mise en intrigue, c'est l'ordre que nous donnons à nos actions ou nos événements à travers la narration afin qu'ils aient un sens. C'est le moment de synthèse de la « dialectique de mêmeté et d'ipséité », qui mobilise la notion de mise en intrigue comme assemblage d'actions accomplies, construction d'une histoire selon Paul Ricoeur. Ainsi expliquée, l'identité humaine est alors de nature narrative, car la narration permet d'intégrer à la fois les deux dimensions de l'identité personnelle à travers la permanence subie et la permanence voulue. Il s'agit de cette double considération que chaque individu a de se reconnaître avoir évolué ou changé et en même temps avoir l'impression de rester le même quelles que soient les mutations profondes effectuées dans son existence. Le fait de ne pas changer et le sentiment de permanence de soi qui donne une sensation de continuité, de cohérence et d'unité de soi-même, s'articulent dans la narration. Cette dernière se constitue comme une opération transformatrice. Elle est ce travail qui cherche à donner satisfaction à la fidélité du récit par rapport à la vie narrée, c'est-à-dire qu'il soit l'histoire de cette vie. La narration a l'obligation d'incarner cette vie racontée, la mettre en forme, en livrant ainsi un cadre de compréhension qui permet d'entrevoir une fondamentale unité au fond du déroulement des événements. Cela signifie que le récit, tout en répétant la vie, lui donne une forme, une concordance. Cette unité que la narration donne au parcours d'une vie humaine n'est possible qu'à travers sa forme textuelle. C'est le texte qui est le lieu des médiations entre les oppositions qui surgissent. Si la vie représente le terrain du

déclenchement des événements, (...), le texte en est la mise en ordre, le processus transformateur qu'en dégage le sens. L'unité du texte correspond dès lors à l'unification du profil individuel (Di Attilio Bragantini, 2013).

En effet, le récit ne consiste pas seulement dans un principe d'ordre répondant à un agencement interne de faits, mais permet aussi de revenir à la vie même et de transformer ainsi les identités personnelles (Johann Michel, 2012). C'est à travers le récit que s'opèrent le développement et la construction du sens. Ce récit de soi, qualifié de récit autobiographique, est constitutif de l'identité personnelle, de l'histoire de l'identité de chaque être humain. Il est le « principe réconciliateur » de ce qui est contraire, à savoir la mêmeté et l'ipséité. Nous comprenons alors la conception ricœurienne du récit comme vecteur de l'identité personnelle.

Comme sujet, chaque individu produit, de manière cohérente, un récit de sa vie construit sur des événements passés pour rendre compte du comment on est arrivé à devenir ce qu'on est. Ce récit de vie fait partie de la vie avant de s'incarner dans l'écriture. Il fait toujours un retour à la vie selon des multiples voies de l'appropriation. Le récit sert d'appui pour la constitution de l'identité personnelle, « à travers le passage entre expérience de la vie et récit en configurant la première dans le deuxième » (Di Attilio Bragantini, 2013). La narration que l'acteur fait sur lui-même est une clé d'accès à la compréhension de « qui il est ou qui il fut », à la connaissance de son histoire dont il est lui-même le personnage. À travers son récit, l'acteur se réapproprie son action et ses conséquences en préservant la permanence de soi, cette part de singularité personnelle révélée par son action. Alors, pour comprendre qui est ou qui fut quelqu'un, nous ne le saurons qu'en connaissant l'histoire dont il est lui-même le héros (Hannah Arendt cité par Gêrôme Truc, 2005).

L'identité narrative est alors comprise comme la capacité que possède la personne de mettre en récit, de manière cohérente, les événements de son existence. L'identité narrative permet de rendre compte à la fois du niveau des habitudes, des variations, des changements de la vie et du fondement permanent, de l'immuable. Elle permet d'entrevoir le soi et le même dans une unité qui les comprend, au double sens de la synthèse narrative et de l'interprétation (Di Attilio Bragantini, 2013). La construction d'une telle identité n'est possible qu'à travers de récits autobiographiques.

Cette identité narrative est une connexion entre les événements que constitue la mise en intrigue, qui permet d'intégrer à la permanence dans le temps ce qui paraît en être le contraire sous le régime de l'identité-mêmeté, à savoir : la diversité, la variabilité, la discontinuité, l'instabilité (Ricoeur, 1990). L'identité narrative se fonde sur la dialectique entre permanence subie et permanence voulue.

La notion de l'identité narrative, définie comme un double regard, rétrospectif en direction du champ pratique, prospectif en direction du champ éthique, est la médiatrice entre les deux dimensions de l'identité personnelle. Le récit ou la narration apparaît comme le médiateur entre les deux pôles, l'oscillateur constituant l'identité (Ricoeur cité par Jérôme Truc, 2005). Le sujet ne peut s'unifier narrativement que s'il est en mesure de construire un principe de concordance à travers toutes les péripéties de son existence. Car si le sujet n'était que concordance, il deviendrait à la limite une sorte de substance intemporelle et rien ne pourrait finalement lui arriver. En revanche, s'il n'était qu'une suite d'événements contingents, il manquerait un principe d'intelligibilité pour le reconnaître et l'identifier. Ainsi, le pari ricoeurien est tel que: réussir à donner sens jusqu'au moindre événement de l'existence, jusqu'à pouvoir transformer le hasard en destin (Johann Michel, 2012).

L'acte de narration est en effet cet acte par lequel nous prenons connaissance de notre passé et de celui des autres. Pour Ricoeur, il existe quelque chose qui peut rassembler la multiplicité de nos expériences vécues, quelles qu'elles soient. Ce quelque chose correspond à l'intelligibilité que nous donnons au récit de notre vie (P. Ricoeur cité par Johann Michel, 2012), c'est-à-dire au sens et à la signification donnés au récit pour le rendre compréhensible. Ceci est spécifique à l'individu. L'identité narrative apparaît comme une assignation à un individu, à un groupe, à une communauté d'une identité spécifique, capable d'intégrer de changement, de mutabilité dans la cohésion d'une vie. Par le récit de vie, chaque individu est à mesure de réunir l'ensemble des dispositions durables acquises et la part de diversité et de subjectivité de son identité personnelle irréductible au mode de permanence de l'identité, de situer son identité dans un juste milieu entre les deux « pôles identitaires ». L'identité narrative devient donc cette compréhension de soi, cette interprétation de soi parmi tant d'autres, qui trouve dans la narration, une médiation privilégiée parmi d'autres signes et symboles. L'identité narrative est ce besoin propre de l'être humain de se rendre à soi-même intelligible ce qui nous arrive dans notre parcours afin d'en faire sa vie (Gérôme Truc, 2005).

L'histoire de vie d'un individu est une recomposition des plusieurs tranches d'histoires qu'il ne cesse de se raconter sur lui-même. Cette recomposition fait alors de la vie elle-même un tissu d'histoires racontées. L'ensemble de nos histoires vécues sont enchevêtrées dans les histoires des autres. Des parties entières de nos vies font de tranches de l'histoire de la vie des autres, par exemple de familles, de parents, d'amis, de compagnons de travail et d'études, de voisins de quartier, de personnes de même origine sociale ou ethnique, etc. Pour que cette vie soit figurée sous la visée de la « vraie vie », il faudrait qu'elle soit rassemblée en un tout cohérent, qu'elle forme une unité. C'est à travers l'identité narrative que la personne acquiert cette capacité de constituer, à partir du récit, la « médiation réflexive » qui conduit à la reconnaissance de soi-même dans l'histoire de vie. Elle donne la possibilité à ce qui est

invariable, interchangeable, permanent et immuable de devenir mobile, variable et muable ; à ce qui est plus singulier à l'individu de devenir source de modification ou de mise en question de ce qui est constitutif socialement (ou perceptions sociales durables par rapport à celles dites individuelles).

L'identité narrative est une structure universelle de la compréhension de soi. Elle permet de sortir l'identité personnelle d'un clivage où elle serait vouée à des contradictions sans issue. En racontant notre vie ou des séquences de celle-ci, nous en construisons ou reconstruisons la cohésion. C'est ce que Ricoeur nomme l'identité narrative, la construction de soi-même à travers le récit. C'est dans l'identité narrative que le sujet humain a la capacité de s'inventer et de se construire.

Au fait, l'identité narrative se construit à travers le récit narratif. Car, c'est seulement dans le récit que le sujet peut raconter comment il a orienté sa vie, comment il s'est approprié les détails de sa vie pour en faire enfin une trajectoire pleine de significations existentielles. Le récit constitue ce moyen par lequel la personne raconte comment, à mainte reprise, dans le temps, elle s'est transformée. C'est à travers le récit qu'on peut savoir qui a fait quoi et comment il l'a fait. C'est donc au moyen de son récit que l'individu arrive à mettre en forme ses expériences vécues, les rendant par là même intelligibles à soi-même et aux autres. La mise en récit de nos tranches de vie nous permet de nous comprendre nous-mêmes et de nous faire comprendre et connaître aux autres. En racontant mes expériences vécues, je me comprends dans le face à face avec le texte de mes récits. Ceux-ci me donnent une interprétation de ce que j'ai accompli. Je peux me reconnaître à travers cette interprétation que je considère acceptable pour moi. Autrement dit, se raconter, c'est se comprendre par l'interprétation que l'on se donne de soi, grâce à la médiation du récit ; se comprendre devant le récit que l'on élabore de sa vie et recevoir de celui-ci les conditions d'un soi autre que le

moi qui en a précédé la construction. En racontant, la personne donne donc du sens (direction/signification) à son histoire, sens par lequel le récit n'a pour effet que de le produire par l'acte même de raconter (Cécile de Ruckel et al, 2010). Le rôle central du récit serait donc de permettre au sujet d'accéder à son histoire et, de ce fait, à lui-même. Ce retour sur soi par un récit dans lequel il se reconnaît permet, malgré la discordance apparente de la suite des événements de vie, d'offrir une cohérence, une unité et un fil directeur de son parcours humain. Bien plus, dans le récit de soi, c'est l'entièreté, la globalité de la vie du sujet qui se profile dans la narration. Quel que soit ce qui est raconté, c'est toute la vie de l'individu, d'un groupe, d'une famille, d'une communauté, faite à la fois de ruptures, de déchirures et d'habitudes rigides, qui est mise en récit.

Comprise alors comme l'expression symbolique du sens qu'une personne donnée croit reconnaître de sa vie (Guy-Marcel Mbira, 1994), l'identité narrative est comme l'identité reconstruite par le sujet narrateur à l'aide de mise en récit des événements, des souvenirs de sa vie afin de les faire revivre. Cette identité narrative qui se construit tout au long du récit est le fruit d'une vie examinée, clarifiée ou refigurée.

Identité propre ou spécifique à chaque individu, organisée par et à travers le récit qui se décline dans l'histoire d'une culture, l'identité narrative a pour caractéristique de faire de l'individu l'auteur de son histoire ou de sa vie, un sujet autonome, responsable. Cette identité narrative est également le lien que l'homme entretient avec l'histoire en général et qui permet de prendre en considération à la fois la part de l'individuel (valeurs personnelles ou individuelles) et du collectif (références, valeurs communautaires). Elle permet la réalisation d'une double appartenance (singulière et communautaire ou collective) où le sujet est à la fois l'« auteur et l'acteur de sa vie ».

Par l'identité narrative, la narration dit toujours quelque chose des appartenances et des références familiales, sociales, culturelles, des différents événements subis par le « je narrateur » dans son interaction avec les autres puisque notre identité ne peut pas se construire sans les autres. Elle est définie comme une identité avec les autres. Cependant, la constitution identitaire personnelle dépasse la seule reproduction des références et des rôles sociaux définissant l'identité psychologique et sociale.

Dans le cadre de cette recherche qui porte sur la construction compréhensive et explicative de maintien continu des liens forts avec le milieu d'origine dans la trajectoire socioprofessionnelle des immigrants, la théorie de l'identité narrative constitue un outil théorique important. Entant que théorie de la construction de soi, elle permettra aux immigrants enquêtés de raconter de façon structurée et consciente l'histoire de leur trajectoire sociale, caractérisée par des motivations profondes de réalisation de soi, de tension sociale et de maintien des liens forts au milieu d'origine. Dans leurs différents récits narratifs, ils sont reconnus pour des acteurs de leurs actions. Il est intéressant de saisir, à travers le récit de soi, la compréhension et la signification que les participants donnent sur leur mobilité socioprofessionnelle, sur la tension sociale et sur l'attachement au milieu d'origine. En effet, le discours narratif est le lieu où se déploie l'identité narrative (Ricoeur, 1990 cité par Jules Naudet, 2012) qui permet à la personne en ascension sociale de donner la signification à tous ses événements composant sa trajectoire. Les immigrants enquêtés, par l'entre mise de la narration cohérente qu'ils font sur leur parcours composé des multiples péripéties, cherchent entre autres à reconstruire leur attachement au milieu d'origine, à fournir une signification sur la continuité des liens forts avec leur milieu d'origine, et à donner un sens à leur réussite sociale et professionnelle. Leurs différentes narrations ne sont pas de simple assemblage des faits, mais cela suppose une construction de sens, une structure narrative unifiant l'ensemble des événements faisant partie de leur vie. Elles sont une expression de recherche et de

construction identitaire personnelle et communautaire; une connaissance de soi-même et de l'autre ; une constitution de la personne et de l'histoire propre à chacune. Les récits qu'ils font sur eux-mêmes sont des histoires de leur identité à travers lesquelles ils relatent, comprennent et expliquent d'une part leurs efforts d'accomplissement de soi avec ce que cela entraîne et de l'autre part, leur permanence dans les rapports d'identification au milieu d'origine. L'identité narrative leur permet de construire des récits personnels dans lesquels ils essaient de répondre à la question suivante : « qui suis-je ? » ; de rendre compte des événements passés, des cohérences qui se trouvent derrière ceux-ci et des interprétations qu'ils en font. C'est à travers les récits narratifs qu'ils donnent du sens aux événements qui composent à la fois la détermination de réalisation de soi, l'enracinement et l'identification au milieu d'origine. À travers les récits qu'ils font eux-mêmes sur leur parcours socioprofessionnel et sur le maintien de leurs liens forts au milieu d'origine, ils structurent leur parcours et leur identité. Grâce à son identité narrative, l'immigrant se reconnaît soi-même dans une histoire qu'il compose et invente la cohérence afin de rendre intelligible à soi-même et aux autres les événements les plus marquants de son expérience socioprofessionnelle. Cela lui permet aussi de s'ouvrir à une possibilité de réalisation pleinement de soi-même par une dynamique de prise de conscience de soi et de celle des autres dans sa trajectoire socioprofessionnelle. La narration que l'immigrant professionnel africain francophone fait de son parcours social lui ouvre à la compréhension de son expérience, de ses actions par rapport à son milieu d'origine afin de les revivre autrement à partir d'une reconstruction des liens solides avec le milieu d'origine.

Par ailleurs, chaque expérience de la mobilité sociale provoque non seulement une rencontre de personnes aux compétences professionnelles, ouvrières, parentales, etc., mais un échange culturel et humain ; une rencontre et une découverte d'une multitude des références sociales et culturelles (façon d'être, de faire, d'agir ; valeurs, pratiques); une rencontre de nombreuses figures identitaires qui influencent les personnes en mobilité sociale. Dans ce sens,

l'expérience de la mobilité sociale internationale des immigrants professionnels africains francophones touche aux représentations sociales et culturelles (aux manières d'être, de faire et d'agir, aux valeurs et pratiques, aux enjeux identitaires). Dans un tel contexte, les références subies et les valeurs choisies se démarquent les unes des autres; les identités voulues et imposées se distancient les unes des autres. Par conséquent, la tension sociale émerge entre détachement, renonciation et acceptation continuelle des références sociales et culturelles; entre émergence de soi et attachement au milieu d'origine.

Aux prises avec les nouvelles références, la double question sur ce qui reste de ce qu'ils étaient et sur ce qu'ils sont par rapport à l'identification concrète au milieu d'origine ne cesse de préoccuper les immigrants. Comment arrivent-ils à dévoiler, à exprimer ce qui leur est propre ? Comment parvenir, dans l'expérience de la mobilité sociale, tout en étant soi-même (entendu ici au sens de réalisation de soi, d'émancipation et d'émergence de soi), à garder sa fidélité, sa continuité et son identification aux «identités permanentes» de son milieu d'origine? Autrement dit, la mobilité sociale, en ce qu'elle implique de transformation de soi, de réforme des dispositions d'origine et d'acculturation, soulève avec une acuité toute particulière la question du caractère changeant, variable de l'identité ou de sa permanence dans le temps (Jules Naudet, 2012). Devant ces questions, le recours à la théorie de l'identité narrative constitue une issue de solutions. Car, c'est en se racontant que l'immigrant professionnel africain francophone parviendra à se constituer comme sujet moral et qu'il parviendra à faire tenir les deux bouts de la chaîne: la permanence dans le temps du caractère et celle du maintien de soi (Ricoeur, 1990, p.190). Le récit narratif permettra aux participant(e)s de mettre ensemble, de façon structurée, ce qui est commun à toute mobilité sociale et ce qui fait la particularité de leur trajectoire sociale et professionnelle. C'est par l'entre mise du récit construit par chacun, de manière cohérente, sur ses propres histoires passées, que les immigrants enquêtés peuvent rendre compte de leur trajectoire sociale comme

une « totalité singulière » d'une vie pleine de significations. Par des expériences décrites dans la narration, ils vont tenter de construire un sens, une logique d'interprétation pour rendre compréhensible et justifiable leurs défis de réalisation de soi, les rapports discordants et divergents avec le milieu d'origine et également l'identification permanente aux traits caractéristiques du milieu d'origine. Grâce aux différentes thématiques sur lesquelles portent leurs récits, ils vont décrire les expériences de leur mobilité socioprofessionnelle afin de rendre compte de leur façon de comprendre et d'expliquer leur processus de réalisation de soi, la fidélité constante aux traits caractéristiques du milieu d'origine. C'est également faire comprendre ce qui leur est particulier dans l'ajustement d'avec le milieu d'origine. Il s'agit d'un ensemble d'éléments que les immigrants professionnels africains francophones mobilisent dans la façon de comprendre et d'expliquer l'attachement au milieu d'origine et pour juger le sens des expériences de leur trajectoire sociale et professionnelle.

2.2. CADRE CONCEPTUEL

Les concepts de réalisation de soi, de tension, de professionnel africain francophone et d'attachement au milieu d'origine sont des concepts-clés dans cette étude. Ils nécessitent d'être expliqués pour les rendre plus compréhensibles et observables dans l'expérience de la mobilité sociale des immigrants professionnels africains francophones.

2.2.1. Réalisation de soi

Dans l'expérience de la mobilité sociale, la réalisation de soi pourrait être comprise de plusieurs manières, en partant des deux univers sociaux qui sont le milieu d'origine et le milieu d'accueil. C'est entre le milieu d'origine et le milieu d'arrivée que peut être comprise la réalisation de soi. Dans le cadre de ce travail, elle fait plus mention au milieu d'origine qu'au milieu d'accueil. C'est par rapport au pays d'origine, à la communauté d'origine, à la famille, au quartier d'origine que l'on peut comprendre la réalisation de soi des immigrants

professionnels africains francophones. Dans ce sens, la réalisation de soi peut se comprendre comme le fait de s'accomplir, de se construire en tant qu'individu jouissant d'autonomie, d'indépendance et de liberté. Elle est alors synonyme d'affirmation individuelle, de l'émergence de soi, de construction de soi, de l'affranchissement de soi, de l'autonomisation de soi et de l'émancipation individuelle (Mahamet Timera, 2001; Philippe Pierre, 2001 ; Nassira Hedjerassi et al., 2008 ; Jacinthe Mazzocchetti, 2014 ; Hamidou Dia, 2014). Dans le projet de la mobilité sociale, la réalisation de soi pourrait être comprise de plusieurs manières. On parlerait de la capacité qu'a le sujet d'agir de façon autonome sur plusieurs aspects et dimensions de sa vie par rapport à sa communauté d'origine (Sofia Laiz Moreira, 2012). La réalisation de soi fait penser à l'indépendance que possède la personne par rapport aux contraintes relationnelles et tant d'autres vécues au sein du groupe d'origine. Elle cristallise le désir d'émancipation qui désigne l'action de se libérer, de se dégager d'une dépendance morale, des préjugés de son époque, de s'affranchir d'un état de dépendance et de soumission. C'est le cas de l'émancipation du mineur, de la femme, de l'esclave, du prolétariat. S'émanciper de son milieu d'origine, c'est échapper à un destin social et familial (Nicolas Roux, 2015). Il s'agit de jouir de la capacité d'accomplissement décisionnel personnel sur plusieurs aspects de la vie avec ses univers sociaux. La réalisation de soi s'explique aussi par le fait de sortir des tutelles traditionnelles très contraignantes dans certaines dimensions de la vie. Elle signifierait l'engagement pour l'individu de trouver sa place, sa reconnaissance, et celui de prendre distance avec la société d'origine dans une possibilité de contourner ou de rejeter certaines contraintes familiales, matrimoniales ou statutaires en vue de gagner en autonomie (Sylvie Bredeloup, 2012). La réalisation de soi fait penser à la possibilité que la personne a de changer de cap, de modifier ses points de vue ou d'ouvrir des perspectives inédites ou la potentialité de réorienter son existence et de marquer un tournant de vie radical

et définitif (Marc Brevigleiri, 2010). Se réaliser en tant qu'individu fait penser à l'émergence de l' « individualisme » entendu comme valeur positive.

En effet, Le Grand Robert de la Langue Française 2^{ème} éd. Tome 4, définit l'individualisme comme « une théorie ou une tendance qui voit dans l'individu la suprême valeur dans le domaine politique, économique, moral. Il est aussi une théorie visant au développement des droits et des responsabilités de l'individu ». Cette définition privilégie l'autonomie individuelle, les intérêts et la valeur de l'individu par rapport à ceux du groupe. L'individualisme repose alors sur deux principes, à savoir la liberté individuelle (le droit de se préoccuper en premier lieu de la condition des individus de la société avant la condition de la société elle-même) et l'autonomie morale (chaque individu se doit de mener une réflexion individuelle, sans que ses opinions soient dictées par un quelconque groupe social). L'individualisme dont il est question s'attache aux valeurs de l'émergence, de l'émancipation et de l'autonomisation de l'individu dans l'expérience de la mobilité sociale ascendante dans une perspective africaine.

L'individualisme ne constitue pas une donnée originelle de l'humanité. Il se déploie en effet progressivement et conflictuellement dans les communautés tribales archaïques de type holistiques et organiques à partir d'une succession de moments distincts d'émancipation et d'émergences spécifiques qui nourrissent et scandent son histoire. En d'autres termes, l'individualisme ne résulte pas de l'application d'une doctrine préalablement et rationnellement élaborée, mais naît et se déploie spontanément grâce à l'interaction des modèles culturels liés au christianisme et de brèches ouvertes dans l'organisation économique, sociale et juridique de la vie courante (Alain Laurent, 1993). De ce fait, la théorie de l'individualisme a une histoire. En effet, le fait d'ériger sa propre vie en tant que norme suprême n'est pas une préoccupation naturelle et universelle. C'est une construction sociale, une invention liée à des formes sociales particulières (Jean-François Dortier, 2000).

Bien que chronologiquement, il semble difficile d'admettre de façon unanime la généalogie de l'individualisme, mais du point de vue sociologique, la religion l'emporterait sur la genèse de l'individualisme par rapport à la philosophie. Cette hypothèse se tient sur le fait que la religion agit sur la société tout entière et est en relation immédiate avec l'action (Max Weber cité par Louis Dumont, 1983). Ainsi, Louis Dumont voit la religion comme le « ferment cardinal » de l'individualisme. Le processus historique qui a donné naissance à l'affirmation de l'individu – entendu comme valeur – prend ses racines dans l'essor de la religion chrétienne.

De tous les auteurs qui se sont concentrés sur l'histoire et l'analyse de l'individualisme, Louis Dumont est le premier à avoir esquissé une généalogie de l'idéologie individualiste moderne en s'appuyant sur l'approche oppositionnelle entre holisme et individualisme. Il fournit les éléments sur le processus historique qui a conduit à l'affirmation de l'individualisme comme valeur.

Dans les *Essais sur l'individualisme* (1983), Louis Dumont apporte une clarification sur le terme individu. D'une part, l'individu est compris comme un sujet empirique doué de parole, de pensée, de volonté et un échantillon indivisible de l'espèce humaine, tel qu'il est rencontré dans toutes les sociétés. De l'autre part, l'individu est compris comme sujet normatif. C'est l'être moral indépendant, autonome, et essentiellement non social, qui porte des valeurs suprêmes, tel qu'on le rencontre avant tout dans notre idéologie moderne de l'homme et de la société (Louis Dumont, 1983). Ici, l'individu comporte un ensemble d'idées et des valeurs communes dans une société. C'est sur cette deuxième acception du terme individu que porte la théorie de l'individualisme comme « idéologie ». Cet individualisme est défini par Dumont comme une configuration idéologique moderne, c'est-à-dire un système d'idées et des valeurs qui a cours dans un milieu social donné. Par idéologie, il entend l'ensemble social de représentations, ensemble des idées et valeurs communes dans une société (Louis Dumont,

1983). En d'autres termes, la théorie de l'individualisme s'articule sur l'individu pris comme « sujet normatif ». Cet individu, considéré comme valeur suprême subordonnant la « totalité sociale »-, à l'opposé de l'idéologie et de la société traditionnelles -, permet de construire l'idéologie et la société modernes. La théorie d'individualisme repose avant tout sur la conviction que l'humanité est composée non pas d'abord d'ensembles sociaux (nations, classes, familles, etc.), mais d'individu, d'êtres vivants indivisibles et irréductibles les uns aux autres, seuls à ressentir, à agir et à penser réellement.

D'une manière générale, l'individualisme est avant tout l'affirmation et le développement de l'autonomie (la liberté pour l'individu de se choisir) et de l'indépendance (la liberté pour l'individu d'agir en conséquence dans la société et par rapport aux autres). L'aspiration à l'autodétermination, la vocation à l'indépendance en tant que propriétés potentielles de l'individu pour s'affranchir du contrôle social, de modèles uniformes et stéréotypés imposant des rôles sociaux, sont des notions qui traduisent les évocations de l'individualisme. La volonté continue d'émancipation des entraves extérieures s'opposant à la réalisation de fins individuelles, l'affirmation d'une « identité singulière », constitue également d'expressions de la révolution de l'individualisme. L'individualisme traduit, non seulement un élément conduisant à privilégier les intérêts personnels et à se désengager des actions collectives durables, mais aussi un modèle comportemental qui privilégie pour l'individu la volonté d'exister par soi-même. Idéalement, l'individualisme est une forme de vie en société permettant à chacun d'avoir les reconnaissances dont il a besoin pour écrire sa vie, d'avoir les moyens de réaliser sur le temps de travail et de loisir, ce qu'il veut produire (De Singly, 2005 cité par Gwenaëlle Ogandaga, 2008).

Par ailleurs, comment rendre compte du vécu de l'individualisme dans les sociétés dites africaines ? Y est-il présent comme vision, notion, valeur positive marquant l'individu dans sa

vie de sujet et membre d'une communauté ? Sur quelles représentations se définit l'individualisme dans les sociétés africaines ?

Les « figures de l'individualisme », qui occupent aussi une place prépondérante dans les sociétés contemporaines africaines, ne sont pas une donnée neuve. Elles sont anciennes et bien inscrites dans les sociétés africaines.

Dans l'ouvrage collectif intitulé « *L'Afrique des individus* » dirigé par Alain Marie (1997), la question de l'individualisme, pièce maîtresse de la réflexion sociologique sur la modernité et la postmodernité occidentales-, a été mise à l'épreuve de la réalité africaine. Cet ouvrage s'investit, pour la toute première fois, de manière explicite, sur les processus d'individualisation africaine (Anne E. Calvès et al, 2007). À la suite de cet ouvrage, de nombreuses recherches menées dans plusieurs régions francophones et anglophones d'Afrique (Afrique de l'Ouest, centrale, australe, etc.) attestent l'émergence et l'affirmation de l'individualisme qui se manifestent sous les sphères publique et familiale (politique, religieuse et culturelle) et sous des « figures emblématiques».

Premièrement dans la sphère publique, le déploiement de l'individualisme renvoie : à la participation à la vie démocratique et à la refonte politique, aux politiques publiques et à la gouvernance, à la sécurité nationale à travers de mobilisation populaire d'acteurs individuels (étudiants, travailleurs urbains) ; à l'émergence des individus et des groupes pour promouvoir le système pluraliste institutionnalisé et légitimé; à l'investissement des citoyens dans des questions sociales (crise alimentaire, mobilisation de la société civile). On parle aussi de l'irruption de l'individualisme dans le domaine des débats publics, avec le concept de citoyenneté culturelle comme grille de lecture (Anne E. Calvès et al, 2007). C'est le cas de l'engagement citoyen dans le paysage associatif des jeunes musulmans comme espace d'affirmation de leur identité dans le contexte de fort regain religieux (Mamoudou, Marie-

Nathalie et Muriel Gomez-Perez, cités par Anne E Calvès et al, 2007). L'individualisme se définit également par la volonté d'accomplissement de soi aux modes d'existence ou des styles de vie fortement marqués par la figure violente et ambiguë de la déparentalisation ou par le sacrifice de la vie (Joseph Tonda, 2007).

Deuxièmement dans la sphère familiale, l'émergence et l'affirmation de processus d'individualisation apparaissent dans les pratiques des solidarités familiales (déconcentration du confiage³, renforcement de la solidarité conjugale par l'investissement économique des femmes brisant ainsi le pouvoir du mari d'être le seul pourvoyeur de la famille) ; dans l'institution matrimoniale par l'augmentation des unions sans consentement de la famille des futures épouses et des mariages où les individus forcent l'autorité familiale (Parfait Eloundou et al. ; Véronique Hertrich ; Mamoundou Dimé cités par Anne E Calvès et al, 2007). L'individualisme apparait ainsi comme un trait culturel, une pratique intégrée dans le système des valeurs et un mode de vie spécifique (Mahamet Timera, 2001) dans les sociétés africaines. L'individualisme dont il est question dans l'ensemble de sociétés africaines contemporaines est un individualisme différent de celui de « chacun pour soi ». La compréhension de l'individualisme dans les sociétés africaines ne signifie pas un affranchissement pour l'individu de ses obligations de solidarité à l'égard de la communauté; il n'est pas question de mettre ses compétences et talents spécifiques (ou les avantages de sa position sociale) pour la seule satisfaction de ses pulsions et ambitions personnelles, au

³ Le confiage est une pratique qui consiste à confier la garde d'un enfant à des parents pendant une période prolongée. C'est un système des solidarités familiales et, plus spécifiquement à un type courant d'échange intrafamilial en vogue au Ghana et en Zambie. En utilisant cette théorie dans leur analyse sur l'évolution des solidarités familiales, Parfait Eloundou et Vongai Kandiwa cherchent à tester, à un niveau macrosocial, le mythe de la main invisible des solidarités familiales qui nivellerait efficacement l'inégalité économique dans les sociétés africaines. Devant ce qui est souvent tenu par acquis qu'en l'absence de mécanismes formels d'assistance sociale, les transferts économiques mais aussi démographiques au sein de la famille étendue africaine jouent un rôle de filet social majeur et facilitent un rééquilibrage des ressources entre ménages pauvres et ménages mieux nantis. Est-ce que la crise économique qui secoue les sociétés africaines a-t-elle mis à l'épreuve ces solidarités familiales, en favorisant notamment des comportements plus « individualistes » chez les chefs des ménages les moins pauvres qui accueillent, par choix ou par contrainte, moins d'enfants qu'avant ? Telle semble être l'hypothèse centrale de leur étude.

détriment des autres et de l'intérêt communautaire. Pas un individualisme qui se détend avec une puissance réactive plus brutale et amoral ; un individualisme du chacun pour soi dans l'indifférence à l'autre ou contre lui (Alain Marie, 2007). On comprend bien que l'« individualisme à l'africaine » soit une spécificité typique des sociétés africaines et qui se démarque de manière dominante d'une logique individualiste narcissique, hédoniste et autoréférentielle de l'individualisme occidental. L'individualisme qualifié de « à l'africaine » ne se déploie pas sur les principes de la différenciation outrancière individus/communauté. Il est appréhendé comme un processus hybride, fait de compromis à cause de la « sur-communautarisation » dans laquelle s'enlisent encore les sociétés africaines. En effet, c'est dans un rapport à la communauté recomposé et reconfiguré que les individus émergent et s'autonomisent dans la sphère publique et comme dans la sphère familiale (Anne E Calvès et al, 2007). Malgré leur ouverture à la modernité, les sociétés africaines continuent encore à définir l'individu par l'extériorité. Cela semble constituer une valeur parce qu'il fait une référence d'attachement à son milieu social d'origine.

La mobilité sociale comme phénomène sociétal, représente l'espace où peut s'observer de façon remarquable le déploiement de l'individualisme comme valeurs émergentes de la modernité. Dans l'expérience de la mobilité sociale, l'individualisme est synonyme d'émancipation de l'individu, de son émergence et de sa réalisation de soi. Car la mobilité sociale semble être une des voies spécifiques du déploiement de l'individualisme. L'un des déterminants principaux de tout projet de mobilité sociale demeure la promotion d'une émergence individuelle comprise comme une construction de soi, une réalisation de soi et un désir d'affranchissement par rapport aux structures du milieu d'origine (parentales, familiales, politiques, régionales, sociales, professionnelles, religieuses, etc.). Ce sont des valeurs à travers lesquelles se déploie l'individualisme. L'indépendance et la détermination de vouloir s'accomplir soi-même sont au cœur de tout projet de trajectoire sociale parce que la mobilité

sociale est souvent une expérience d'un surcroît d'indépendance par rapport aux contraintes relationnelles vécues au sein du groupe d'origine (Philippe Pierre, 2001).

Dans une perspective individualiste, les individus dans la mobilité sociale (ascendante ou descendante) sont des acteurs et des sujets - férus d'autonomie, de désir d'affirmation de soi-, qui font et vivent l'expérience de la trajectoire sociale. Ce sont eux qui donnent sens au déplacement dans l'espace social.

C'est dans cette optique que pourrait se comprendre l'aspiration des femmes migrantes africaines en France. Exclues du marché du travail, reléguées dans des emplois précaires et peu qualifiés, elles se défont des rapports de dépendance pour avoir plus d'emprise sur leur vie, devenir plus indépendantes financièrement et développer des capacités à prendre la parole en public, à se déplacer et à construire des stratégies afin de renégocier progressivement les rapports de genre au sein des familles (Blandine Veith, 2005). C'est le cas aussi de prédominance des associations liées à l'accomplissement personnel et à l'épanouissement individuel (Bernard Roudet, 2004); de l'investissement en entrepreneuriat dans les domaines des services, des activités commerciales, industrielles et agricoles et dans le secteur médical des Français d'origine algérienne (Emmanuel Santelli, 2010) ; du désir d'émancipation de la dépendance sociale et familiale comme moyen d'échapper à un destin social ou moyen de revendiquer une identité pour soi (Nicolas Roux, 2015) et du désir de vouloir exprimer sa créativité ou lutter contre l'indignité sociale (Pascale Dietrich-Ragon et al.,2015) ; du déploiement des stratégies par les professionnelles roumaines pour recouvrer un statut professionnel et une indépendance économique en dépit des multiples obstacles qu'elles affrontent au Canada (Miheala Nedelcu cité par Christine Catarino, 2005).

En effet, comme pour tout individu, la mobilité sociale pour l'Africain demeure une « démarche conquérante », un processus d'occupation de nouvelles positions sociales,

d'émancipation et de réalisation individuelle et sociale. Ainsi, la trajectoire sociale des Africains est comprise comme une démarche individuelle d'autonomisation et d'émancipation des acteurs (Mahamet Timera, 2001), valeurs dominantes contemporaines.

Dans les expériences de la mobilité sociale des Africains, le désir de se construire autres, intellectuels, supérieurs (comme logique de distinction et non de reproduction sociale), l'occupation d'une place singulière vis-à-vis de la famille autour de la question matrimoniale, les possibilités de réalisation de soi économiquement et de l'émancipation des rapports familiaux (Jacinthe Mazzocchetti, 2014); la recherche de l'excellence transnationale et d'autonomisation individuelle (Hamidou Dia, 2014) de s'inventer un avenir hors des structures sociales gérontocratiques (le désir à l'autonomie ou à l'indépendance vis-à-vis de l'autorité des aînés) et l'affranchissement d'un carcan social jugé trop étroit pour devenir quelqu'un, l'hymne à la liberté, comme acte revendicatif du droit à choisir son destin pour s'affranchir des contraintes inhérentes à l'entre-soi familial (Matthieu Louis, 2013); les réalisations plus individuelles à travers l'acquisition de biens immobiliers, de ménage, de décohabitation parentale, de privatisation des revenus (Mahamet Timera, 2001), sont autant d'actions et de pratiques essentielles dans le processus de déploiement de l'individualisme compris pour ses valeurs d'affirmation individuelle, de réalisation de soi, d'émancipation individuelle et d'autonomie.

Au regard de ces analyses, l'individualisme dans les expériences de la mobilité sociale des participant(e)s est décrit par rapport à leur milieu d'origine social. Les valeurs propres à l'individualisme sont mobilisées en rapport avec les liens que les participant(e)s en mobilité sociale entretiennent avec le milieu d'origine.

Ainsi comprise et déterminée, la réalisation de soi peut être applicable et observable dans les relations familiales, dans l'engagement matrimonial (choix de conjoint(e), nombre d'enfants).

Elle s'observe aussi du point de vue financier et économique, sociopolitique, professionnel, intellectuel et religieux.

2.2.2. La notion de tension sociale

La notion de la tension dans l'expérience de la mobilité sociale vient à peine d'être théorisée. Jules Naudet, un sociologue français, est le premier à y consacrer son temps dans ses analyses sur l'expérience des professionnels en forte mobilité sociale aux États-Unis, en France et en Inde. Dans l'ascension sociale la plus forte, la tension est liée à l'expérience de deux milieux de socialisation aux principes différents ou contradictoires. La tension naît de la capacité potentielle de percevoir un même objet (une idée ou une pratique) à partir d'au moins deux points de vue différents (celui du milieu d'origine et celui du milieu d'arrivée), même si, de manière intime, la légitimité de l'un des deux points de vue peut être remise en cause (Jules Naudet, 2007).

En effet, la tension constitue une contrainte qui s'impose à toute personne en mobilité sociale, sans distinction de pays, ni d'origines, ni de genre, ni de catégories professionnelles. Il serait donc inconcevable de parvenir à l'ascension sociale sans se confronter aux diverses contradictions et épreuves, aux nombreux reniements identitaires socioculturels et à la question de la mémoire des expériences vécues dans son milieu d'origine. Toutes ces différentes formes des confrontations auxquelles fait face l'individu laissent émerger dans sa vie des relations conflictuelles, des considérations divergentes avec ses deux univers sociaux dans lesquels se configure sa vie. Toute réussite sociale se classe dans un dilemme universel de « légitimité-relativité » entre les valeurs et les habitudes du milieu d'origine et celles du milieu d'accueil. Une telle situation exige une transformation individuelle des manières de penser, de faire et d'agir par rapport aux deux milieux de vie. Et comme tout ne

peut fonctionner que de façon unilatérale, cela déclenche un certain dysfonctionnement, une certaine divergence dans les aspects qui composent la vie de chaque milieu.

Proposée comme un nouveau « paradigme » dans l'analyse de l'expérience de la mobilité sociale ascendante, la tension permet de penser et de rendre intelligible la complexité de cette épreuve. Ainsi, toute démarche sociologique souhaitant saisir, dans un même temps et dans un même élan, l'ambivalence et la multiplicité des effets que produit la mobilité sociale ascendante doit nécessairement se concentrer sur la façon par laquelle les personnes en ascension sociale cherchent – et parviennent avec plus ou moins de succès – à réduire la tension qui existe entre leur milieu d'origine et leur milieu d'arrivée (Jules Naudet, 2012, pp.2-3). Avec cette approche, on peut parvenir à comprendre comment et par quels moyens les personnes en mobilité sociale arrivent-elles à la régulation de la tension. Pour Jules Naudet (2012), la tension peut être déclinée sous diverses perspectives théoriques. Mais deux sont significatives pour comprendre cela. La première est caractérisée de « sociologique » et la seconde de « morale ».

La dimension sociologique de la tension est liée à l'expérience de deux milieux de socialisation aux principes différents et contradictoires. Le nœud autour duquel tout s'articule c'est la rencontre entre un passé incorporé et un présent différent. Cette tension entre deux univers contradictoires va ainsi conduire l'hétérogénéité des habitudes, des schèmes d'action incorporés à s'organiser sous la forme d'un clivage du moi, d'un conflit interne central organisant chaque moment de l'existence (Jules Naudet, 2012). La situation de double socialisation entraîne une ouverture entre les deux « groupes de référence », de laquelle naît un affrontement sur les acquis possédés et sur ceux du milieu d'arrivée et entraîne la dissension dans la vie.

Quant à la dimension morale de la tension, elle se stipule de la manière suivante : même si la réussite sociale suppose une prise de distance inévitable avec le milieu d'origine, il demeure que pour beaucoup de personnes en mobilité sociale les attitudes vis-à-vis du milieu d'origine oscillent entre deux pôles qui sont la persistance de l'attachement au milieu d'origine et l'identification totale aux normes et valeurs du nouveau groupe. Ce choix, qui exige un engagement, une prise de parti, s'avère éminemment moral (Jules Naudet, 2012 ; pp.14-15). Vis-à-vis de cette tension, les individus en mobilité sociale réagissent de manière différente selon que l'on se situe du côté du milieu d'origine sociale ou de celui du milieu d'arrivée.

L'individu qui fait l'expérience de la mobilité sociale est écartelé entre deux groupes de référence. Soit, il fait son ancrage fidèlement au groupe d'origine avec acquis de ne pas trahir ou bien il s'accroche à l'acquisition de la maîtrise des schèmes d'action et de perception propres à son nouveau milieu de vie. De ce fait, un certain légitimisme est reçu comme un impératif pour espérer obtenir des rémunérations en termes de pouvoir, de statut et de revenus (Jules Naudet, 2012). Cette vie des « oscillations permanentes » entre acquis hérités du groupe d'origine et référents du nouveau groupe, difficile à s'actualiser dans le même contexte, génère des conflits interminables pour l'individu au contact de ses deux milieux sociaux.

Il convient de mentionner, par ailleurs, que la tension entre milieu d'origine et milieu d'arrivée est redoublée par des rapports de hiérarchie et de pouvoir qui opposent milieu d'origine et milieu d'arrivée. Le milieu d'origine peut être considéré comme dominé socialement, tandis que le milieu d'arrivée peut être considéré comme socialement dominant (Jules Naudet, 2007). De cette manière, la tension entre les deux milieux se traduit donc comme celle entre un point de vue dominant et un point de vue dominé.

Cette notion de tension, qui résulte du désir légitime de réalisation et d'accomplissement de soi, - caractéristiques de l' « individualisme » et du nouveau milieu par rapport aux référents propres du milieu d'origine -, est très incitative dans la manière de vivre l'expérience de la réussite sociale par rapport aux deux milieux, mais plus particulièrement avec le milieu d'origine. Elle incite à un engagement, à une prise de parti, de position, à un choix sur le groupe de référence et permet également de comprendre que derrière le choix, il y a un autre qui est celui d'un modèle de vie et de société, de valeurs (Jules Naudet, 2007).

Dans le cadre de notre recherche, la notion de la tension peut être comprise comme le fait d'entretenir de manière continue des relations discordantes et conflictuelles avec son milieu social d'origine. Elle est aussi le fait de la « dissension sociale entre deux modes de vie aux normes et considérations divergentes » (Jules Naudet, 2007). Elle se définit aussi par une récurrence du sentiment d'être en décalage avec l'un des milieux de socialisation, plus particulièrement avec le milieu d'origine.

Par ailleurs, en mobilisant cette notion dans l'appréhension et la compréhension de l'expérience de l'ascension sociale des immigrants professionnels africains francophones, il ne sera pas question d'analyser les conséquences de la mobilité sociale à la lumière de la tension, ni tracer son processus (décrire les différents niveaux ou degrés). Il ne s'agira pas de chercher à déterminer la façon dont les « modalités de réduction de la tension varient fortement selon le pays » (Jules Naudet, 2007). On ne va pas non plus chercher à savoir, de manière exclusive, si les bénéfices à retirer de la mobilité sociale suffisent à faire disparaître cette tension ou si cette tension est tellement structurante que l'expérience de la mobilité est avant tout caractérisée par ses coûts (Jules Naudet, 2012 ; p.3) ; ni chercher à quantifier et à comprendre les effets qui résultent de cette dernière sur les immigrants professionnels africains francophones qui l'expérimentent.

Mais en cherchant à l'inclure dans l'analyse de l'expérience de la mobilité socioprofessionnelle internationale des immigrants enquêtés, notre préoccupation est de parvenir à saisir la façon dont ils expliquent et donnent sens à la tension sociale avec le milieu d'origine d'une part, et de l'autre part, leur capacité de l'intégrer dans leur maintien de liens forts avec celui-ci.

Dans un contexte de tension toujours croissante entre l'émergence de soi et l'attachement aux référents du milieu d'origine, il est fort intéressant de comprendre, par une étude compréhensive, la façon dont les professionnels issus des pays africains francophones construisent leur mode de compréhension et d'explication de la tension avec leur milieu d'origine social dans les expériences de leur mobilité socioprofessionnelle. Ainsi circonscrite, la tension sociale peut se manifester et être comprise au niveau familial, financier, économique, social, intellectuel, politique et religieux chez les immigrants professionnels africains francophones.

2.2.3. Le professionnel africain francophone

Le professionnel peut se définir comme une personne ou un groupe de personnes qualifiées, possédant de compétences et du capital humain, grâce auxquels elles exercent une activité productive qui implique un salaire ou une rémunération. Cette activité inscrit donc les individus dans l'espace socialement défini par la participation rémunérée à un travail salarié (Valentin Helardot, 2006 ; Thomas Venet, 2015).

Parler du professionnel laisse penser à une classification de ce dernier en groupes professionnels. Cette classification mobilise des indicateurs capables de la rendre plus intelligible et cohérente. À l'instar de la classification internationale des professions élaborée par l'Organisation Internationale du Travail (OIT), nombreux se servent des indicateurs de l'occupation et de la hiérarchisation pour construire les groupes professionnels.

En effet, l'occupation est une approximation plus riche du statut social qu'une variable continue comme le revenu, car elle inclut, outre la notion de vie, celle de prestige, voir du pouvoir et donne une indication sur le niveau d'éducation atteint. Dans l'indicateur de la hiérarchisation, le niveau de vie et le niveau de qualification constituent les critères de sélection. Le niveau de vie est défini par trois variables : le niveau moyen, le niveau médian de la consommation mensuelle du ménage par tête et le pourcentage de ménages épargnant au sein de chaque occupation. Le niveau de qualification associé à chaque occupation est le nombre moyen d'années d'éducation des personnes exerçant cette occupation (Gerardo David et al, 2008). Ainsi, se construisent de groupes professionnels, dont celui de professionnels qualifiés (cadres, administrateurs, professions intellectuelles et libérales, employés administratifs, professeurs, médecins, ingénieurs, etc.) qui exercent une activité professionnelle ou un emploi. Ici le travail domestique n'est pas pris en considération.

Pour la personne humaine, l'activité professionnelle (ou le travail) constitue un enjeu majeur de l'existence parce qu'elle façonne la vie de l'individu. Elle permet à la personne de mesurer sa puissance réelle. L'activité professionnelle libère, autonomise et humanise l'individu. L'accès à un emploi ou à un travail marque un moment d'affranchissement, de basculement vers des statuts considérables (Thomat Venet, 2015) de reconnaissance sociale.

Du point de vue social, deux composantes de l'intégration professionnelle permettent de décrire l'activité professionnelle (sous-entendu le travail) : le rapport au travail et le rapport à l'emploi.

En effet, le rapport au travail renvoie à l'ordre de la production, et se définit par les dimensions de la satisfaction ou de l'insatisfaction des salariés dans l'exercice de leur travail évaluée à travers des indicateurs comme le niveau de salaire, les conditions de travail, les relations avec les supérieurs et les collègues et aussi avec les personnes bénéficiaires. Quant

au rapport à l'emploi, il relève de la logique protectrice de l'État social, et se définit dans le degré de stabilité de la situation professionnelle, manifestée par la nature du contrat de travail mais aussi par la perception de la sécurité de l'emploi (Castel, 2003 cité par Valentin Helardot, 2006).

Cependant, la flexibilisation des situations d'emploi forge de nouvelles trajectoires sociales et professionnelles (Thomat Venet, 2015) dans nos sociétés contemporaines. Ainsi, on peut parler de catégories des immigrés qualifiés, voulant sortir de leur condition, pour s'employer partout et offrir, sur les différents marchés du travail, de nouvelles compétences interculturelles (Philippe Pierre, 2005). C'est dans ce grand ensemble que figure ce que nous appelons le professionnel africain francophone. Il traduit le profil des personnes (femmes et hommes), de nationalité africaine et/ou Africain(e)s d'origine africaine, qualifiées ou multi-qualifiées par un ou des diplôme(s) de niveau supérieur, qui exercent une activité professionnelle dans les secteurs publics ou privés au Canada.

2.2.4. Attachement au milieu d'origine

Définir son milieu d'origine dans le contexte de l'expérience de la mobilité sociale exige, de prime abord, de mobiliser des « répertoires d'évaluation » très variés. C'est prendre en compte les éléments les plus objectifs du contexte dans lequel on a grandi, et des reconstructions subjectives de ce contexte informées par divers répertoires culturels et idéologiques propres (Jules Naudet, 2012).

D'emblée, nous pouvons affirmer qu'il n'y a pas une description « univoque » du milieu d'origine, mais bien une pluralité de façons de le décrire, supposant une combinaison singulière de différents registres.

La recherche de Laurent Thévenot sur la façon dont les individus mettent en jeu divers registres d'existence pour penser leur entourage a été mise à profit par Jules Naudet pour analyser les catégories dont se servent les professionnels en forte mobilité sociale aux États-Unis, en France et en Inde pour décrire le milieu d'origine.

Dans son analyse, Laurent Thévenot parvient à construire un tableau cohérent de cette diversité en distinguant trois régimes d'engagements dans lesquels l'appartenance à une communauté varie du plus proche au plus étranger, du plus immédiat au plus abstrait en montrant ainsi qu'il existe une géométrie variable de l'engagement. De la même manière, la définition du milieu d'origine n'est jamais complètement fixée, jamais complètement établie et varie fortement d'une personne à une autre (Jules Naudet, 2012).

Au regard de ces « pré-requis », décrire son milieu d'origine, c'est faire référence à un ensemble des valeurs sociales et familiales, des relations sociales, des dimensions culturelles et idéologiques. Le portrait du milieu d'origine est caractérisé par de nombreux référents et facteurs capables de permettre la compréhension des modes de description du milieu d'origine, à savoir le quartier, l'influence nationale, le secteur privé (socialisation secondaire), la famille, la race, etc. (Jules Naudet, 2012).

Dans le contexte africain, parce qu'il s'agit des immigrants professionnels africains francophones, il ne paraît pas facile de construire une définition opérationnelle du milieu d'origine. En Afrique, le milieu d'origine est assimilé au « village d'origine ». Ce dernier est désigné comme la « terre des ancêtres », le lieu des « grandes initiations traditionnelles ». Il est un lieu qui implique de référence permanente dans la vie de ses membres. Il est à la fois pôle d'obligations et lieu de refuge ou de retraite, un lieu d'investissement à la fois mystique, sentimental et matériel ; c'est un lieu de retour potentiel ; terre du dernier repos, celle où l'on doit se faire enterrer (Cris Beauchemin et al, 2004).

Cependant, avec l'essor de la modernisation, d'urbanisation des villages et de la diversification des lieux de références des individus dans la mobilité, ce profil descriptif du milieu d'origine est en constante mutation et modification. Par conséquent, de nombreuses possibilités d'identification de milieux d'origine prennent la place de la référence au village d'origine considérée comme univoque. Le milieu d'origine se décrit en termes d'échelle locale (localité d'origine) et nationale (pays d'origine), comme autant de références résidentielles ou de lieux dans lesquels les individus ont pu construire un capital affectif et matériel (Cris Beauchemin et al, 2004).

Malgré ces modifications descriptives du milieu d'origine, la mention au lieu des grandes initiations traditionnelles et de référence permanente en parlant du milieu d'origine laisse comprendre qu'il comporte encore un ensemble de valeurs et de pratiques communes, de représentations et d'identifications auxquelles s'attachent tout le temps les membres. Dans ce sens, l'attachement au milieu d'origine peut se définir comme la manifestation de la fidélité à un ensemble de valeurs, de pratiques et d'attitudes liées à la personnalité ou au personnage de l'individu et qui lui permettent de confirmer son appartenance à un milieu, à un groupe. Il peut s'expliquer aussi par la régularité de liens forts aux traits caractéristiques propres à un milieu et qui permettent à l'individu de s'identifier à son groupe d'appartenance, par exemple à la famille, club, associations, quartier, pays, village, etc. Il peut être compris comme la continuité et la permanence aux points de repère caractéristiques propres au milieu d'origine. Parler des points de repère caractéristiques du milieu d'origine, c'est faire allusion à l'ensemble de valeurs, de pratiques, de références, d'identifications sociales et culturelles qui, d'une part, jouent un « rôle régulateur » pour la continuité de l'existence du milieu d'origine, et de l'autre part, permettent à l'individu de construire son identité. Par son lien continu aux points de repère caractéristiques de son milieu d'origine, l'individu reste toujours dans un enracinement permanent à ce dernier. Et par conséquent, ces points de repère caractéristiques

maintiennent leur signification et leur influence chez l'individu en lui fournissant un horizon de sens et d'orientation dans ses actions.

L'attachement au milieu d'origine correspond donc à une identification et à des relations significatives avec celui-ci. Cette dimension identitaire se définit comme l'interprétation du soi qui utilise le milieu d'origine comme centre d'attachement ou comme image pour la caractérisation de soi (Hummon cité par Pruneau D et al, 1997). Il s'agit de l'identification de l'individu aux valeurs et aux pratiques rattachées à son milieu d'origine auxquelles il accorde une importance remarquable en leur faisant jouer le rôle de « référentiel d'identification ». On pourrait parler du principe de l'incarnation des valeurs et pratiques positives du milieu d'origine dans la vie de l'individu en mobilité sociale.

Donc, parler de l'attachement au milieu d'origine, c'est comprendre que les liens personnels et significatifs avec un ensemble d'attitudes, des valeurs, des pensées, des croyances, des significations et des tendances comportementales vont plus loin que des attachements émotifs et des appartenances à des endroits particuliers (Proshnasky et al cité par Pruneau D et al, 1997). L'attachement au milieu d'origine exige donc un lien fort et permanent avec ce dernier jusqu'à devenir partie intégrante de l'identité individuelle ou une « extension de soi ». Compris de cette façon, l'attachement au milieu d'origine pourrait s'observer à travers l'accomplissement des actions concrètes ou identifiables, et se déceler dans le récit narratif que construit chaque personne dans son parcours social. Les personnes en mobilité sociale accomplissent des actions concrètes identifiables aux pratiques traditionnelles durables qui expliquent l'enracinement fort, la permanente fidélité de l'individu à son milieu d'origine. C'est le cas des pratiques de solidarités, des pratiques religieuses, matrimoniales, culinaires et vestimentaires, l'usage parlé de langues maternelles, de retour au pays natal, etc.

CHAPITRE 3

MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE

Dans ce présent chapitre de notre travail, notre souci est de rendre compte de procédés méthodologiques utilisés dans notre recherche. Il s'agit du choix de l'approche, de la définition de la population de recherche, de la description de l'échantillon, de la procédure de collecte des données, des techniques et instruments de collecte des données, de transcription de celles-ci et évidemment des difficultés rencontrées. Nous parlerons aussi de la dimension éthique de notre recherche.

2.3. Choix de la méthode de recherche : entretien individuel

Notre travail s'inscrit dans la perspective de la compréhension de l'expérience de la mobilité sociale ascendante chez les professionnels immigrants africains francophones dans ce qui concerne leur construction d'attachement au milieu d'origine.

Dans cette optique compréhensive, l'approche méthodologique appropriée est celle dite descriptivo-qualitative. Cette approche se sert des entrevues individuelles comme sa trame argumentative. Basée sur des entretiens individuels semi-directifs, l'approche descriptivo-qualitative permet de donner un aperçu du comportement et des perceptions des individus en cherchant à étudier leurs opinions sur un sujet particulier de façon plus approfondie.

Ne prenant pas les individus pour des objets d'étude et de recherche, l'approche qualitative reconnaît, par contre, la capacité de ces derniers à être les mieux placés pour connaître leurs expériences, leur vécu et leur faculté à les exprimer. Il est question de comprendre et d'appréhender toutes ces expériences et ces vécus du point de vue des interviewés eux-mêmes. Dans ce cas, le chercheur part du postulat que les personnes construisent leur réalité à partir du sens qu'elles donnent aux situations (Mayer et al., 2000). L'approche qualitative se

démarque par sa particularité d'offrir une vision globale de la réalité et de favoriser l'étude des phénomènes humains dans différentes cultures, notamment en explorant les perceptions et les comportements des gens, leurs interprétations de différents aspects de la réalité et la connaissance de leur vécu personnel et social (ARQ, 2011). Comme le font remarquer Mayer et compagnons (2000) : « la recherche qualitative est généralement utilisée pour décrire une situation sociale, un événement, un groupe ou un processus et parvenir à une compréhension plus approfondie. L'accent est placé sur les perceptions et les expériences des personnes. Leurs croyances, leurs émotions et leurs explications des événements sont considérées comme autant de réalités significatives ».

La pertinence du choix de cette méthode qualitative pour notre travail se manifeste en ce qu'elle semble être la méthode la plus adéquate et la plus utilisée pour des études portant sur le vécu ou le récit de vie des participants à partir de leurs propres expériences et du sens qu'ils leur donnent ou de l'interprétation qu'ils en font, mettant en première ligne les acteurs eux-mêmes (Paillé, 2006 ; Paillé et al., 2008).

2.4. Définition de la population de recherche

Notre recherche cible les immigrant(e)s africain(e)s et/ou d'origine africaine des pays de l'Afrique francophone exerçant une profession, un emploi dans leur pays d'accueil et gardant également de liens forts avec leur milieu d'origine. Il s'agit de cette tranche linguistique et culturelle qui a choisi le Canada comme son lieu de destination, et plus particulièrement la région de grand Sudbury dans la province de l'Ontario. Les immigrant(e)s africain(e)s francophones font partie d'une minorité visible au Canada et plus particulièrement dans la province de l'Ontario, leur nouveau milieu d'établissement et d'accomplissement de soi. D'une invention purement canadienne, le concept de minorité visible est utilisé tant dans la législation canadienne que dans les statistiques officielles pour catégoriser une partie de la

population canadienne (Ismaëlie Hyppolite, 2012). Cependant, en se mobilisant à créer un concept à usage catégoriel pour l'identification des gens, cela ne nourrit-t-il pas des enjeux discriminatoires au sein de la population dans son ensemble?

L'enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011 mentionne un total d'environ 6 775 800 personnes nées à l'étranger qui sont arrivées comme immigrantes au Canada, soit 20,6% de la population totale comparativement à 19,8% d'après le Recensement de 2006. Entre 2006 et 2014, près de 2 034 167 immigrants ont été reçus sur la terre canadienne (Statistique Canada, 2014), dont 875 156 se sont établis en Ontario (Statistique Canada, 2014).

De 2006 à 2011, 145 700 immigrants environ en provenance des pays africains ont choisi le Canada comme leur pays de destination, soit 12,5% par rapport aux 10,3% de cinq années précédentes (Statistique Canada, 2011). Depuis lors, l'immigration africaine devient plus importante au Canada et plus particulièrement dans la province de l'Ontario ces dernières années.

La ville de grand Sudbury compte 160 274 habitants (Recensement 2011) dont 935 noirs, soit 0,6% (Grand Sudbury, 2011). Les immigrants d'origine africaine qui sont établis dans cette ville sont 445 (anglophones et francophones confondus), soit une minorité bien visible (0,3% de la population totale de la ville de Sudbury) ; 47,6 % de l'ensemble de noirs installés dans la ville de Sudbury. Par ailleurs, les données statistiques ne déterminent pas avec exactitude le nombre des immigrants africains francophones installés dans la région de la ville de grand Sudbury. La même imprécision statistique est perceptible sur le nombre exact des immigrants professionnels africains francophones à Sudbury.

Pour faire partie de cette population cible de notre recherche, un certain nombre de critères ont été retenus. Ces critères de délimitation de la population de recherche se basent sur le fait qu'il faut être un ou une immigrant(e) africain(e) francophone ou d'origine africaine

francophone, c'est-à-dire qu'il ne s'agit pas d'une simple appartenance linguistique, mais dans l'utilisation du français comme langue de communication ; avoir une qualification universitaire (posséder au moins un diplôme universitaire canadien ou celui d'autres pays dont la reconnaissance ne pose pas de problème au niveau du Canada) ; être un homme ou une femme, travailleur(ou se) ou fonctionnaire du secteur public ou privé, dont le nombre d'âges requis est de 30-60 ans et plus. Le critère d'âge retenu permet de sélectionner des personnes qui ont une histoire de vie suffisamment longue (Andonirina Rakotonarivo, 2013), riche et capable de fournir des éléments importants dans notre recherche. Ils doivent avoir accompli cinq ans ou plus de résidence au Canada tout en ayant sa résidence dans la région de grand Sudbury. Les critères tels que être marié(e), célibataire ou divorcé(e) sont aussi pris en compte dans la définition de la population.

2.5. Description et constitution de l'échantillon

L'échantillon de notre travail est constitué d'une catégorie d'immigrants africains francophones, à savoir quelques professionnels. Partant de l'approche qualitative dans laquelle s'inscrit notre travail, l'échantillonnage non probabiliste semble bien être le choix judicieux dans la constitution de notre échantillon. Cela se justifie du fait que les immigrants professionnels africains francophones qui constituent l'échantillon de cette recherche sont choisis en fonction d'un certain nombre de critères et de caractéristiques qui les différencient des autres immigrants africains francophones. Il est également impossible d'évaluer le degré de représentativité de notre échantillon par rapport à la population dont il fait partie. La technique qu'on qualifie de « boule de neige » a été utilisée dans la constitution de l'échantillon. On s'est aussi servi de l'annuaire téléphonique des universités Laurentienne et de Sudbury dans la sélection des participants. À partir de ces premières personnes sélectionnées et contactées, la liste de notre échantillon s'est étendue parce que chacune proposait une ou deux autres personnes et ainsi de suite. Bref, par l'intermédiaire de ces

premières personnes sélectionnées et répondant aux critères définitionnels de l'échantillon, nous sommes parvenus à en sélectionner d'autres et ainsi à augmenter la taille de l'échantillon. C'est là la technique dite « effet de neige ». Mayer et compagnons (2000) diront que ce type d'échantillon croît en taille comme une boule de neige que l'on roule à mesure que le cycle se répète.

La taille de l'échantillon sur laquelle a porté notre étude est de 18 immigrant(e)s professionnel(le)s, dont 10 femmes et 8 hommes, tous originaires de 8 pays d'Afrique francophone. Tous nos participant(e)s sont né(e)s en Afrique. Un seul est parti de son pays d'origine à l'âge de 4 ans avec ses parents pour immigrer en occident. Trois ont quitté leur pays d'origine entre 10-15 ans. Par contre, les 14 autres y sont restés et ont grandi dans leurs pays d'origine respectifs avant leur mobilité internationale. Notre échantillon a plus de femmes que d'hommes. C'est un peu curieux de le constater pour autant que la population de la recherche comprend beaucoup d'hommes répondant également aux critères de notre étude. Mais cette situation s'explique par ce que nous pouvons qualifier de « comportement d'acceptation-refus » de la part de cette catégorie de notre échantillon. Nombreux avaient répondu aux critères de sélection (soit un total de 15) et avaient exprimé leur désir de participer. Par la suite, les uns avaient manifesté clairement leur refus et les autres m'avaient mis sur une liste d'attente sans délai nonobstant les explications que je leur avais fournies sur l'échéance dans laquelle s'inscrivaient mes entrevues. Au fait, c'était une manière indirecte et polie de me faire comprendre qu'ils ne seraient pas prêts à s'engager dans cette recherche. Par ailleurs, des différences s'observent sur les établissements d'obtention des diplômes universitaires, sur les professions ou les emplois des participant(e)s. Dix-sept sur Dix-huit participant(e)s ont obtenu leurs diplômes dans l'une des universités canadiennes. Et par contre, un seul des participants a décroché son diplôme dans une des universités françaises.

La moitié de participant(e)s à la recherche travaille dans les deux universités, Laurentienne et de Sudbury. Les professeurs d'universités et chercheurs composent le grand groupe (33,3%). On retrouve un petit nombre d'immigrant(e)s professionnel(le)s africain(e)s francophones dans d'autres services au sein de ces deux institutions universitaires (16,7%). En dehors de ces participant(e)s qui travaillent dans les deux universités, un petit nombre œuvre dans le secteur de l'enseignement primaire, secondaire et collégial (22,2%). Il y a également un nombre considérable d'immigrants professionnels africains francophones qui travaillent dans les secteurs privés (27,8%). Quant aux années de résidence au Canada, elles oscillent entre six et trente-cinq ans. Enfin, des femmes et des hommes mariés, célibataires, divorcés et divorcés remariés figurent dans le groupe des interviewés.

2.6. Mode de recrutement

Le recrutement des personnes qui ont constitué l'échantillon de la recherche s'est effectué de la manière suivante : premièrement, je me suis servi des quelques professionnels immigrants africains francophones qui sont dans les deux universités (Laurentienne et Sudbury) et dans d'autres institutions dans la ville de Sudbury. Après ces identifications facilitées par l'appui de mon directeur et d'autres informateurs (amis et connaissances), le premier contact avec chacun d'eux a été fait. Ce premier contact avait pour but de faire une brève présentation du chercheur et du projet de recherche. Cette étape a été très marquante parce qu'elle m'a servi de point de départ pour bien constituer l'échantillon sur lequel porterait la recherche. Deuxièmement, à partir de ces premiers contacts, la taille de l'échantillon s'est complétée par le mode de bouche à oreille selon les critères établis.

2.7. Procédure de collecte des données

La première phase de la collecte des données a porté sur la prise de contact en deux étapes avec les différent(e)s participant (e)s à notre projet de recherche. Dans le tout premier contact,

certain(e)s participant(e)s ont été rencontrés à leur lieu de travail. D'autres ont été joints au téléphone. Cette première rencontre a permis de revenir sur le sujet de recherche et d'expliquer les modalités du déroulement des entrevues. Pour ceux et celles qui n'étaient pas disponibles pour une rencontre, toutes les explications et décisions sur le déroulement des entrevues ont été fournies par courriel électronique (par email). Notons que cette étape a été cruciale parce qu'il fallait attirer l'intérêt et l'enthousiasme des participant(e)s au projet d'étude en cours.

Suite à l'obtention du consentement verbal des enquêté(e)s (physiquement, par courriel ou au téléphone), une deuxième rencontre a été fixée dans le cadre des entrevues individuelles en vue de la collecte des données.

Avant chaque entrevue individuelle, il a été signifié à chaque participant(e) son droit et sa liberté de se retirer en tout temps de l'entrevue et aussi de ratifier le formulaire de consentement en deux exemplaires dans lequel elle ou il accepte volontairement et librement de participer à l'entrevue individuelle.

Les entrevues ont commencé en décembre 2016 aussitôt après l'obtention du certificat d'approbation déontologique pour la conduite d'un protocole impliquant la présence de sujets humains et elles ont été clôturées à la première quinzaine du mois de mars 2017.

D'une durée d'environ de deux heures, les entrevues individuelles se sont déroulées dans le lieu choisi par le ou la participant(e) et ont porté sur les différentes thématiques constituant le fil central des expériences de la mobilité sociale ascendante des professionnels immigrants africains francophones travaillant dans les secteurs publics et privés dans la région de grand Sudbury comme leur nouveau milieu de vie. Ces différentes thématiques faisaient référence à la vie familiale, sociale, professionnelle, à l'éducation, aux formations reçues, sur les relations et les divergences avec le milieu d'origine. Par ailleurs, sur les 18 entretiens semi-directifs

réalisés, deux ont été faits au téléphone à cause de manque de disponibilité de deux interviewées.

3.6. Techniques et instrument de collecte des données

Un guide d'entretien semi-directif, unique pour chaque participant(e), élaboré en fonction du sujet de recherche et de la visée de celle-ci, a servi comme moyen pour collecter les données détaillées sur les différents parcours de vie de chacune et chacun de nos participant(e)s à la recherche. Cette modalité de collecte des données (qui est le guide d'entretien), comportant plusieurs thématiques, a permis à chaque participant(e) de retracer personnellement son histoire partant de son enfance jusqu'à sa situation actuelle.

Malgré que cette technique de collecte des données pouvait occasionner certains risques des comportements de résistance sur certains thèmes et des imprévus circonstanciels en pleine entrevue de la part des interviewés, elle a aidé pour obtenir des réponses nuancées de la part des participant(e)s et de reformuler une question mal comprise. Elle permettait également d'accorder du temps au répondant dans le développement des ses idées; lui offrir la possibilité de raconter ses expériences personnelles dans un cadre de confidentialité et de respect mutuel. Cette technique de collecte des données a aussi ceci d'avantageux qu'elle permet de rendre compte de l'évolution dans le temps de la situation du répondant et d'analyser les interactions entre les différents événements vécus (Andonirina Rakotonarivo, 2013).

Dans le cadre de cette recherche, ce choix d'entrer en contact direct avec les interviewés était primordial pour obtenir des données qualitatives fiables, de première main. C'était plus pertinent de s'adresser aux individus eux-mêmes que d'obtenir une autoévaluation à l'aide de divers questionnaires (Gérald Boutin, 2011).

Ces entretiens sont des récits autobiographiques compris comme le produit d'une démarche globale et cohérente par laquelle le narrateur, se posant comme sujet, tente de conférer un sens à son expérience vécue en l'organisant dans une structure narrative propre (Chanfrault-Duchet, 1987).

En effet, le récit autobiographique ou de vie est l'une des pratiques les plus courantes de la conversation ordinaire où l'on fait mention des souvenirs d'enfance, de récits de voyage ou de vacances, des incidents de notre vie, des événements vécus et qui font partie des échanges quotidiens (Patrick brun, 2003). C'est à travers ces récits de vie que se jouent et se construisent ce que Paul Ricœur qualifie des identités narratives (identités personnelles, familiales, associatives, professionnelles, religieuses, nationales, etc.) capables de donner un sens à la trajectoire de mobilité sociale (Jules Naudet, 2011). Les récits de vie sont au service de la connaissance (découverte de l'autre et connaissance de l'homme). L'histoire de vie est une technique de recherche dans laquelle le chercheur cherche à comprendre le milieu social, les processus à partir des expériences d'une personne, mais aussi d'un groupe ou d'une organisation (Deslauriers, 1991).

Les récits de vie recueillis auprès de personnes interviewées sont des « briques de connaissance ». À travers celles-ci, on peut comprendre les multiples expériences, les aspirations profondes, les événements qui ont tissé et retissé la vie, l'identité de chacun, les nombreux bouleversements, des signifiantes transformations, représentations et considérations par rapport à son milieu social d'origine, dont chacun est l'objet dans l'expérience de sa trajectoire sociale et professionnelle. Ces entretiens réalisés toutes en français ont été systématiquement enregistrés pour de fins de transcription, de codage et d'analyse des données recueillies.

3.7. Transcription et codage des données

Après chaque entrevue individuelle, la tâche était d'auditionner soigneusement le discours enregistré du participant(e). Après cet exercice, il a été possible de transformer l'expression orale de chaque participant(e) en une expression écrite.

Dans le but de rendre possibles les transferts et le traitement des données recueillies, il était nécessaire d'étiqueter les informations recueillies. Dans cette opération, des codes ont été attribués aux données recueillies des entrevues. Il s'agissait de numéroter l'échantillon en attribuant un numéro unique et un nom anonyme unique et commun aux participant(e)s. La lettre alphabétique « P » indique le nom anonyme et fictif attribué à tous, suivi bien entendu des chiffres 1 à 18 pour désigner le numéro de chacune ou de chacun. Ainsi, nous avons obtenu une combinaison d'une identification anonyme de P1 à P18. Il était également question d'attribuer un numéro à chaque entrevue. Ces techniques facilitent l'analyse des données recueillies et permettent de respecter la confidentialité des participant(e)s tout en gardant dans l'anonymat leurs identifications.

3.8. Difficultés rencontrées

L'étape de recrutement de participant(e)s a pris beaucoup de temps. De prime abord, les personnes qui remplissaient bien les critères ont été sélectionnées. Malheureusement, dès le premier contact, certaines ont exprimé un refus de participer à la recherche surtout de la part des femmes. Le plus souvent, toutes les explications fournies n'ont pas permis de faire changer l'avis de certaines personnes. Par contre, les professionnels de sexe masculin ont répondu favorablement dès le premier contact. Mais au moment de faire l'entrevue individuelle, la situation s'est compliquée. L'enquête a été confrontée, de la part des participant(e)s, à des remises à plus tard des rendez-vous pris, à des refus de répondre aux appels téléphoniques ou aux courriels électroniques. Cette situation désagréable a occasionné

des ajustements pour refaire la liste des personnes à interviewer et revoir toute la planification de la recherche.

3.9. La dimension éthique

Étant donné que la recherche traite des êtres humains, il fallait privilégier le respect de leurs droits. Pour éviter que certaines questions nuisent à leurs préoccupations et à leurs champs d'intérêts, l'accent a été mis sur la responsabilité du chercheur à préserver la dignité, l'intimité et l'honneur de nos participant(e)s.

De ce fait, il a été mis à la disposition de chaque participant(e) avant le début de l'entrevue un protocole d'entrevue dans lequel le sujet de la recherche, ses objectifs visés et la nature de la collaboration des participant(e)s ont été clairement expliqués.

Dans le document, il a été mentionné premièrement le respect de confidentialité qui est un droit pour les participant(e)s. Nous avons pris l'engagement de protéger leur anonymat, c'est-à-dire aucune de leurs identités ne serait révélée. Cet anonymat s'exprime dans le codage de chaque participant(e) et des données.

Deuxièmement, il a été expliqué aux participant(e)s leur droit et la liberté de se retirer de l'entrevue à tout moment au cas où cela comporte des implications néfastes à leur dignité et intimité. Ils étaient également instruits sur leur libre choix de thématiques sur lesquelles ils se sentaient à l'aise d'aborder.

Enfin, pour concrétiser ce respect aux droits des participant(e)s à la recherche, un formulaire de consentement, en deux exemplaires, a été remis à chacun et chacune, dès le début, pour ratifier son accord d'une participation libre et volontaire à l'entrevue.

Le comité d'Éthique de l'université Laurentienne (CERUL) a ratifié son approbation à notre recherche en date du 6 décembre 2016 sous le numéro de référence 6009617.

CHAPITRE 4

DESCRIPTION DES RÉSULTATS

Ce présent chapitre porte sur la description des résultats des expériences de trajectoire sociale des immigrant(e)s professionnel(le)s africain(e)s francophones grâce aux entrevues individuelles recueillies. En considérant que la mobilité sociale est un processus dans lequel les immigrants s'engagent, trois étapes se dégagent dans les différents récits de la mobilité sociale des immigrants interviewés. La première est celle des efforts et initiatives de réalisation de soi avant le départ du milieu d'origine. La deuxième fait état des récits sur l'expérience de la mobilité sociale et professionnelle vécue en milieu d'accueil. Enfin la troisième porte sur leurs expériences de la mobilité socioprofessionnelle en lien avec la continuité d'attachement au milieu d'origine. À travers ces trois étapes à partir desquelles les différents récits décrivent le processus de la mobilité sociale, il sera question de cerner la façon dont ils comprennent et expliquent l'attachement au milieu d'origine et le sens qu'ils donnent à la mobilité socioprofessionnelle.

4.1. Première étape: les efforts et les initiatives de réalisation de soi avant le départ du milieu d'origine

Avant leur mobilité géographique, les immigrants africains francophones disent avoir joui de leur liberté, de leur capacité d'agir de manière autonome et personnelle sur certaines prises des décisions. Cette autonomie décisionnelle, comme effort de réalisation de soi, se concrétise dans les choix sur les études universitaires, le milieu de destination et sur l'engagement matrimonial.

4.1.1. L'engagement personnel sur le choix des études universitaires

Les initiatives pour se lancer dans la mobilité sociale internationale commencent dans le pays d'origine, au sein de la famille. Les efforts de réalisation de soi des immigrant(e)s, dans le sens de se sentir libres de toute pression extérieure dans la prise des décisions et d'engagement sur le choix d'établissement et des programmes d'études universitaires, se manifestent avant de quitter la famille d'origine. Avant même de faire l'expérience de la mobilité sociale, ils jouissent d'une indépendance personnelle sur la poursuite de leurs études universitaires. En effet, seize interviewés sur dix-huit (soit 88,9%) attestent clairement d'avoir choisi de faire les études supérieures sans influence, ni contraintes familiales. C'est le cas du participant P3.

Il y a beaucoup de personnes qui m'avaient conseillée de commencer d'abord au collège parce que je n'avais pas encore étudié dans cet environnement-là. Moi j'ai toujours refusé parce que je ne me voyais pas aller au collège passer trois ans et puis aller à l'université passer trois ans. So, le fait que j'étais assez confiante sur ce que je voulais être dans ma vie, je savais que si je suis assez confiante, personne ne va m'arrêter et personne ne va être dans mon chemin. Donc, je suis allée à l'université. Je savais ce que je voulais faire (P 3).

L'engagement individuel ne se remarque pas seulement dans leur capacité de se décider librement sur le choix de l'université à fréquenter. Il est aussi très visible dans les choix d'orientation, des domaines d'études à suivre. Le participant P1 fait état de cet ensemble de choses.

« À l'université, j'hésitais entre médecine et histoire que j'aimais beaucoup. [...]. La médecine, comme je ne supporte pas le sang, je n'avais pas Puff ! Je voulais faire médecine sur demande de la famille. Pour les parents, la médecine c'était quelque chose de grandiose. Mais pour moi, ce n'était pas plus que ça. Donc, J'ai fait l'économie » (P 1).

Contrairement à la volonté des parents et d'autres personnes, les immigrant(e)s manifestent librement leur détermination personnelle sur le choix de l'université et sur les programmes d'études supérieures voulus. Pour eux, le choix de l'établissement universitaire et des

domaines d'études universitaires ne se comprend pas en termes du copier-coller du modèle parental sur les enfants. Il résulte tout d'abord et avant tout d'une capacité d'accomplissement décisionnel.

Par leur indépendance décisionnelle en ce qui concerne le choix sur l'établissement universitaire et sur les domaines de spécialisation tout au long de leur parcours universitaire, les personnes interrogées confirment leurs prises de distance de l'autorité et de la soumission parentales. C'est à travers cette évocation récurrente du choix personnel sur la désignation de l'université à fréquenter et sur le cursus universitaire qu'ils expliquent et font comprendre leur processus de réalisation de soi.

Par ailleurs, la scolarisation mène à « quitter le village » (Jacinthe Mazzocchetti, 2014), à rompre avec les modes traditionnels de socialisation. La formation universitaire reçue ou qu'on désire obtenir incite à partir de chez soi. Grâce à leur formation universitaire, les immigrants occupent une place distincte au sein de la famille. Cette position leur offre des possibilités d'exercer leur liberté et leur responsabilité sur plusieurs plans, dont le choix du milieu de destination.

4.1.2. L'autonomie dans le choix du milieu de destination

Le désir de l'accomplissement de soi sur lequel repose toute expérience de la mobilité sociale et professionnelle pousse à la décision de quitter, d'aller tenter sa chance dans un milieu autre que son milieu natal. Ce départ de son milieu d'origine pour une autre destination est le fruit d'une décision personnelle, d'un choix personnel pour l'individu. Dix participant(e)s sur dix-huit (soit 55,6%) parlent de cette forme de réalisation de soi dans leurs récits de l'expérience de la mobilité sociale et professionnelle. Pour des raisons d'accomplissement de soi, les immigrant(e)s interviewés se sont décidés de manière indépendante de quitter les milieux d'origine qui les ont vus naître et grandir pour une

destination vers le Canada. L'extrait tiré du récit du participant P17 traduit bien cette façon de vivre la réalisation de soi.

De nationalité burkinabè, 4^{ème} fratrie de sa famille, il se dit être la seule personne de sa fratrie à poursuivre ses études secondaires, postsecondaires et universitaires dans son pays d'origine. Après l'obtention de son diplôme universitaire dans son pays d'origine, il est entré dans la fonction publique où il a travaillé à peu près six ans tout en graduant des échelons. Malgré la montée des échelons dans sa profession, il a choisi personnellement, sans aucune influence de qui que ce soit, de quitter son pays d'origine, de se détacher de son milieu natal pour le Canada.

Pour ce choix, il était personnel. Mes parents ne m'ont pas influencé. Mes oncles, aucune, aucune (mots répétés pour exprimer le sérieux de son propos) personne ne m'a influencé sur ce choix. C'est un choix délibéré. C'était un choix que je me disais raisonnable et personne ne m'a influencé ou autre pour m'orienter sur ce choix. C'est un choix que j'ai fait et j'ai expliqué à mes parents, mes frères et autres et ils n'ont pas... Ils ne se sont pas opposés à ce choix. Mais ça n'a pas été influencé ou dicté par quelqu'un d'autre. C'était un choix personnel (P 17).

Cette capacité d'autonomie, de liberté individuelle dans le choix du nouveau milieu de vie autre que le milieu natal marque les nombreux récits de la mobilité socioprofessionnelle des interviewés. Dans un monde contemporain valorisant l'autonomie personnelle et la réalisation de soi, la décohabitation est considérée comme un vecteur essentiel et obligation dans l'acquisition de l'individualité (Emmanuel Muanaye, 2013). Le choix personnel de vouloir quitter son pays, la maison familiale, de pouvoir mesurer ses capacités et possibilités de chance ailleurs, s'inscrit pour les participant(e)s dans ce que nous pouvons qualifier de mobilité géographique qui est une alliée, un support de l'autonomisation. Les immigrant(e)s interviewés rendent concret ce qui est le propre de toute personne humaine, à savoir l'effort de la réalisation individuelle dans le parcours de la mobilité sociale en exprimant clairement la capacité d'autonomie dans le choix de partir de chez soi (Mahamet Timera, 2001).

L'ailleurs demeure toujours un inconnu, un grand défi qu'il faudra affronter. La capacité d'accomplissement décisionnel qu'ils possèdent sur le choix personnel de leur milieu de destination est très déterminante. Elle représente un tournant important dans leur parcours. Le fait de partir de son milieu d'origine réduit la surveillance des autres membres et ouvre à la possibilité de se définir soi-même. Il n'est pas seulement un déplacement spatial de la terre des ancêtres, de lieu des grandes initiations traditionnelles, mais c'est également une rupture avec la maison familiale, avec le groupe clanique et ethnique, avec le pôle d'obligations et du lieu de refuge, les quartiers de vie et toutes leurs composantes, pour se faire un « chez moi ». La possession d'une maison individuelle constitue un symbole fort d'ascension sociale, de réalisation de soi. Il est vrai que pour les immigrant(e)s partir de chez soi offre l'opportunité d'une expérience concrète de l'altérité, – la découverte de personnes plongées dans une société et une culture différentes –, mais aussi de l'autonomie (loin des espaces et des acteurs de la socialisation originelle) (Geoffrey Pleyers et al., 2008).

4.1.3. Exercer son autonomie dans le choix du ou de la conjoint(e)

Dans la plupart de cas, l'accomplissement de soi est abordé et compris à travers des modalités économiques, financières et professionnelles. Et pourtant il peut bien être appréhendé et compris à travers d'autres modalités comme l'autonomie dont on jouit sur le choix personnel du partenaire marital dans les sociétés où l'autorité parentale prime sur les membres de famille et où le mariage reste dans beaucoup de cas une union de familles au-delà d'une union d'individus (Laurent, 2003, cité par jacinthe Mazzocchetti, 2014).

L'engagement décisionnel personnel des participant(e)s comme facteur d'accomplissement de soi se manifeste dans les efforts de se débarrasser de certaines contraintes familiales sur le choix matrimonial en s'attelant sur son autonomie, sur ce qui relève de la décision personnelle. Douze sur dix-huit participant(e)s (ou 66,7%) mentionnent dans leurs récits

d'avoir fait preuve de l'autonomie personnelle dans le choix de leur partenaire de vie. Pour eux, le fait de provenir d'un même milieu d'origine, de parler la même langue, d'avoir les mêmes traditions, n'a exercé aucune influence sur le choix que chacun et chacune devrait porter. Dans le même ordre d'idées, l'autorité parentale n'a eu aucune emprise sur le choix matrimonial des enfants. Le participant P1 relate dans son récit la manière dont il a exercé sa prise de décision personnelle sur le choix de son épouse. De culture musulmane, très ancré dans le respect de ses parents, il explique comment il a joui de son autonomie sur le choix de sa femme sans se préoccuper de ce que diraient les parents.

Faire le choix de me marier avec elle ? Oui, bien sûr. Mes parents n'avaient rien à dire. Absolument pas. Là il n'y a pas d'intervention de parents où ils t'imposent de choses. Non, non. Ça, c'était mon choix et c'était son choix. Oui évidemment les parents sont là parce que c'est les parents, c'est le respect ; c'est la moindre des choses. Ben ! Évidemment, peut-être si je leur avais dit qu'elle était d'origine différente, peut-être il y aurait eu des réticences. Je dis encore juste des réticences parce que le choix final me revenait (...) (P 1).

Le choix personnel sur la personne avec qui on va partager la vie n'est pas la seule explication pour comprendre l'indépendance matrimoniale des participant(e)s et leur affranchissement des modes de vie parentaux. Les différents récits des immigrant(e)s sont marqués sur ce point d'évocations sur la non influence des acquis traditionnels, par exemple les origines, les croyances religieuses, les langues, les coutumes, etc. C'est cet aspect de s'accomplir dans la vie matrimoniale que la participante P13 explique dans un extrait de son récit. La participante P13 est née et grandie dans un pays majoritairement chrétien avant sa mobilité vers le Canada. Elle explique son émancipation des valeurs traditionnelles dans son projet de mariage avec un homme d'un autre pays, des coutumes et pratiques religieuses différentes, bien que les deux soient originaires d'Afrique.

Eh, on a deux cultures différentes ; on a deux langues différentes qu'on parle ; lui vient d'un pays qui est à 98 ou à 99% de la population musulmane. Moi je viens d'un pays qui est majoritairement chrétien. Donc, même si on est des Africains, ou bien même si on est deux personnes qui viennent de l'Afrique de l'Est, on est

complètement, complètement différent. On a beaucoup de différences. Donc, on ne vient pas du même pays, mais on vient du même coin de l'Afrique. C'est ça..... Et on leur (leurs parents et membres de famille) a donné tout le temps possible parce qu'à la fin de la journée, c'est notre décision (P 13).

Dans leurs efforts de réalisation de soi dans le domaine matrimonial, les interviewés comprennent clairement qu'il est hors de question de reproduire le modèle qui provient du père et de la mère. Pour eux, se marier ne fait plus l'objet d'une considération obligatoire des acquis traditionnels et d'une observance stricte de ceux-ci. Le plus important dans la vie matrimoniale réside sur l'amour mutuel, l'entente conjugale, les qualités et les bonnes valeurs de l'autre. De manière générale, ce type d'union contractée modifie considérablement les modes de vie et les pratiques culturelles des individus, et donc leur appartenance au groupe ainsi que leurs perspectives de mobilité sociale (Armelle Testenoire, 2015). Cependant, cela ne sera pas le cas des participant(e)s à cette étude pour leur appartenance au groupe d'origine.

Les récits de la majorité des participant(e)s affichent des caractéristiques communes: un passé similaire caractérisé par une référence traditionnelle, conservatrice de leur milieu d'origine et une structure familiale hiérarchisée de façon verticale. Dans une telle structure sociale, jouir de son autonomie, de sa liberté dans l'engagement matrimonial, c'est en quelque sorte remettre en question le modèle matrimonial du milieu d'origine. Sur ce point, ils ne se laissent pas diluer dans une structure définie par l'autorité parentale et familiale. Par cet acte, ils se font reconnaître adultes au sein de la famille et dans l'ensemble de la communauté. Et ce mode de reconnaissance de leur autonomie et leur liberté en matière matrimoniale, attestent également leur accomplissement matrimonial.

4.2. Deuxième étape : les expériences de la mobilité sociale et professionnelle vécues dans le milieu d'accueil

Pour rendre compréhensibles et significatives leurs expériences de l'ascension sociale, les interviewés parlent de s'émanciper d'un ensemble de modes de vie du milieu d'origine, notamment du statut professionnel parental, des croyances et pratiques religieuses, et par rapport au milieu d'accueil, de la conception d'accomplissement professionnel.

4.2.1. S'affranchir du statut professionnel parental

La position professionnelle de l'enfant par rapport à celle des parents permet aux immigrant(e)s interviewés d'expliquer leurs efforts d'émergence de soi. Le tableau ci-dessous présente un portrait sur les différences entre les emplois ou les professions des parents et ceux des enfants. Il permet de cerner les distinctions, les écarts significatifs qui s'opèrent dans les statuts professionnels des deux groupes sans entrer dans des considérations liées aux prestiges sociaux et aux modalités d'échelonnement professionnel.

**Tableau récapitulatif des participant(e)s : les occupations professionnelles des
parents et des enfants**

Particip ant(e)	Statut professionnel parental		Statut professionnel de l'enfant
	Père	Mère	
P1	Ouvrier dans le textile	Femme au foyer	Professeur chercheur/ université
P2	Commis dans la police	Femme au foyer	Professeur chercheur/université
P3	Travailleur / fonction publique	Travailleuse/ fonction publique	Gestionnaire comptable/secteur privé
P4	Travailleur / secteur privé	Femme au foyer	Intervenante sociale

	minier		
P5	Chauffeur dans PNUD ⁴	Femme au foyer	Travailleuse sociale
P6	Travailleur/fonction publique	Femme au foyer	Employée et prof de remplacement au collège
P7	Chef traditionnel	Femme au foyer	Professeur chercheur/université
P8	Directeur du département de météorologie	Femme au foyer	Gérant de projets/ université
P9	Professeur de français	Commerçante	Professeure chercheur/université
P10	Enseignant du primaire	Foyer de dames	Enseignante
P11	Travailleur dans les mines	Femme au foyer	Enseignante du primaire
P12	Maçon et agriculteur	Femme au foyer	Professeur chercheur/université
P13	Travailleur / banque nationale	Commerçante	Directrice d'un organisme communautaire
P14	Planteur	Femme au foyer	Professeur chercheur/université
P15	Commerçant	Commerçante	Préposée aux bénéficiaires
P16	Agriculteur	Ménagère	Assistant de recherches/centre de recherche en santé dans les milieux ruraux (université)
P17	Fermier	Femme au foyer	Employé au collège
P18	Chimiste	Femme au foyer	Adjointe du directrice/ organisme communautaire

Source : données recueillies lors des entrevues semi-directives auprès des participant(e)s de décembre 2016 en mars 2017.

⁴ . PNUD veut dire Programme des Nations Unies pour le Développement.

Les immigrant(e)s africain(e)s francophones se battent pour ne pas tomber dans le système de tel père tel fils ou telle mère telle fille du point de vue professionnel ou de l'emploi. Leurs expériences de mobilité sociale internationale sont caractérisées par de rupture de reproduction professionnelle, de diversités occupationnelles et professionnelles. En effet, seize participant(e)s sur dix-huit (soit 88,9%) sont parvenus à exercer des professions différentes de leurs parents. Leurs différents statuts professionnels font ressortir des écarts distinctifs très énormes comparés à ceux des parents.

L'affranchissement professionnel parental dont il est question dans les expériences de la mobilité sociale des interviewés ne s'explique pas en termes de la hiérarchisation professionnelle entre les deux groupes bien qu'elle soit manifeste sur le tableau ci-dessus. Il s'explique par le fait de ne pas occuper le même emploi ou la même profession des parents, dans les mêmes conditions que les parents. De ce fait, les enfants ne cherchent pas à faire une comparaison professionnelle liée aux prestiges sociaux, aux acquis de graduation professionnelle bien que très importante pour comprendre la mobilité sociale ascendante. C'est dans ce sens qu'on peut comprendre les propos qui émanent du récit du participant P12.

« Il (mon père) était maçon et agriculteur en même temps parce que chacun avait sa terre (...). J'ai toujours voulu être professeur et de nouveau par hasard, par chance, ce rêve je l'ai réalisé. Donc, j'ai été recruté pour enseigner ici. Je suis arrivé en 91 et donc c'était ma 5^{ème} année au Canada. Et depuis lors, je n'ai pas quitté ici parce que là où on te donne l'emploi, ça devient ta patrie » (P 12).

Du métier de maçon et de l'emploi d'agriculteur exercés par son père et celui de la femme au foyer pour sa mère (dans le contexte africain de cette époque) au statut professionnel de professeur d'université au Canada pour le fils, rien ne peut mettre en doute cette émergence professionnelle du participant P12 par rapport au statut professionnel de ses parents. Cette émergence professionnelle du P12 caractérise aussi le parcours de plupart d'interviewés. L'émancipation individuelle qui est un des grands objectifs de la mobilité sociale

s'appréhende à travers les changements professionnels qui s'effectuent dans les différents groupes sociaux humains.

En dépit de diverses réalités avec lesquelles est perçue l'expérience de la mobilité sociale internationale, les différents récits des participant(e)s mentionnent des nombreuses distinctions professionnelles par rapport à leurs parents et membres de famille. Leur affranchissement du modèle professionnel parental se comprend par les efforts d'éviter la similitude du modèle professionnel parental. Leurs différents récits laissent comprendre qu'ils ne veulent pas s'inscrire dans le schéma de continuité de la profession parentale dans leur parcours socioprofessionnel. Le fait de s'inscrire dans la dynamique d'explorer un autre milieu, explique leur volonté soutenue d'être mieux et d'avoir plus que les autres membres familiaux. Par leur capacité de briser la chaîne de continuer le même domaine d'emploi et de profession que les parents, ils manifestent leur détermination de se tailler personnellement leur statut professionnel.

4.2.2. Réalisation de soi dans l'optique de l'amour du travail, de reconnaissance et de satisfaction obtenues

Pour les immigrants, l'accomplissement professionnel prend le sens de savoir aimer ce que l'on fait pour les autres. Et les mérites qui résultent de ce qu'ils font dans leur travail professionnel leur donnent de la satisfaction professionnelle. Ils vivent cela pour un accomplissement dans leur vie professionnelle. C'est sous cette dimension que les récits de douze participant(e)s sur dix-huit (soit 66,7%) expliquent le fait de s'accomplir dans leur travail. L'extrait ci-dessous du récit du participant P17 révèle avec pertinence sa conception d'accomplissement professionnel dans sa vie d'immigré africain.

Je ne vois pas la réussite professionnelle en termes de moyens financiers ou économiques que tu as amassés. Je vois la réussite professionnelle dans l'amour du travail que tu as accompli et le feedback que tu reçois des personnes que tu as servies.

Et à ce niveau, je ne me plains pas. Ah, comme je te l'ai dit, j'ai travaillé dans des écoles ; j'ai travaillé dans la communauté et je travaille encore au collège. Je rencontrais chaque fois des étudiants, soit que j'ai enseignés à l'école primaire ici, qui me sont toujours reconnaissants. Ils viennent vers moi et m'appellent : oh monsieur, tu te rappelles que tu m'as aidé.... Et ça, ça m'a touché et je n'ai même pas eu le courage de demander son nom parce que la façon dont il me traitait : tu as été le modèle, le meilleur dans ma vie, tu m'as aidé à réussir, blablabla, ainsi de suite. Et je ne reconnaissais même pas son nom et je ne le reconnaissais plus. C'est pour dire à quel point j'étais satisfait parce que même si je ne le reconnais pas aujourd'hui, j'étais dans sa vie d'une manière ou d'une autre. J'ai marqué sa vie ; j'ai changé sa vie. Mais, il a dit : sans moi, il ne serait pas arrivé là... Donc, ça, moi je considère ça comme un accomplissement ou une satisfaction au niveau professionnel parce que j'ai aidé au moins une personne à réussir et il est fier de ce que, du support que je lui ai apporté. Donc, pour moi ça, ça me suffit. Ce n'est pas toujours en termes de compensation financière ou quoi, mais ce que je fais, je le fais avec amour et la satisfaction est que les personnes que j'ai rencontrées, je les marque positivement. C'est déjà une satisfaction professionnelle pour moi, une réussite professionnelle pour moi (P 17).

La réalisation professionnelle est comprise très souvent en termes d'avoir ipso facto un compte bien fourni en banque ou gagner autant d'argents. Elle s'explique aussi en termes d'avoir un salaire, un revenu, des possessions matérielles qui attirent l'envie de plusieurs personnes et classent l'individu au sommet de l'ascenseur social. Cependant, le sens que les douze participant(e)s donnent à la satisfaction professionnelle contraste avec cette dimension matérialiste, économique et financière de l'accomplissement professionnel. Au contraire, pour eux, se réaliser dans sa profession suppose qu'on soit content, qu'on éprouve de la joie dans ce qu'on fait et qu'on aime ce qu'on fait. C'est aussi ressentir l'épanouissement personnel qui provient d'une conjugaison de plusieurs facteurs, à savoir : mettre toujours au service des autres les connaissances qu'on possède, porter son regard vers l'autre, être un atout, une ressource importante dans la réussite de l'autre, parvenir à transformer la vie de quelqu'un dans le travail qu'on exerce.

Pour les 12 interviewés, le fait d'être capable, à travers la profession qu'on exerce, de laisser des empreintes des actions positives inoubliables dans la trajectoire humaine de quelqu'un et

ressentir la gratitude et la satisfaction qui en découlent, c'est atteindre et vivre la satisfaction professionnelle.

En effet, dans une société qui défie la compétitivité, la reconnaissance de soi, l'individualisme et le matérialisme, la réussite professionnelle ne peut s'évaluer que sur des considérations financières et sociales. C'est avoir une marge salariale qui classe l'individu sur une hiérarchie sociale très considérable. C'est également s'épanouir mieux matériellement et disposer des prestiges sociaux voulus. Par contre, la conception des douze immigrants sur la réussite professionnelle s'écarte considérablement de ce qui est véhiculé dans leur milieu d'accueil. Dans l'exercice de leur profession, ils privilégient en tout premier lieu les bénéfices de l'autre. La grande compensation dans le travail, c'est d'avoir accompli sa tâche professionnelle avec amour, de se sentir heureux d'avoir aidé quelqu'un à émerger dans sa vie, d'avoir contribué à la réussite de l'autre. À travers cette évocation de la réussite professionnelle, c'est l'identité professionnelle de l'immigrant africain francophone qui se révèle. En effet, l'identité professionnelle de l'immigrant africain francophone que son récit dévoile, c'est d'accomplir sa tâche professionnelle avec charité, se sentir heureux d'avoir contribué à la réussite de l'autre ; c'est de privilégier les bonheurs de l'autre. Cela est plus satisfaisant que les contreparties financières et matérielles qui en résultent certifient les participant(e)s.

4.2.3. S'émanciper des croyances et pratiques religieuses contraignantes

La religion fait partie des valeurs culturelles transmises par les parents et qui constituent les bagages d'un soutien confortable dans la vie des interviewés. La religion comme valeur positive culturelle participe énormément à l'éducation de l'individu dans ses différents modes de vie: comment se comporter dans la communauté, comment réfléchir, la façon d'être avec les autres, de faire quelque chose, de regarder, d'apprécier, de parler, d'agir, etc. Cependant,

neuf sur dix-huit immigrants interviewés (50%), soit la moitié du groupe, parlent de changer de cap sur les croyances et pratiques religieuses propres à leur milieu d'origine dans leur mobilité sociale. S'ils entretiennent encore de relations avec la religion, elles ne sont plus centrées sur la dimension contraignante des croyances et pratiques issues de leurs différentes religions. Le regard qu'ils portent sur la religion s'est orienté vers d'autres dimensions qu'ils considèrent plus importantes que la stricte soumission aux croyances et pratiques religieuses. La manière dont le participant P2 explique son lien à la religion est pertinente. D'origine religieuse musulmane, le participant P2 s'émancipe de l'aspect contraignant de la religion en portant son accent sur ce qu'il qualifie de symbolique et culturel dans la religion et en gardant sauf son droit de ne pas tout accepter de la religion dans laquelle il a grandi.

C'est plus la symbolique qui m'intéresse. Et de choses comme ça, et puis l'aspect culturel. Ça aussi pour aider à fixer ma marocanité, pour ne pas oublier que je viens du Maroc. Voilà ce qui m'intéresse dans la religion. Pas tellement la religion en tant que telle parce que parfois il y a de choses que je trouve un peu bizarroïdes là. Mais en tant que symbolique, juste l'esprit. Comme on dit, respecter l'esprit de la religion, pas la religion, juste l'idée maîtresse, l'idée générale : la tolérance, l'hospitalité, la bienveillance. C'est un rapport assez distant, très critique. Je me réserve le droit de ne pas être d'accord. Je me réserve ; je ne suis pas là entraîné d'appliquer tel quel. Je me réserve le droit de dire ça non, ça oui. Voilà mon rapport à la religion. Il est distant et il est symbolique (P 2).

Malgré la dimension culturelle de la religion qu'il considère comme importante parce que cela l'aide à garder son attachement identitaire avec son milieu d'origine, la façon du participant P2 de comprendre son attachement à la religion dans sa vie professionnelle et sociale est celle de tous les immigrant(e)s. Ils stigmatisent dans la religion son caractère fondamentaliste, intégriste, conservateur et d'intouchabilité. Ils n'entretiennent pas avec la religion un lien dans le sens de suivre scrupuleusement les observances religieuses, d'appliquer mot à mot les principes religieux, de suivre à la règle les registres des pratiques religieuses. Mais il est question pour eux de s'atteler de manière particulière sur la pensée maîtresse de la religion empreinte de certaines valeurs telles que l'hospitalité, la bienveillance, la tolérance, l'esprit de

sacrifice, l'amour, l'humilité, l'honnêteté et de rendre compte que la religion, quelle qu'elle soit, n'est pas exempte de certaines remises en question. La religion est susceptible d'être critiquée, d'être cernée et appréhendée autrement que dans son carcan fondamentaliste. De cette considération de choses, naissent le comportement de respect qu'il faut accorder aux autres religions, l'ouverture aux autres églises et l'abandon de la conception de croire qu'il faudra adorer Dieu en se cloîtrant dans une confession religieuse toute particulière. Leur conception sur la religion se démarque aussi de la notion structurelle et institutionnelle de l'église.

En effet, à part Dieu qu'il faut placer au sommet des différentes religions, l'ouverture à l'humanité occupe une place importante dans leurs récits. Pour les participant(e)s, la notion de s'ouvrir à l'humanité constitue une autre forme de s'émanciper des croyances et pratiques liées aux différentes religions. C'est ce que la participante P9 mentionne dans son rapport avec la religion. Tout en gardant le respect à toutes les religions du monde, elle se penche considérablement vers l'humanité.

Je respecte tous ceux, toutes les religions. Et au-delà des religions, je pense que c'est l'humanité, c'est à l'humanité que j'accorde de l'importance. Donc, quelqu'un en face de moi soit musulman, qu'il soit protestant, ou catholique ou qu'il soit animiste, ou qu'il soit libre penseur, c'est l'humanité donc qui m'importe dans cette personne-là. C'est de respecter la vie humaine et d'avoir de comportements décents, respectueux et respectables. Non, on peut être religieux, on peut être croyant, on peut même être croyant et pratiquant comme on peut être croyant sans être pratiquant aussi, mais le plus important je pense c'est de pouvoir être des individus dignes de ce nom qui respectent la vie humaine, qui respectent et, disons des individus qui soient respectables et respectueux tout court de la vie humaine (P 9).

Au-delà des croyances et pratiques religieuses, toute religion doit porter son point d'ancrage sur l'être humain. C'est à l'humanité qu'il convient de donner assez de considérations. Cette manière typique de prise de distance dans les considérations sur les croyances et pratiques religieuses se répercute avec récurrence dans les différents récits sur les expériences de la mobilité sociale et professionnelle des immigrant(e)s africain(e)s francophones. L'identité

religieuse des immigrants enquêtés qui se révèle de leurs récits est bel et bien différente de celle de leur milieu d'origine. Elle contraste avec l'identité religieuse parentale et familiale vue comme une identité religieuse subie. Celle des immigrants peut être qualifiée d'identité religieuse voulue. Grâce à leurs bagages intellectuels, ils expliquent que les religions sont de «différents vêtements que des gens portent pour se couvrir, mais cela ne change rien en eux comme personne humaine»⁵. La nature humaine de la personne ne s'effrite pas à cause des appartenances religieuses. Quelles que soient leurs religions, tous les hommes restent la même personne humaine qui est tenue au respect de soi-même et à celui des autres ; la même personne humaine qu'il faudra considérer dans ce qu'elle est. L'adhésion religieuse ne fait aucune différence sur la réalité qui est commune à tous, à savoir : être une personne humaine, avoir besoin d'une vie humaine et du respect humain. Ces considérations sont plus significatives et revêtent un caractère commun à tous les groupes humains, quelles que soient leurs attaches religieuses.

4.2.4. La manifestation de la tension dans les rapports avec le milieu d'origine

Les expériences de la mobilité sociale des immigrant(e)s enquêtés ne portent pas seulement sur leur volonté et leurs efforts de se réaliser, de s'affranchir socialement et professionnellement par rapport à leur milieu d'origine et d'accueil. Leurs expériences de trajectoire sociale et professionnelle vécues dans le contexte international, c'est-à-dire hors du pays d'origine, se traduisent également par des contradictions, d'oppositions, des chocs sur des perceptions différentes des certains aspects sociaux. Elles s'expliquent par de résistances, de décalage sur certaines manières d'agir, de penser, d'organiser, de faire, de comprendre propres à chacun de leurs groupes d'appartenance. Les lignes suivantes vont permettre de

⁵. Cette façon de comprendre et d'expliquer la religion vient du participant P7. En homme atteint par la rationalité occidentale, il élève le niveau de considération de la religion par rapport à la façon dont elle est vécue dans son milieu d'origine.

dégager la façon dont les participant(e)s comprennent et expliquent cette tension sociale avec leur milieu d'origine dans leur parcours social et professionnel.

4.2.4.1. La déchéance du système éducatif et la résistance au changement

Comme on dit : il est plus facile de démolir un édifice qui a pris de nombreuses années de construction que changer d'un trait un système, une structure de pensées et de travail propre à un groupe humain. Car, le changement ne va pas de soi et les innovations sont mal perçues et reçues dans bien de cas. C'est le cas du secteur de l'éducation dans certains milieux africains. La résistance à tout ce qui est nouveau par rapport à l'ancien système avec lequel les gens sont accoutumés engendre des conflits, des tensions et entache les considérations qu'on doit avoir les uns sur les autres dans le même secteur professionnel.

Pour ce qui concerne les immigrants enquêtés, trois (soit 16,7%) sur dix-huit parlent de cette tension dans leurs récits en faisant mention du refus outrancier au changement sur certaines habitudes, méthodes de travail et d'enseignement qui sont à l'origine de la détérioration de l'éducation et de la formation universitaire dans leur milieu d'origine. La résistance farouche au changement se comprend comme des difficultés professionnelles et classiques que peut rencontrer, dans son milieu d'origine, une personne dotée des compétences, d'une formation académique et professionnelle solide acquise grâce à sa mobilité étudiante internationale et qu'elle tient à tout prix à valoriser chez elle, comme le mentionne le participant P2.

Sûr de ses atouts acquis dans sa formation universitaire européenne et nord-américaine, le participant P2 espère se réaliser professionnellement comme professeur d'université dans son milieu d'origine. Dans ses nouvelles idées de vouloir apporter sa contribution dans la révision de l'appareil éducatif au niveau universitaire, il rencontre une résistance venimeuse de la part de ses anciens collègues professeurs.

Moi j'ai eu des difficultés classiques, c'est-à-dire c'est quand tu es qualifié, tu es compétent, tu as des nouvelles idées, tu es agressif et tu retournes dans ton milieu d'origine où tu veux fonctionner, nous imposer avec des nouvelles idées et tu heurtes à une résistance au changement. Exemple, moi je ne crois plus du tout aux examens à livre fermé. Moi, c'est aux examens à livre ouvert. Vous avez droit à vos notes de cours. Et les collègues, ah, ça c'est nouveau ; nous on ne fait pas ça. Oui, je suis très allergique à tout ce qui est résistance exagérée au changement. La résistance venimeuse, ça je n'accepte pas que ça soit ici ou au Maroc (P 2).

Si la pierre d'achoppement contre laquelle le participant P2 s'est buté demeure la persistance aux vieilles structures et méthodologies éducatives dans l'enseignement universitaire qui ne sont plus propices aux bonnes qualités de notes et de formation des étudiants, le participant P7, lui, par contre, fait face aux comportements hors norme et anormaux de ses collègues professeurs d'universitaire dans le pays d'origine. Des comportements sadiques et immoraux qui nuisent à l'éthique de la déontologie professionnelle et qui, par voie de conséquences, poussent à la décadence de la formation des futurs cadres et élites de leurs milieux d'origine.

« J'ai des collègues prof qui reçoivent les travaux des étudiants, qui ne les lisent pas et parfois quand les étudiants viennent réclamer la note, ah ! On ne retrouve pas le travail. Pourtant le professeur a bel et bien reçu le travail. Ou si c'est une fille, il veut coucher avec elle avant de parler de la note. Mais, c'est des choses qui se font. Mais elles ne sont pas normales » (P 7).

Les expériences décrites par les deux participants P2 et P7 expliquent le même genre de situations auxquelles plusieurs immigré(e)s, qui exercent la profession d'enseignement universitaire dans leurs milieux de vie, font face au contact avec leurs différents milieux d'origine. Le transfert dans le milieu d'origine de certaines bonnes pratiques et méthodes de travail du milieu d'accueil favorables à une formation universitaire de qualité provoque souvent de résistance méchante. À cause des systèmes éducatifs traditionalistes et conservateurs, ces nouvelles pratiques et méthodes font l'objet de refus et de rejet dans les milieux d'origine de ces femmes et ces hommes professionnels. Par conséquent, cette fermeture des anciens systèmes éducatifs aux nouvelles innovations éducatives génère d'oppositions et de conflits entre eux les professionnels. La tension que les interviewés vivent

dans leurs rapports avec leur milieu d'origine s'explique à ce niveau par le refus et l'allergie au changement, et par la volonté obstinée à s'enliser dans la médiocrité de la part de leurs collègues professionnels.

4.2.4.2. La divergence de points de vue sur le rapport au temps

La tension sociale ne s'explique pas seulement par le fait de résister farouchement au changement des anciens systèmes éducatifs dans le milieu d'origine. Elle ne se comprend pas du tout par les comportements déréglés et inacceptables de certains professeurs d'universités dans le milieu d'origine des participant(e)s.

Les interviewés ont toujours eu des nombreuses occasions de retourner dans leur pays d'origine. Cependant, ils constatent, entre autres, que leurs séjours sont marqués par un certain décalage compréhensif sur la notion du temps. Quatre interviewés (soit 22,2%) sur dix-huit racontent dans leurs différents récits leurs amertumes sur la notion du rapport au temps. Dans leur milieu d'origine, ils font toujours face aux deux conceptions différentes de la notion du temps : celle du nouveau milieu de vie et celle du milieu d'origine. Le fait qu'ils ne parviennent pas à s'adapter sur la manière dont les gens de chez eux s'accommodent au temps, crée des contradictions, des oppositions, de discontinuité fonctionnelle entre eux. C'est cette divergence sur le rapport au temps que le participant P8 décrit dans son récit d'expérience de la mobilité sociale et professionnelle.

Le participant P8 a quitté très jeune son pays d'origine. Après une dizaine d'années, il est retourné pour la première fois dans son pays d'origine. Et depuis lors, il y rentre tous les trois ou quatre ans avec son épouse et son enfant. Mais lors de ses séjours dans son pays d'origine, il est choqué et ébloué par leur façon de s'accommoder au temps.

Mais pour être très honnête avec vous, j'ai toujours eu du mal à comprendre ; j'ai toujours eu du mal à accepter (silence). C'est tout l'aspect de... Je ne peux pas voir

mon enfant vivre dans ce contexte-là. Par exemple, pour nous ici, un rendez-vous c'est un rendez-vous. Ça se donne à 11h, on fait tout pour être là et si on se sent en retard, on appelle pour... Tandis que de là où on vient ; de là où moi je viens, le concept de temps est relatif (ici le ton est presque mimé pour exprimer la gravité de cette situation) (P 8).

Le participant P8 se situe dans deux univers sociaux et culturels différents. Dans ce qu'il appelle le « nous ici », c'est-à-dire son nouveau milieu de vie, son rapport au temps ne pose aucun problème, ne suscite aucune inquiétude, ni contradiction dans ses modes de vie. Il s'y accommode sans trop de peines. Il s'est intégré dans les modes de vie de son milieu d'accueil où tout est réglementé par le temps. Cependant, dans le « de là où moi je viens », pour parler de son milieu d'origine, la notion du temps est relatif. C'est à chaque individu de s'y accommoder comme il veut. L'adaptation au facteur temps ne constitue pas une obligation. C'est relatif comme il le dit. Par conséquent, cette relativité de la notion du temps influence tout le fonctionnement organisationnel de la communauté. À tous les niveaux, les horaires ne sont pas respectés. Chacun travaille à sa façon, à son rythme, en fonction de son emploi du temps propre à lui. Les modes de vie de tout le monde ne s'accoutument pas au même principe fonctionnel du facteur temps. C'est tout un dérèglement structurel dans lequel les échéances ne sont pas respectées. Il s'agit bien d'un style de fonctionnement anarchique à ne pas vouloir. C'est quelque chose qu'il a du mal à admettre et qu'il ne pourra jamais incorporer dans ses habitudes quotidiennes, ni même le vouloir pour son fils.

La manière dont le participant P8 parvient à signifier la divergence sur le rapport au temps par la misère qu'il éprouve à comprendre la conception du temps liée à son milieu d'origine, est bel et bien pareille pour les autres immigré(e)s qui de temps en temps passent de vacances dans leurs pays d'origine ou y retournent pour diverses raisons. Ils sont, comme lui, confrontés à cette triste réalité de la relativisation du temps parce que ne faisant pas l'unanimité sur le sens et l'usage qu'en font les deux milieux qui forment leur environnement

de vie. D'où les effets de colère et de sentiment récurrent d'incompréhensions avec leur milieu d'origine à travers lesquels se traduit cette tension sociale.

4.2.4.3. Le dissentiment sur la notion de responsabilité, du devoir et du respect du travail

Les expériences que font les immigrants enquêtés avec leur milieu d'origine dans leur mobilité sociale ne procurent pas seulement de l'épanouissement. Ils sont parfois confrontés aux différentes réalités de leur milieu d'origine qui les agacent et les énervent. Les liens qu'ils entretiennent avec leur milieu d'origine sur quelques valeurs et notions sont souvent source d'incompréhensions, de désaccords, de conflits et de tensions. C'est le cas sur les valeurs et sur les notions de responsabilité, de savoir-faire, des obligations professionnelles, du sens du bien public et du service. La façon dont elles sont comprises et l'usage qu'on en fait dans l'administration des différentes entités étatiques ne peuvent que produire de dysfonctionnement structurel, des abus incalculables, d'où résulte la tension. Ce sont des choses inadmissibles et incompréhensibles pour les immigrants professionnels africains francophones. Sur les dix-huit participant(e)s qui ont composé mon échantillon, six (soit 33,3%) relatent dans leurs récits ces différents aspects incompréhensibles, inacceptables et intolérables, en même temps agaçants et fatigants de leurs compatriotes qui sont des agents administratifs dans leur pays de provenance. Le participant P7 vit au Canada depuis une trentaine d'années. Lors de ses plusieurs voyages sur le continent africain, il est arrivé à vivre l'expérience qu'il a qualifiée de choquante et de bouleversante.

Ils ont perdu le sens du bien public. Les fonctionnaires n'ont plus le sens ; servir ne fait plus partie de leurs obligations ; se servir, oui. Informer l'utilisateur de service public ne fait plus partie de leurs obligations. Bon, parfois on est choqué, n'est-ce pas, de vivre ces situations. Je voyage beaucoup en Afrique. Mais je n'ai pas encore vu un fonctionnaire qui travaille huit heures par jour. Je n'ai pas encore vu un qui travaille huit heures par jour. Peut-être certains médecins. Mais, vous prenez les enseignants, vous prenez les gens, les bureaucrates. Vous arrivez au bureau à 9h, la personne n'est

pas là. À 8h, la personne n'est pas là. Vers 11h, elle apparaît ; elle sort de nulle part. À peine assise, 10 minutes après, elle repart ou elle est au téléphone ; puis il faut aller manger à midi. Elle revient vers 2h ou si elle fait la journée, elle continue et termine vers 2h30 juste pour apposer quelques signatures sur un document. Et pour ça on te paie une journée de travail ? Ou vous entrez dans un bureau, parce qu'on ne vous connaît pas, la personne ne vous, ne se lève même pas pour vous dire bienvenue et installez-vous. Et elle vous regarde comme si vous étiez, écoutez ! Oui, c'est de choses qui choquent (...). Ça ne devrait pas être comme ça (P 7).

La manière dont les fonctionnaires s'acquittent de leurs obligations professionnelles, qu'ils exercent leur responsabilité dans ce qu'ils sont censés faire, n'est pas acceptable parce qu'elle crée de l'incompatibilité organisationnelle et fonctionnelle dans l'appareil administratif. Les interviewés en mobilité sociale, sont ouverts aux transformations de modes de vie, aux changements d'attitudes et de comportements susceptibles de contredire, de remettre en question certaines façons de faire, de penser et d'agir propres au milieu d'origine. Leur mobilité sociale les a ouverts et exposés aux altérations de telle sorte qu'ils ne sont plus les mêmes. Ils se démarquent de ce qu'ils pouvaient accepter avant dans leur milieu d'origine.

Sur le même point, hormis ce qui est dit sur les fonctionnaires administratifs, la participante P9 décrit la fainéantise et l'insouciance de toute l'administration publique et du reste de la population sur la gestion des biens publics dans son pays d'origine. Son récit fustige le manque de structures efficaces et bien coordonnées dans la gestion du patrimoine national à tous les niveaux. D'origine burkinabè, elle vit au Canada depuis plus de vingt ans. Malgré toutes ses nombreuses années de présence dans ce pays qui l'a adoptée, elle éprouve une énorme joie d'aller plus fréquemment dans son pays qui l'a vu naître. Mais ce qu'elle voit sur place ne la laisse pas insensible. Elle est par contre dérangée et énervée.

Des choses qui peuvent me taper sur les nerfs, de fois la nonchalance des gens, la lenteur de l'administration (...). Quelque chose qui me dérange par exemple dans la ville, c'est la gestion par exemple des ordures. Quand j'arrive, toujours je dis : mais est-ce que on ne pouvait pas trouver un système efficace pour gérer ça autrement ? N'importe qui jette n'importe quoi et n'importe comment. Autrement, on a des sachets plastics qui jonchent les rues ; de fois sur les arbres ; de tas d'ordures de fois devant

certaines maisons. Donc, ça, c'est un exemple de choses qui me fatiguent là, me tapent sur le système pour parler de façon familiale quand j'arrive au pays et que je me dis qu'on pourrait, et que le gouvernement pourrait, et que les citoyens pourraient aussi gérer autrement, gérer mieux surtout (P 9).

Le manque des stratégies efficaces dans le système de gouvernance collective et participative sur la protection du patrimoine public semble caractériser la plupart des pays africains francophones. Malgré les nombreuses années après l'accession à l'indépendance, le relent de ne pas évoluer fait encore son parcours dans l'ensemble de ces pays.

Cependant, les participant(e)s qui ont intégré dans leur vie les normes organisationnelles de leur milieu d'accueil, désavouent, dans leurs narrations, la nonchalance de leurs compatriotes, le manque de politique organisationnelle fonctionnelle et efficace de salubrité urbaine. Ils jugent d'inacceptable, d'inadmissible, d'irresponsable, d'inconscience, d'insouciance professionnelle et populaire, d'incompatible cette façon de fonctionner et de voir les choses. Ils trouvent choquante, ahurissante et humiliante la manière d'organiser les choses et de s'acquitter des obligations citoyennes dans leur milieu d'origine. Cet ensemble des faits suscite en eux la dissension et la tension. C'est une triste expérience que beaucoup d'immigrant(e)s font dans leurs rapports avec le milieu d'origine dans leur trajectoire sociale et professionnelle.

4.2.4.4. Opposition contre la persistance sur certaines habitudes et croyances traditionnelles

Les interviewés mentionnent, dans leurs récits, la résistance agaçante de ceux qui sont restés dans leur pays d'origine sur certaines habitudes qui relèvent de mentalités coutumières traditionnelles. Neuf immigrant(e)s interviewés sur dix-huit (ou 50%) parlent de cette persistance sur certaines conceptions et perceptions des faits et phénomènes sociaux, des pratiques, des croyances rétrogrades dans leur milieu d'origine.

À titre d'exemple, le participant P12 parle de ce qu'il appelle dans son récit « ne peut pas mourir de mort naturelle ». Cette façon d'exprimer le fait de mourir est une compréhension de la mort résultant des mentalités liées à la sorcellerie dans son pays d'origine. Le participant P12 c'est un Canadien d'origine africaine. Depuis presque 30 ans, le Canada est devenu son milieu de vie et sa patrie parce qu'il lui a offert un emploi permanent. Très souvent, ses liens avec son milieu d'origine ne sont pas paisibles. Lors de ses retours dans son pays africain, il est bien surpris et accablé par la perception qu'ont ses compatriotes sur la mort d'un membre de la famille. Dans son milieu d'origine, la mort de quelqu'un dans la famille ou au sein de la communauté, c'est toujours quelque chose de malheureux voulu par un autre membre animé des mauvaises intentions. Dans ce schème de penser propre au milieu d'origine, l'explication la plus plausible sur le décès de quelqu'un, c'est de considérer que quelqu'un d'autre lui a donné la mort, lui a enlevé la vie. Des telles conceptions et perceptions sur la mort ne peuvent laisser indifférent quelqu'un atteint par la rationalité occidentale. D'où son opposition farouche aux différentes croyances dans lesquelles se vautrent non seulement sa famille, mais la plupart des habitants de son pays et ceux d'autres pays africains, pense-t-il.

Il est évident que quand je retourne en Afrique, ce n'est pas seulement mes frères, c'est la population en général et je tombe toujours des nues à cause des croyances qu'ils ont. Quand je vais en Afrique, dans ma propre famille, je suis obligé de me battre contre certaines choses ou de manifester mon opposition. Si quelqu'un meurt dans la famille, il ne peut pas être mort de mort, mourir de mort naturelle. Il faut toujours chercher le sorcier qui l'a tué et puis je dis moi je ne suis plus dans cette mentalité-là. Et je n'y suis pas. Je ne, je ne (silence). Je n'y suis pas et je suis bien seul (...). Donc, sur ce point, je peux dire que dans ma famille, ce n'est pas ma famille seulement, c'est partout, même chez le curé, même chez...., ils croient des choses bizarres et ce n'est pas dans mon village, ce n'est pas dans mon pays, c'est probablement partout en Afrique. Non, ça moi, ça me dépasse. Ce n'est pas (silence). Ce n'est pas (interruption). C'est malade (**P 12**).

La mentalité liée à la sorcellerie consiste à croire à l'existence des pouvoirs extraordinaires possédés par quelques personnes dans la communauté pour faire du mal aux autres. Cette croyance en des pouvoirs qu'on utiliserait uniquement pour nuire à des membres de sa

famille, de son clan, n'est pas le propre d'un seul pays africain. En effet, la sorcellerie est un phénomène social très répandu dans les sociétés africaines. Cette croyance en des pouvoirs maléfiques que possèdent certains membres de famille assomme plusieurs participant(e)s dans les contacts avec leurs milieux d'origine. Ceux qui y affichent la moindre opposition à cause de leur compréhension rationnelle de type occidental sont perçus pour des personnes anormales, par surcroît, d'extraterrestres qui ne vivent pas sur cette planète. C'est ainsi que ce phénomène social se traduit en tension sociale, en conflit culturel et social. Il s'agit de deux perceptions différentes sur un même phénomène, deux manières différentes d'appréhender un même fait sans faire l'unanimité et laissant émerger des considérations divergentes et de décalage par rapport au milieu d'origine dans le cas des immigrant(e)s interviewés.

En dehors de la mentalité liée à la sorcellerie comme indicatrice de la tension sociale, les huit autres participant(e)s, pour décrire le caractère persistant des habitudes et croyances traditionnelles propres à leur milieu d'origine respectif, contre lesquelles ils s'opposent, parlent de l'enlèvement dans le parasitisme financier et matériel, des habitudes de « m'as-tu-vu social » (ou des appareils sociaux), de l'autoritarisme, de l'égoïsme de l'élite politique restreinte, du système de polygamie, des divisions sur le genre, du caractère tabou de certains principes traditionnels. Comme pour ces participant(e)s, la plupart des immigrant(e)s africain(e)s francophones qui exercent une profession dans le milieu d'accueil canadien et qui ne se cramponnent pas sur de telles habitudes et croyances, mais privilégient l'ouverture à l'évolution des choses, aux acquis de la civilisation scientifique reçus dans leur formation académique et intellectuelle, vivent cela sous forme de conflit culturel et social. Ils l'expliquent comme une tension sociale qui se déclenche avec leur milieu d'origine. Ils comprennent qu'ils se trouvent dans deux sphères bien différentes sur la représentation de certaines habitudes et considérations traditionnelles et qui, par conséquent, se traduisent de

manière continuelle en des relations discordantes et conflictuelles avec leur milieu social d'origine.

Bref, comme pour toute personne qui fait l'expérience de la mobilité sociale, et par surcroît pour le professionnel immigrant, il est impossible de se défaire d'emblée de la question de tension sociale qui existe avec ses deux mondes, à savoir son milieu d'origine et son milieu d'accueil, mais beaucoup plus avec le milieu d'origine dans le cas de cette étude. D'autres parleront de cette tension sociale comme d'une pression sociale qui s'exerce sur l'individu et qui exige un ajustement parfois pénible. En somme, L'expérience de la mobilité sociale met l'immigrant devant une gamme de défis dans ses nombreux contacts avec le milieu d'origine.

Nous disions plus loin que l'expérience de la mobilité sociale et professionnelle des immigré(e)s enquêtés s'articulait sur un double objectif. D'une part, celui de prise de distance avec le milieu d'origine, rendu visible par tout ce qui est effort d'accomplissement de soi, d'émergence de soi, d'affranchissement des certains acquis socioculturels traditionnels et de l'autre part, celui d'une volonté de préservation de liens forts avec le milieu d'origine. Le point qui suit va essayer de fournir une analyse détaillée sur la manière dont les immigrant(e)s interviewés comprennent et expliquent le maintien des liens forts avec leur milieu d'origine nonobstant le changement de statut social et des modes de vie résultant des efforts de réalisation de soi et les différents traits de tension que cela orchestre.

4.3. Troisième étape: L'expérience de la mobilité sociale et professionnelle et la continuité d'attachement au milieu d'origine

L'expérience de la mobilité sociale hors de son milieu de vie habituel ne cesse de prendre le visage de la séparation avec les proches, de la perte et d'une certaine rupture avec un monde familial. Et par la suite, ce dernier, malgré la distance, fait vibrer des points d'adhérence, des lieux d'ancrage, des formes d'attachement sur un fond d'investissement affectif et

d'obligations maintenues (Marc Brevigleiri, 2010). Cette partie de notre étude veut rendre compte sur la façon dont les immigrant(e)s enquêtés parviennent à expliquer et à vivre ces diverses formes d'attachements. À partir d'une analyse des récits d'expérience de la mobilité sociale et professionnelle de ces derniers, nous voulons comprendre le sens que l'attachement au milieu d'origine revêt pour eux. Les différents récits de trajectoire sociale font ressortir deux façons de comprendre, d'expliquer et de vivre l'attachement au milieu d'origine.

4.3.1. L'accomplissement des actions concrètes en lien avec l'attachement au milieu d'origine

Dans les expériences de leur mobilité socioprofessionnelle, les participant(e)s accomplissent des actions sociales et culturelles concrètes qui leur permettent de s'identifier à leur groupe d'appartenance socioculturel et d'avoir des liens forts avec le milieu d'origine.

4.3.1.1. Le maintien des pratiques de solidarités financières, matérielles, éducatives et scientifiques

Le fait pour les immigrant(e)s enquêtés de quitter leurs différents pays pour de raison d'émancipation sociale et professionnelle ne constitue pas un détachement avec leurs provenances sociales et culturelles. Ils y sont encore liés à travers un ensemble de pratiques, à l'instar de la solidarité sous toutes ses formes. Tous les dix-huit récits (soit 100%) recueillis parlent de maintien des liens forts avec le milieu d'origine en évoquant fréquemment l'accomplissement de la pratique de solidarité sous plusieurs aspects. Pour eux, l'une des significations qu'ils collent à cette expression d'attachement au milieu d'origine, c'est tout justement la sauvegarde de la pratique de la solidarité, une des grandes valeurs traditionnelles qu'ils essaient de garder et de pratiquer constamment dans leur trajectoire sociale et professionnelle dans le milieu d'accueil canadien. Cette solidarité se concrétise sous diverses modalités : financières, matérielles, éducatives et scientifiques qu'ils font profiter à leur

milieu d'origine respectif. Les propos recueillis du participant P2 lors de l'entrevue individuelle nous fournit une explication sur ce qu'il pense de l'attachement à son milieu d'origine sous cette forme. Canadien d'origine marocaine, professeur d'université et chercheur dans sa spécialisation depuis 2005, le participant P2, en dépit du contexte conflictuel qui l'a fait parti de son pays natal, explique la façon dont il maintient son attachement à son milieu d'origine. Selon lui, son maintien des liens forts avec son pays d'origine se mesure en termes de source de contributions financières et éducatives universitaires, lesquelles sont des actes de solidarité à l'égard de son milieu d'origine.

D'ailleurs, j'ai encore gardé des attaches avec le Maroc. J'ai des missions d'expertise, de mission d'enseignement. J'ai beaucoup de collaborations là-bas. Je suis francophone, je travaille au Canada pour le Canada, mais je travaille aussi sur beaucoup de choses pour le Maroc. Comment on m'appelle moi au Maroc ? RME (résident marocain à l'étranger). Le RME c'est l'apport de devises au Maroc, la 2^{ème} source qui contribue au développement du Maroc après l'agriculture. Quand l'agriculture ne va pas bien, c'est la sécheresse ; c'est elle qui devient la première source. En termes de contribution, je contribue beaucoup. C'est aussi en partie, grâce au RME comme moi, qu'on a des autoroutes, des hôpitaux au Maroc. Physiquement je l'ai quitté, mais je suis beaucoup, beaucoup plus utile pour le Maroc à l'étranger en termes de devises, pour mes idées aussi parce que j'encadre des étudiants que j'invite ici (P 2).

Dans les récits de nombreux immigrants d'origine africaine francophone en mobilité sociale et professionnelle au Canada, l'attachement au milieu d'origine se manifeste régulièrement par la pratique de la solidarité financière et éducative envers ceux et celles qui vivent encore dans le milieu natal. Mensuellement ou de manière ponctuelle, la quasi-totalité des interviewés envoie de sommes d'argent dans leurs différents pays de provenance pour diverses raisons : participer financièrement à la construction de la maison familiale et à des projets associatifs d'amélioration des infrastructures de sa ville d'origine ; participer financièrement et physiquement aux événements marquants de la famille (naissances, mariages, enterrements) et idéalement aider certains de ses frères et sœurs à émigrer à leur tour (Hugot Bréant,2015) ; assurer le paiement de la scolarité des frères, sœurs, neveux ou

nièces et le soutien des frais médicaux. Par contre, malgré leur recrudescence en des activités bénévoles, les membres du milieu d'accueil ont parfois du mal à admettre cette idée naturelle et normale des immigrant(e)s de s'engager financièrement en faveur de leur milieu d'origine. Ils ne peuvent pas comprendre cet impératif de solidarité de leur part. Pour ce qui est de la solidarité éducative, elle se manifeste à travers leur devoir et responsabilité de venir en aide, par les enseignements dispensés, aux jeunes Africains qui n'ont pas eu l'opportunité de quitter leurs pays d'origine et qui font leurs études dans les universités africaines.

La pratique de la solidarité envers le milieu d'origine s'explique par ailleurs à travers le devoir et la responsabilité des immigrant(e)s de faire connaître leur continent d'origine par des publications scientifiques. Le fait de s'engager à sortir des ombres de l'oubli leur continent d'origine et de permettre au reste de la planète de connaître ce qui se passe en Afrique, constitue une pratique de solidarité et une manière noble de garder les attaches avec le milieu d'origine. L'extrait tiré du récit du participant P12 explique cette pratique de solidarité scientifique. Cette forme de solidarité envers son milieu d'origine africaine traduit pour lui une expression manifeste d'attachement à ce dernier. Le participant P12 est arrivé au Canada en 1986. Après ses études doctorales dans une des universités canadiennes, il a été recruté comme professeur d'université au Canada et chercheur dans le domaine de ses spécialisations. Et cela fait plus de 25 ans qu'il exerce cette profession. Ses nombreuses productions scientifiques comme chercheur, portent beaucoup sur les origines et les traditions de son continent d'origine. Malgré le contexte de fortes tensions sociopolitiques qui a caractérisé son immigration, il pense que c'était une obligation et une mission de faire connaître sa chère Afrique aux autres.

J'ai beaucoup, beaucoup, beaucoup publié toujours sur l'Afrique.... J'ai toujours publié sur l'Afrique, que ce soit des essais ; que ce soit de la fiction, toujours sur l'Afrique. Donc, pendant le plus clair de ma carrière professionnelle, comme professeur, je me suis beaucoup occupé de l'Afrique. Au moins six essais sur

l'Afrique et six romans. Mes romans, c'est sur l'Afrique, tous. C'est pour faire connaître mes origines, mes traditions et c'est aussi beaucoup sur les immigrants (**P 12**).

L'engagement de mettre l'Afrique dans les livres pour que plusieurs connaissent les origines des immigrants africains, leurs traditions et qu'ils tirent profit de ses innombrables richesses culturelles et sociales, exprime une façon pratique de contribuer à l'émergence socioculturelle et politique du continent africain. Cela constitue un acte de solidariser son milieu d'origine avec d'autres. Cet accomplissement de soi comme immigrant(e) africain(e) francophone dans son expérience de la mobilité sociale et professionnelle fait comprendre qu'on n'est pas un « électron libre », mais plutôt une branche attachée à un arbre ; un individu, un membre qui a une forte appartenance avec son milieu d'origine.

Pour les participant(e)s, l'importance de la solidarité « revêt un aspect davantage moral et culturel qui se traduit par l'affirmation récurrente du fait que cela va de soi d'aider les autres » (Jules Naudet, 2012). Ils comprennent que la pratique des solidarités est un des ressorts de parcours de mobilité. Elle est également précieuse pour amortir les aléas de l'existence (Armelle Testenoire, 2015). À travers ces pratiques de solidarité, ils essaient d'assurer de loin ou de près l'ascension sociale de leur milieu d'origine. De même, à travers leurs différentes actions concrètes de solidarité qui produisent plusieurs bénéfices à la fois pour eux-mêmes et pour ceux de leur milieu d'origine, ils rendent concret le maintien des liens forts au milieu d'origine. Par l'accomplissement de toutes ces formes de solidarité, ils comprennent que leur mobilité sociale et professionnelle est à la fois une réalisation de soi-même et une réalisation pour les autres. En donnant un tel sens aux récits de trajectoire sociale et professionnelle, ils affirment, à travers leurs actions concrètes de solidarité, leur identification au milieu d'origine.

4.3.1.2. L'engagement de retourner régulièrement dans son pays d'origine

L'attachement des interviewés à leur milieu d'origine s'explique également par la pratique des nombreux retours dans leur milieu d'origine africaine. Malgré les contraintes financières, le contexte sociopolitique déplorable et qui suscite des nombreuses insécurités dans la plupart de pays africains, douze participant(e)s sur dix-huit (soit 66,7%) expriment, dans leurs récits, leur engagement soutenu sur les retours réguliers dans leurs pays d'origine respectifs. À ce sujet, les propos de la participante P9 permettent de comprendre que les retours à la maison familiale sont un geste visible et concret d'attachement au milieu d'origine. La participante P9 est Canadienne d'origine burkinabè, professeure d'université et chercheuse. Outre le côté exigeant et prenant des échéances à respecter dans le domaine de son travail, et ainsi que le coût à payer pour retourner dans son pays natal, elle maintient, dit-elle, son engagement de séjourner fréquemment dans son pays d'origine.

Oui, régulièrement. Eh, je retourne au Burkina au moins une fois par an. Il y a de gens qui vont trouver ça fou, mais au moins j'ai besoin de ça. J'ai besoin de voir ma famille. Donc, je sais que ça coûte très cher, mais j'y vais au moins une fois par an. La dernière fois c'était au mois de mai dernier. Je voulais même y aller en décembre, je n'ai pas réussi à le faire. Mais je pense qu'en avril, mai, juin si tout va bien, je veux y retourner [...]. J'ai besoin de fois de retourner là-bas et je pense que je continuerai de le faire (P 9).

Comme le montre bien cette participante, les immigrant(e)s ne veulent pas se détacher de leur pays et de leur milieu d'origine. Ils ne désirent absolument pas effectuer une rupture voulue avec le pays natal, ni abandonner leur projet d'un éventuel retour définitif chez eux. Quoiqu'il en coûte, ils considèrent que c'est très important de demeurer proche de son milieu natal, de ne pas vouloir le quitter, car il est un lieu de référence permanent dans la vie. Les récits de plusieurs participant(e)s attestent que les nombreuses pratiques de solidarité accomplies sous diverses formes ne remplacent pas leur engagement de retourner fréquemment dans leur milieu d'origine. Les nombreux retours au pays natal sont compris comme des liens de

reconstruction, de rétablissement avec leurs origines. Il s'agit d'aller se ressourcer à ses racines comme l'exprime la participante P10.

C'est notre dose de ressourcements. Quand on a ce chapeau-là que ça m'a manqué, on a vraiment besoin de se ressourcer. On s'en fout complètement de ce qui se passe. Nous, notre objectif, c'est vraiment de se ressourcer ; c'est de renouer avec nous-mêmes, avec nos racines, avec nos sources. Je sens les odeurs, c'est bon ; eh une dame qui fait les cabris de l'autre côté, les odeurs arrivent, c'est bon ; l'autre qui fait les poissons là-bas, ça arrive ; tu passes là où il y a de flaques d'eaux, ça va ; c'est correct ; on peut sauter (...). Je suis vidé ici, je vais là-bas pour me ressourcer, avoir du plaisir, renouer (P 10).

Les ressourcements dont il est question consistent à apprendre davantage sur son milieu d'origine, à bénéficier de la chaleur humaine et affective, d'une certaine liberté, de tout ce qui provient du milieu d'origine qui pourrait leur procurer satisfaction et épanouissement. Le sens qu'ils y donnent est celui d'une reprise sur ce qu'on est soi-même, d'un rétablissement avec soi-même et avec ses racines en vue de combler le manque provoqué par divers aspects de la vie du milieu d'accueil. Il est bien évident que dans l'expérience de l'ascension sociale, tout ce qui est du milieu d'origine n'est pas acceptable. Le système de fonctionnement, les intérêts du groupe d'origine divergent et sont parfois incompatibles avec ceux des immigrant(e)s en mobilité socioprofessionnelle au Canada. Cependant, en dépit de ces facteurs inadmissibles qui semblent caractériser le paysage social de leur milieu d'origine, ils comprennent que leur milieu d'origine demeure une oasis de rétablissement, de revitalisation et de plusieurs reconnexions pour se maintenir en équilibre social, affectif et culturel. Le milieu d'origine demeure l'endroit dans lequel ils ont construit « un capital affectif » qui les aide à constituer leur « nœud existentiel » avec leurs origines. La socialisation dans le milieu d'origine, la familiarité avec ses schèmes d'action et de perception constituent le socle d'une telle ressource (Jules Naudet, 2014). Le maintien de l'engagement de retourner dans le milieu d'origine, comme à un ensemble d'héritages traditionnels, permet à l'immigrant(e) à demeurer une composante de son milieu d'origine et à se réaliser pour la continuité de son

milieu d'origine. Par contre, rompre cet ancrage avec leurs sources, c'est rompre avec eux-mêmes. En effet, les attaches familiales et amicales du milieu d'origine sont très considérables dans cette volonté manifeste de retourner dans le milieu d'origine. Autrement dit, les attaches personnelles et affectives contribuent à maintenir un solide ancrage dans le pays d'origine (Geoffrey Pleyers et al., 2008). Par des nombreux retours au pays natal, les participant(e)s expliquent le maintien d'une sociabilité très forte au sein du milieu d'origine et l'identification à ce dernier.

4.3.1.3. Le maintien de l'utilisation de la langue maternelle au niveau familial

La plupart de récits des participant(e)s mentionnent l'importance capitale de l'utilisation de la « langue de chez nous » dans la petite famille et la nécessité de l'apprendre aux enfants. Pour les interviewés, maintenir l'usage parlé et parfois écrit de la langue du milieu d'origine dans leur nouveau milieu de vie caractérisé par sa domination linguistique, constitue un acte concret de continuité d'attachement au milieu d'origine.

En effet, l'Afrique francophone, c'est une mosaïque de langues nationales et des dialectes ou langues maternelles. À côté du français, il existe deux ou trois autres langues dites nationales qui facilitent la communication et les échanges au sein d'un même pays. Dans leurs différents récits de la mobilité sociale et professionnelle, neuf participants sur dix-huit (soit 50%) témoignent du maintien de l'utilisation de la langue d'origine, à l'instar du français et/ou de la langue maternelle dans leur famille restreinte au Canada. Le participant P16, d'origine burkinabè, raconte ce que les autres comprennent du maintien de l'utilisation de la langue maternelle au sein de la famille dans leur nouveau milieu de vie. Cela fait plus de six ans depuis qu'il vit au Canada avec sa femme et ses enfants. Malgré l'influence linguistique de son nouveau milieu de vie, il a opté pour sa langue maternelle comme langue de communication et d'échange dans sa maison.

Quand il y a quelque chose à faire, on les (les enfants) appelle dans notre langue ; parfois on dit de faire telle chose, mais en utilisant notre langue. C'est ça qu'ils utilisent. C'est ça qu'on leur transmet. Oui ! Parce que bon, je me dis qu'un jour ils vont aller là, et il leur faudra communiquer avec la famille qui est restée là-bas bien que tout le monde a tendance à parler français. Mais quand on va au village profond, il va leur falloir utiliser notre langue là-bas. Et je pense aussi que les parents seraient vraiment contents de savoir que les enfants le font toujours, ils parlent la langue (P 16).

Nonobstant la prédominance apparente du bilinguisme (anglais-français) du milieu d'accueil, et les considérations liées au statut social et professionnel, les immigrant(e)s interviewés ne veulent pas dénouer avec la pratique d'utilisation des langues d'origine dans leur entourage familial et communautaire. En effet, pour eux, la langue fait partie de cet ensemble de valeurs liées à la personnalité de l'individu et qui lui permet de s'identifier à son groupe d'appartenance. La langue, c'est un repère, une référence qui contribue à la construction et au maintien de leur identité communautaire et individuelle. Elle leur permet de savoir bien se situer par rapport à leurs origines. Le maintien de la pratique de l'utilisation de leur langue maternelle et / ou de « chez nous » joue le rôle de courroie de transmission des valeurs, des habitudes, des pratiques entre les familles immigrées et l'ensemble de ceux qui sont restés dans leurs différents pays d'origine. Refuser et s'abstenir de parler la langue de son père et de sa mère ou de ses ancêtres, c'est en quelque sorte briser le pont, rompre l'identification à ces derniers et aux autres pratiques importantes de son milieu d'origine. Et par conséquent, c'est contribuer à la disparition de son milieu d'origine à travers les générations futures. L'utilisation de la langue de « chez nous » se révèle être une action qui permet aux participant(e)s dans leur trajectoire socioprofessionnelle de continuer à entretenir des relations, des communications, des liens profonds et permanents avec leur milieu d'origine pour ne pas se sentir déracinés, désorientés et perdus dans l'univers. Par cette pratique de l'utilisation de la langue de chez eux, ils expliquent et affirment leur identification au milieu d'origine dans leur trajectoire socioprofessionnelle.

4.3.1.4. Les pratiques matrimoniales avec les partenaires du même milieu d'origine

Les pratiques matrimoniales, comme des actions concrètes et visibles, permettent aux immigré(e)s interviewé(e)s d'attester la continuité des liens forts au milieu d'origine. Quatorze récits des participant(e)s sur dix-huit (ou 77,8%) parlent des liens matrimoniaux avec le ou la partenaire provenant d'un même milieu d'origine. Par milieu d'origine ils sous-entendent : un même continent, un même pays, un même groupe ethnique, une même tribu, une même langue maternelle, les mêmes us et coutumes. La participante P15 relate cette pratique de se marier avec une personne qui vient d'une même communauté d'origine.

« Oui, nous (elle et son mari) venons de la même collectivité, nous avons les mêmes traditions. Nous venons des mêmes origines. Alors, c'est vraiment (rire) ; on partage les mêmes coutumes, les mêmes mœurs et puis tout ça là » (P 15).

Bien que le fait de ne pas se marier avec une personne qui n'est pas de la même origine ethnique sociale ne soit pas typique à une culture, à un peuple donné, chez les immigrant(e)s interviewé(e)s, cela marque une certaine particularité à ne pas minimiser. En effet, au niveau matrimonial, les interviewé(e)s ne suivent pas le schéma tracé par leurs parents. Dans leurs efforts de l'accomplissement de soi, le choix qu'ils sont appelés à faire sur un ou une partenaire ne relève pas de l'emprise décisionnelle parentale. Cela n'est pas conditionné par une approbation parentale, comme mentionné dans les écrits précédents. Les personnes sont libres de choisir leur partenaire de vie. Cependant, malgré cette émancipation matrimoniale, les récits évoquent de manière ostentatoire le fait que les participant(e)s se réfèrent fréquemment au milieu d'origine quand il s'agit de prendre femme ou d'épouser un homme. Cet ancrage dans le milieu d'origine se justifie par le fait qu'il permet de prévenir les difficultés d'ordre linguistique, culturel et de réduire les incompréhensions sociales au sein de la famille restreinte. Cela répond également à la préoccupation de vouloir être attaché à ses origines en épousant un homme ou une femme de chez soi ; de trouver une personne qui

n'aura pas assez de difficultés dans la compréhension de ce que l'autre est, dans son identité africaine. Cette exigence de retrouver ses origines, son identité africaine nourrit la volonté du maintien de l'attachement constant au milieu d'origine. On pourrait questionner ce retournement matrimonial comme le fait d'avoir peur de s'ouvrir et d'affronter l'altérité qui est l'autre partenaire de milieu d'origine et de cultures différentes.

Qu'à cela ne tienne, l'engagement matrimonial avec des partenaires d'origine africaine constitue pour 77,8% des participant(e)s une des actions à travers lesquelles ils s'identifient à leur milieu de provenance socioculturel et gardent des liens forts et constants avec celui-ci. L'identité matrimoniale définie dans les récits de la mobilité sociale et professionnelle est celle de ne pas devenir quelqu'un d'autre. Il s'agit de vouloir rester soi-même, de retrouver ses origines dans son ou sa partenaire de vie conjugale. Ils ne peuvent pas complètement « rompre les identifications au milieu d'origine » (Jules Naudet, 2012) pour céder parfaitement à une vie de « déculturation-acculturation ». Pour eux, il n'est pas question de plaire ou faire honneur à un système d'appartenance, mais c'est de choisir ce qui leur permet de partager les mêmes valeurs socioculturelles, parfois les mêmes habitudes favorables à l'épanouissement, à l'harmonie et au maintien de l'équilibre du foyer.

4.3.1.5. La continuité des pratiques de la communication entre les membres

Le maintien de la communication entre les membres d'une même famille, d'un même clan, avec les amis d'enfance, du quartier, de l'école, d'un même pays et du même continent permet de se garder branché continuellement avec son milieu d'origine et de s'identifier davantage à son groupe de provenance sur plusieurs aspects. Treize participant(e)s sur l'ensemble de dix-huit mettent l'accent sur l'importance de communiquer avec les membres de la famille dans le pays d'origine. Quoi qu'il en soit et quoi qu'il en coûte, les échanges des nouvelles, des idées et tant d'autres choses avec les autres membres de la famille sont toujours

restées constantes et prennent différentes orientations, comme l'évoque la participante P10 dans son récit.

Moi je dirai, grâce à l'évolution technologique, c'est merveilleux comme pas possible. On a Ils ont tous les téléphones. On se communique presque chaque jour. On a de forums familiaux qu'on a créés : de forum de filles de la famille ; de forum de tout le monde ; de forum de cousins ; de forum de frères ; de forum de sœurs. On a différents forums dans la famille. On chatte tout le temps ; on s'envoie de petits mots. On s'envoie de photos. Là, on s'envoie tout. On se donne toutes les nouvelles. On est en contact permanent. On est en contact **(P 10)**.

Dans l'expérience de la mobilité sociale internationale de certaines personnes et de leur construction de soi, la société d'accueil devient la référence principale de la vie, au détriment de la société d'origine qui s'en éloigne de plus en plus. C'est le cas tant dans les relations familiales, où s'affirme une autonomie personnelle à l'égard des parents, que dans les relations amicales qui, en dépit des apports de la bulle virtuelle autorisée par internet, finiront généralement par s'estomper au profit des réseaux d'amitié tissés dans la société d'accueil et en raison d'importantes transformations personnelles liées à l'expérience du séjour à l'étranger (Geoffrey Pleyers et al., 2008). Au regard de ce que les immigrant(e)s interviewé(e)s racontent dans leurs récits, leurs expériences de la mobilité sociale internationale dans la quête de la construction de soi ne répondent pas à la logique de celles de Geoffrey Pleyers et compagnons.

En effet, dans les expériences de leur mobilité sociale et professionnelle, 72,2% des participant(e)s ne s'enferment pas dans un système clos, débranché et coupé de tout contact avec les autres membres de leur milieu d'origine. Bien qu'ils éprouvent la solitude physiquement dans leur milieu d'accueil et aussi pressés par l'intégration structurelle, ils vivent cependant une solidarité communicationnelle avec les autres membres du milieu d'origine. Les contraintes liées à leur mobilité géographique et sociale, à leur accomplissement social et professionnel ne constituent pas un obstacle dans la continuité des

contacts avec les autres membres installés dans leur pays d'origine et ailleurs. Par ces nombreux contacts, ils tiennent à sauvegarder leur « identité communautaire », la considération d'être de personne -avec-les autres dans une société en proie à l'isolement, à la solitude et à l'individualisme.

Le maintien des liens forts avec le milieu d'origine en utilisant divers moyens de communications sociaux (facebook, facetime, skype, msms, imo, watshapp, twitter, viber, internet, etc.), fournit une solidité dans les relations grâce aux nombreux échanges qui se font entre les membres. Les interviewés se sentent proches de leurs membres familiaux, de leurs amis, bref de leur milieu d'origine grâce aux contacts permanents. Les différentes communications qu'ils ont avec les autres membres expliquent qu'ils ne veulent absolument pas se désolidariser, ni créer de distance avec leur milieu d'origine. Cette forme d'attachement au groupe d'origine leur procure de l'énergie, du dynamisme dans la vie sociale, professionnelle et psychologique ainsi qu'aux autres membres de la famille. La cohésion qui naît de cette pratique de communication permet de s'identifier aux siens et au groupe d'origine de façon fréquente. C'est leur manière visible de solidifier l'attachement avec le milieu d'origine, et par conséquent, de se reconnaître soi-même dans leur identité d'Africains à travers certains de ses aspects.

4.3.2. Les expériences de la mobilité sociale hantées par le discours d'attachement au milieu d'origine

Dans leur mobilité sociale et professionnelle, les immigrants enquêtés n'expliquent pas seulement le maintien des liens forts avec le milieu d'origine à travers leurs actions sociales concrètes et identifiables. Grâce à leur capacité discursive, ils parviennent à comprendre et à expliquer le maintien des liens forts aux valeurs, pratiques et aux références propres à leur milieu d'origine, en cherchant à les rendre intelligibles à eux-mêmes et aux autres. Autrement

dit, en se servant de récits qu'ils font eux-mêmes sur leurs expériences socioprofessionnelles, ils cherchent à structurer, à rendre cohérent et signifiant leur attachement au milieu d'origine. Il s'agit de donner un sens à la fidélité de s'attacher au milieu d'origine. Dans cette section sur les expériences de la mobilité sociale, les participant(e)s vont révéler comment leurs récits sur l'attachement au milieu d'origine sont des « liens de parole » qui les rendent inséparables de leur milieu d'origine.

4.3.2.1. Le déni de toutes formes de honte et d'oubli de ses origines

Dans leurs récits de trajectoire sociale et professionnelle, les participant(e)s, pour expliquer les liens forts qu'ils entretiennent avec le milieu d'origine, parlent du rejet de toutes formes de honte et de tout oubli de leurs origines. Tous les dix-huit participants (ou 100%) stigmatisent certaines perceptions négatives sur leurs origines. C'est le cas du participant P1.

Il explique son absolu refus de se baigner dans la honte de ses origines.

Absolument pas. Absolument pas. Je suis très, très fier de mes origines, de mes parents, de mes racines. Je suis extrêmement fier de mes racines, fier de mon nom, de ce que je suis. Et quand je retourne au Maroc, je vis comme un Maroc... Je n'oublie jamais mes racines. Je pense qu'on est riche avec sa culture. Il ne faut pas vendre sa culture ou délier sa culture pour plaire à une autre culture, non. C'est une richesse qui n'a pas de prix. Il faut la garder sans avoir honte et moi je pense que mes enfants, ils ne perdront jamais cette richesse. Ils seront fiers d'avoir cette richesse et de la porter. Je ne peux pas avoir honte de mes parents, de mes origines. Rien. Et quand je retourne là-bas, je ressens une liberté, une joie et une fierté indescriptible parce que ça, c'est moi, c'est mes ancêtres (P 1).

La honte de ses origines peut se comprendre par le fait d'être gêné de ses origines africaines et de son groupe d'origine, de développer l'indignation d'être de l'Afrique. Les immigrant(e)s, pour expliquer leur attachement au milieu d'origine, s'insurgent contre ce sentiment de honte que ressentent certaines personnes sur leur pays, leur continent, leurs parents, leur culture, leurs valeurs, leur origine sociale ; sur les liens avec les amis, la famille, leur nom, la couleur de la peau, d'être noir ou africain. Pour tous ou toutes les participant(e)s, le fait de refuser

d'avoir honte du milieu d'origine les aide à comprendre que toutes les formes de représentations sur celui-ci font de chaque personne ce qu'elle est. Le milieu d'origine fait partie de soi-même, de son être, de sa richesse, de son identité. Il est à la source de l'existence socioculturelle de chaque personne humaine. Il est le symbolique des parents, des ancêtres (comme des êtres humains très appréciables, aux mérites inestimables) à qui on doit tout.

Tous les immigrants interviewés parlent aussi de l'oubli des origines. L'oubli lié à ce qui est du milieu d'origine s'explique par le fait de nier, de chercher à effacer, à passer sous silence sa culture, ses traditions, ses valeurs, ses croyances, ses liens forts familiaux et amicaux, le pays d'origine, les initiations et l'éducation reçues, en faveur des nouvelles perceptions et des modes de vie dominants du milieu d'accueil. La participante P15, à travers l'extrait ci-dessous de son récit, dénonce cette tendance de vouloir ignorer ses origines et aussi son scepticisme que cela soit possible.

Je ne sais pas qu'est-ce que la personne suit, s'il veut effacer ses cultures. Comme moi je t'ai dit : nous notre objectif, c'est que notre culture perdure pour longtemps (...). Alors, je ne vois pas pourquoi une personne devrait être honteuse de ses cultures, de ses valeurs. Mais personnellement, moi je suis fière de mes valeurs. Alors, moi je ne vois pas pourquoi une personne devait se méfier, ou bien faire taire ses cultures ou bien vouloir les effacer. Je ne sais même pas si c'est quelque chose qui est réalisable (P 15).

Le fait de s'attacher au milieu d'origine et d'en exprimer la honte, de manifester un sentiment de reniement et d'ignorance de celui-ci, sont deux tendances de vie difficiles à concilier pour tous les immigrant(e)s. Tous les participant(e)s comprennent qu'ils sont la continuité de leurs parents, bref de leurs origines. Ils incarnent d'une façon ou d'une autre ce qui est de leur milieu d'origine. Le fait qu'on ne peut pas effacer ses origines donne du sens au refus d'avoir honte et d'oublier ses origines. C'est par eux que se manifestent et se réalisent certaines valeurs, habitudes et modes de vie acceptables liés à leurs traditions. Ainsi, avoir honte de ses

origines, c'est avoir honte de soi-même, de son identité. Aussi, oublier ses origines, c'est comme s'oublier soi-même et son identité.

Quoi qu'il en soit, les immigrant(e)s ne peuvent nier, ni oublier, ni effacer leurs origines parce cela impliquerait automatiquement une négation identitaire, une négation de ce qu'ils sont. La reconnaissance et l'acceptation de ses origines procurent plus de considérations, de respect, d'estime de soi, de prise de conscience sur les héritages culturels traditionnels que de s'enliser dans la honte, dans la gêne, dans l'indifférence et l'ignorance de ses origines. Cette façon de s'insurger contre la honte et l'oubli des acquis culturels traditionnels du milieu d'origine permet aux interviewé(e)s de comprendre qui ils sont et d'où ils viennent. Ils sont convaincus de venir d'un arbre qui est quelque part dont ils ne peuvent pas se débrancher. Ce symbole exprime de façon éloquente leurs relations marquées de fidélité et de continuité à leurs origines.

4.3.2.2. La famille et le caractère indéfectible des liens familiaux

La mention de la famille et des connexions familiales se révèle récurrente dans les récits faits par les immigrant(e)s sur les expériences de leur mobilité sociale et professionnelle. Sept sur dix-huit participants parlent de la famille et des liens constants qui s'y tissent. La famille est comprise comme étant l'une des valeurs culturelles traditionnelles les plus importantes et qui permet aux immigrant(e)s dans les expériences de leur trajectoire socioprofessionnelle de s'identifier à leur groupe d'origine. Dans un extrait de son récit, la participante P4 tente de donner une explication de la famille et de la nature des rapports qui y sont entretenus. Originaire de la République Démocratique du Congo, la participante P4 est dans sa vingtaine d'années depuis son arrivée au Canada. Pour elle, l'appartenance familiale ne constitue absolument pas un objet d'un libre choix à effectuer, mais elle est un lien indélébile comme la couleur de la peau et permet à la personne de se fixer dans son histoire humaine.

On ne choisit pas sa famille. Les amis on les a rencontrés, mais la famille on ne la rencontre pas, on la trouve. Alors, on ne va pas dire aujourd'hui qu'il y a ex- famille; ah, ça, c'est mon ex-famille. On ne dit pas ça. C'est ma famille. On peut avoir un ex-mari, un ex-ami. Oh, je travaillais avec, c'est mon ami. La famille, quelle que soit la distance, reste la famille. La famille on ne la choisit pas. On y appartient. On ne peut pas changer ça. On ne peut pas dire qu'aujourd'hui je ne veux pas de cette famille parce que tu te sens lié. Il y a un lien indescriptible. Le lien de la famille on ne peut pas le décrire. Le lien de sang on ne peut pas aller le détourner. La famille, c'est un repère dans la vie de quelqu'un (P 4).

Pour près de 2/5 des participant(e)s (soit 38,9%), la famille est une référence, une identification sociale et culturelle qui joue un rôle significatif de régulation pour perpétuer l'existence du milieu d'origine et pour donner la possibilité à l'individu de construire son identité personnelle et sociale. Pour eux, parler de la dimension indéfectible des liens avec la cellule familiale dans leurs expériences de la mobilité sociale, c'est saisir le sens qu'ils lui donnent de constituer une valeur caractéristique du milieu d'origine qui garde sa signification et son influence dans leurs modes de vie. La famille leur offre une perspective de sens et d'orientation dans leurs actions. La notion évocatrice des liens indéfectibles avec la famille traduit pertinemment pour les participant(e)s l'identification permanente et la relation significative avec celle-ci. Les liens indéfectibles avec la famille expliquent le rôle primordial que celle-ci joue comme la première institution de leur socialisation, le premier environnement où ils ont grandi et le premier groupe au sein duquel ils ont interagi (Lacourse M.T., 2010). Les liens familiaux sont sanguins. Ils ne peuvent pas être brisés, niés et changés complètement dans la vie. La position sociale et professionnelle est toujours susceptible de changer, mais les liens avec la famille ont un caractère inné et interchangeable. À ce titre, la famille symbolise une sorte d' « identité familiale subie » pour les immigrants professionnels africains francophones. Elle est une référence à partir de laquelle ils s'identifient. De ce fait, dans tout ce qui peut survenir dans la vie de ses membres, la famille reste l'unique noyau d'appui consistant, de soutien solide et permanent. En cas de besoin, la famille assure la protection et le support nécessaires de manière continue. Elle constitue un refuge, un lieu de

sécurité garantie et qui ne va jamais lâcher, se débarrasser de ses membres parce que la nature de liens qui y sont noués ne se fonde pas sur des considérations financières, économiques, matérielles, professionnelles, mais sur des rapports familiaux indélébiles. La position sociale et professionnelle, la distance sociale et géographique entre les membres n'affectent et n'altèrent en rien ce caractère de liens familiaux indéfectibles. La relation avec la famille demeure interchangeable et rien au monde ne peut la remplacer. Par contre, chercher à rompre ce lien, c'est comme faire disparaître le trait ombilical entre la mère et l'enfant. Les liens avec la famille jouent le rôle de « remémoration » dans la construction de l'avenir humain. Par ailleurs, parler de la famille avec ses divers liens, c'est comprendre l'acceptation et l'ouverture à la dimension communautaire dans les relations, dans la vie avec tous les membres. Cette dimension communautaire s'explique par l'élargissement des liens au sein de la famille étendue par la solidarité entre tous les membres de la famille élargie et clanique. Ainsi, « quel que soit le problème que tu rencontres en tant que problème personnel, tu as toujours tous les membres de la famille qui te supportent. Tu as le support du frère, du petit frère, du grand frère, de la tante, de l'oncle, ainsi de suite (...) »⁶.

Pour les immigrant(e)s interviewé(e)s, c'est dans la famille que l'on découvre son identité propre. La famille constitue le seul environnement où l'on est vraiment chez soi. C'est le seul endroit où il est possible de s'unir pour faire face aux pressions et luttes du milieu d'accueil où domine le mode de vie de chacun pour soi, d'évitement et d'isolement. La famille explique la sociabilité, la vie communautaire, la vie avec les autres et pour les autres. Et les différents récits sont marqués par ce caractère de continuité de liens avec la famille pour qu'elle se garde vivante et agissante dans la vie de chaque membre. Cependant, l'identification aux normes familiales ne place aucunement les participant(e)s en contradiction avec leur statut social et professionnel parce que la notion de la famille ne leur est pas étrangère. C'est dans

⁶. Cet extrait vient du récit de la trajectoire sociale et professionnelle du participant P17.

cette mentalité qu'ils ont grandi. Par ailleurs, la valorisation des liens familiaux fait penser à une certaine déification de la famille par les participant(e)s. On oublie par ailleurs que comme toute structure sociétale, la famille fait face aux vicissitudes de toutes sortes qui désagrègent la cohésion familiale entre les membres.

4.3.2.3. L'évocation de la référence significative du rôle parental

Dans les différents récits de trajectoire sociale, les immigrant(e)s reviennent très souvent sur ce que leurs parents ont fait pour eux comme si cela datait d'aujourd'hui. Le rôle et les diverses implications inestimables de parents sont évoqués dans les récits de treize d'entre eux. 72,2% des participant(e)s reconnaissent la place que les parents ont occupée dans leur processus de se réaliser. Il est vrai que le premier rôle joué par les parents, c'est de donner d'abord la vie biologique à leurs enfants, leur procurer la nourriture, l'habillement, le logement, les soins de santé, l'éducation élémentaire. Mais, excepté cela, ils ont souvent fait des choix pour les enfants sur les études primaires, secondaires et parfois même postsecondaires. Ils ont joué un rôle important en s'impliquant considérablement dans l'avenir des enfants au niveau de la scolarisation en apportant un soutien financier, matériel, affectif, psychologique et moral. Les parents ont été très impliqués dans le processus de socialisation des leurs enfants. C'est le cas des parents de la participante P10. Elle parle exactement du rôle significatif joué par ses parents dans sa scolarisation. Originnaire de la République Démocratique du Congo, la participante P10, après quelques années de travail dans son pays d'origine, elle a décidé de venir s'installer au Canada après un bref séjour en Europe.

Toujours, toujours, ils (parents) faisaient le choix. Bon, à l'époque on choisissait juste les sections. Ce n'est pas comme ici où on va choisir les cours. Sinon, il (son père) serait toujours là à me proposer, à me dire, si pas à m'obliger de faire tel, tel cours. Eh, il était toujours là. Il s'impliquait beaucoup. Mes parents me visitaient, ah oui, au pensionnat avant les vacances ou m'envoyaient toujours quelqu'un pour venir me voir. Ils déléguaient quelqu'un me laisser des choses ; s'assurer que j'ai des choses. Ils étaient toujours là. Ils étaient là, s'assurant qu'à la rentrée de classe que je ne manque

de rien. Tout ce qui était sur ma liste de l'école, ils devaient acheter. Tout, tout, tout. Donc, ça c'était mes parents... Ils me motivaient ; ils me faisaient voir que les études, c'est la clé à l'épanouissement, à la réussite étant donné qu'on n'est pas une société riche (P 10).

Le participant P14, quant à lui, parle des sacrifices consentis par ses deux parents dans sa scolarisation en évoquant la responsabilité et l'obligation financières de sa mère et l'engagement de son père de l'enseigner à domicile, bien qu'il n'y soit pas de cette profession. Le but visé, c'est de le motiver et de le pousser d'aller loin dans ses études. Et ces efforts consentis par les parents ont produit le fruit escompté comme le témoigne lui-même.

[...]C'est ma mère qui m'a fait, si je peux m'exprimer ainsi. Parce qu'elle faisait le commerce, elle avait des investissements et puis bon! Alors, tout ce qui était étude, la rentrée scolaire, c'est ma mère qui allait vendre un bœuf ou deux bœufs pour m'acheter les fournitures pour que j'aille à l'école (...). Souvent, il (son père) était très autoritaire aussi vis-à-vis de moi. Donc, de ce côté-là, il était quand même dur parce qu'il voulait que j'aille plus loin que lui-même. Je me rappelle quand j'étais au primaire, c'est lui qui m'enseignait le soir. Alors, c'était aussi le moment de punition. Là, il dit : tu restes au tableau noir pendant des heures si tu n'as pas fini à trouver la solution au problème (rire). Mais avec du recul, je dis aujourd'hui merci à mon père parce que s'il n'avait pas été dur, certainement je ne serai pas là où je suis rendu aujourd'hui (P 14).

Les différentes implications des parents évoquées par les deux participants témoignent également ce que plusieurs immigrant(e)s interviewés disent sur les différents engagements parentaux dans leur parcours scolaire.

Comme nous le relatent les deux extraits tirés des récits de trajectoire socioprofessionnelle de deux participants, la manière dont les parents se sont dévoués dans la socialisation et la formation intellectuelle de leurs enfants ne peut jamais passer inaperçue chez plusieurs immigrés au regard de leur position sociale et professionnelle actuelle. Pour eux, les parents sont comme leur « filet de sécurité » et leur source d'impulsion. Ils ont été tellement marqués et façonnés par les engagements parentaux qu'ils les traduisent en un signe de reconnaissance les attachant complètement à leurs parents. Les liens affectifs avec les parents demeurent

structurants parce qu'ils se définissent en grande partie par rapport à ces liens (Jules Naudet, 2012). Cependant, le fait d'insister beaucoup sur la responsabilité parentale n'explique pas une certaine remise en cause de la responsabilité individuelle de l'enfant, mais c'est pour une remise en question d'une certaine « conception méritocratique » de la réussite sociale exaltant coûte que coûte l'autonomie et la responsabilité individuelle. Pour les interviewé(e)s, les parents possèdent une valeur inestimable et représentent absolument tout. Ils demeurent une référence inoubliable dans leur vie et ils ne peuvent pas parler de leur réussite, de leur satisfaction sociale et professionnelle sans faire une mention toute spécifique sur les différentes figures parentales référentielles. Au regard de ces différentes évocations sur les implications significatives des parents, l'ascension sociale des immigrant(e)s ne se comprend pas en termes d'une trajectoire solitaire, ni méritocratique, mais solidaire d'un milieu familial ou social qui, d'une certaine manière, la provoque ou l'autorise (Jacquet, 2014, cité par Nicolas Roux, 2015). Le rôle parental qui se manifeste à travers l'engagement décisif et déterminant dans le parcours de la mobilité sociale des immigrants constitue le socle de leur attachement au milieu d'origine. C'est comme nous pouvons le confirmer, à la suite de Marie-José Pagnon(2011), que « leurs discours ne laissent pas transparaître une quelconque pression familiale, mais plutôt une mémoire de l'aide reçue ». En sus, dans leur parcours de la mobilité sociale, les immigrants manifestent une identité et une mémoire parentale qui restent pour l'essentiel le moteur et le fil conducteur dans leur trajectoire.

4.3.2.4. Se reconnaître non exceptionnel des autres membres du pays d'origine

Les récits de l'expérience de la mobilité sociale et professionnelle que se font les participant(e)s se construisent également sur le fait que leur positionnement social, professionnel et géographique ne fait pas d'eux les membres tout à fait extraordinaires au sein de leur groupe d'origine. Six sur dix-huit participant(e)s évoquent dans leurs différents récits que les diplômes obtenus, les emplois qu'ils occupent, leur séjour prolongé au Canada,

n'altèrent pas la représentation qu'ils se font d'eux-mêmes et des autres membres vivant dans leurs pays de provenance. Cela ne change rien dans leurs relations sociales avec ceux qui sont restés dans leurs pays d'origine. Ils se comprennent être avant tout fils et filles de leur milieu natal. Cette identité d'appartenir au milieu d'origine ne se modifie pas en fonction des cadres sociaux et professionnels obtenus. Cet ensemble de considérations est pertinemment exprimé par le participant P7. Selon lui, les nombreuses années passées au Canada, avec ce que cela implique, ne font pas de lui une personne de spécial dans ses relations avec sa famille et ses amis restés dans son continent d'origine. Par contre, il est fier de vouloir toujours rester qui il est.

Le fait que j'ai étudié au Canada ne fait pas de moi quelqu'un de fondamentalement différent dans mes rapports avec mes parents. Et je reste leur enfant, je reste leur frère. Quand je suis avec les miens, très peu savent que je suis professeur. Je ne me fais jamais appeler professeur quand je suis en famille. Ils m'appellent par mon prénom. Ceux qui sont beaucoup plus polis m'appellent papa ou grand frère. Le fait que je sois professeur ne fait pas de moi un être spécial dans ma famille. Ce qui est le plus importante, c'est de me sentir en famille. Quand je suis avec mes amis, c'est de vivre cette amitié le plus simplement possible. D'ailleurs, quand je suis au village, il y a des gens qui sont très surpris d'apprendre que je suis professeur au Canada. Je, je garde un profil très bas. Très, très bas. Et je n'attire pas l'attention sur moi, puff ! Quand je vais enseigner dans mon pays, c'est la même attitude que j'observe avec mes étudiants. Je vais manger avec eux. Ce qui ne se fait pas dans ce contexte local. Les étudiants ne vont pas aller manger avec leurs professeurs (...). Je ne suis pas prompt à crier sur le premier venu : écoutez, je suis canadien, je vis au Canada. Non, non. Il n'y a aucun conflit culturel en moi, aucun (...). Quand je suis avec les nièces, qu'il faut manger avec les doigts, je mange avec les doigts. Personne ne sait que c'est le professeur canadien qui est là. Lorsque j'en file mon pagne, tu arrives, si on ne te dit pas que c'est moi, tu ne peux pas savoir. Ça fait trente-six ans que je suis parti. Donc, il y a des choses qui font partie de mon univers que mon séjour au Canada ne peut pas altérer. Je suis toujours lié à mon peuple à chaque instant de mon existence. Où que je me trouve, je reste lié à mon peuple. Et, je sais qui je suis et je tiens à rester le fils de mon père ; je tiens à rester le bantou que je suis, n'est-ce pas, avec toutes les conséquences, toutes les joies, toutes les peines que cela apporte. Donc, je n'ai pas ; il y a des choses qui ne se négocient pas. Et, ton identité culturelle ne se négocie pas. Ou tu l'es ou tu ne l'es pas (P 7).

S'engager dans le parcours de la mobilité sociale, c'est faire face aux différentes contradictions avec les deux milieux qui forment les lieux d'existence de l'acteur, à savoir le milieu d'accueil et le milieu d'origine. Les immigrant(e)s africain(e)s francophones dans leur parcours social et professionnel n'échappent pas à cet ensemble d'écueils. Cependant, malgré la présence de ces facteurs contradictoires, les relations des interviewés avec leur milieu d'origine ne se tissent pas sur des considérations sociales marquées de comportements hautains et de supériorité, de différence, d'indifférence, des statuts sociaux et professionnels. Dans leurs rapports avec les autres membres du groupe d'origine, 33,3% des interviewés ne revendiquent pas de prime abord de révérence, des traitements et des considérations émanant du statut professionnel. Leurs relations marquées de simplicité, d'humilité, d'être à sa juste place, d'obéissance et de respect mutuel, expliquent à juste titre le rejet d'être exceptionnel dans les liens sociaux avec les différents groupes d'origine. Les participant(e)s comprennent que ce qu'ils ont toujours été a plus de consistance, de considération que ce qu'ils ont acquis. Le fait de se reconnaître enfant, frère, grand ou petit frère, petit fils, ami, brise les écarts d'ordre social et professionnel et facilite leur identification à leur groupe d'origine. Ils considèrent que le statut qui provient de la famille et du milieu d'origine constitue pour eux une référence identitaire plus importante et plus significative culturellement, socialement que les qualifications et les attributions résultant de leur trajectoire sociale et professionnelle. Leur statut hérité du milieu d'origine imprime en eux la marque de « vie traditionnelle » qui se comprend dans le maintien du même rang familial et dans des relations toujours pleines d'humanité, de respect pour les autres.

En effet, la volonté permanente de rester les mêmes, de ne pas du tout vouloir changer, se comprend comme une préoccupation pour les immigrés enquêtés d'affirmer leur identitaire africaine dans leur mobilité sociale et professionnelle. Dans leurs différents récits de parcours socioprofessionnel, ils laissent comprendre une affirmation très poignante. Ils réfutent qu'ils

soient pris pour des «chimpanzés à qui on veut porter une cravate. Ils ne sont pas venus au Canada pour épouser inconditionnellement les valeurs, les manières de faire des Canadiens »⁷. À travers ce discours éjectant la manière dont ils ne veulent pas être perçus, ils relatent alors ce qu'ils sont et veulent demeurer. Ils affirment posséder des origines dont ils sont fiers. Cela démontre que la fierté de vouloir toujours rester qui ils sont, en refusant l'exceptionnel social et professionnel, se manifeste à travers plusieurs aspects (le nom, la manière de manger, de s'habiller, de socialiser, les pratiques culturelles et sociales du groupe d'origine auxquelles ils s'attachent fréquemment). D'autres considérations telles que « Je ne sais pas séparer ce que je suis et ce que je suis devenue aujourd'hui ; ma vie de femme africaine, de femme congolaise, ça fait partie de mon héritage que je ne peux changer même si je deviens quoi, même si je vis cent ans ici »⁸ ; « tu ne me changeras pas aujourd'hui. Je suis une femme africaine de pur-sang »⁹, expliquent également avec netteté qu'ils ne peuvent pas se transformer de fond en comble pour faire disparaître leur histoire, leur passé ; bref, ce qu'ils sont. Par ce refus, ils manifestent une grande fierté de se reconnaître sujet immigrant d'Afrique francophone et de rejeter tout métamorphisme identitaire complet. La fierté de vouloir rester qui on est, - comme le non-dit du refus d'être exceptionnel-, laisse comprendre, malgré les changements du statut social et certains modes de vie, comment une personne, à l'instar de l'immigrant africain francophone, parvient à se sentir à sa place (Jules Naudet, 2012) dans un nouveau milieu enclin à l'adoption de cadre de référence de la culture dominante.

En acceptant de se définir par les attributs de leur statut social traditionnel, ils continuent à légitimer et à préserver un lien intime avec ce qu'ils considèrent comme la part la plus authentique d'eux-mêmes (Lipiansky et al., 1997 cité par Philippe Pierre, 2003) : demeurer

⁷. Ces propos je les détiens du participant P2 lors de l'entrevue individuelle que j'ai eue avec lui au mois de décembre 2016 dans le cadre de cette recherche.

⁸. C'est la participante P4 qui a tenu ces propos lors de notre entretien semi-directif au mois de Janvier 2017.

⁹. La participante P11, s'insurgeant contre certaines façons de faire et d'agir propres au milieu dans lequel l'un de ses enfants est né et grandi, c'est-à-dire le Canada, tient ces propos pour faire savoir à son enfant qui elle est malgré ses nombreuses années de vie au Canada.

filis ou fille du milieu natal. Cette identité ne se dilue pas dans le statut, ni aux lieux de résidence. C'est de cette manière qu'ils expliquent et vivent leur attachement au milieu d'origine.

4.3.2.5. Perpétuer une part de « chez nous » à travers les générations

La transmission d'une partie de « chez nous » définit également les récits des expériences de réussite sociale et professionnelle des immigrants enquêtés résidant au Canada. Douze personnes interrogées sur dix-huit racontent leur volonté de transmettre à leurs enfants les bonnes valeurs et habitudes culturelles traditionnelles reçues de leurs parents. L'objectif, c'est de pérenniser ces acquis culturels traditionnels positifs à travers les générations. L'extrait ci-après de la participante P3 explique la manière dont elle et son mari s'appliquent au sein de leur famille restreinte à transmettre à leur enfant l'éducation dans leur culture d'origine.

On lui (l'enfant) transmet les bonnes valeurs de chez nous : tu ne peux pas parler à tes parents comme tu le veux. On essaie toujours de lui montrer : donc, il faut que tu fasses ça, tu fasses ça ; écouter tes parents. Si tu veux sortir pour aller jouer, il faut que tu nous dises. C'est comme ça que moi j'ai été éduquée. Comme par exemple, quand tu rencontres une personne la première fois, tu dis allo. Nous dans notre culture on fait, on donne les deux bras (rire). On fait comme ça (elle montre le geste comment saluer avec les deux bras). Donc, on essaie de lui montrer comment tu dis ça. C'est une manière, une forme ; c'est une manière de montrer que tu as respecté la personne que tu as saluée si tu fais les deux mains. Tu vas dire allo à une personne qui est plus âgée que toi, il faut toujours que tu le fasses avec les deux mains. C'est un signe de respect chez nous (P 3).

Dans toute expérience de la mobilité sociale et spatiale à l'internationale, il existe une tendance qui se base sur la logique de domination, de l'injonction d'acculturation, -voilée dans le fameux processus d'intégration -, sur les personnes qui ne font pas partie du milieu dominant. Cette tendance dominante se réalise sous forme d'une reconnaissance de la légitimité des hiérarchies sociales et donc d'une certaine dévalorisation des normes et valeurs héritées du milieu d'origine (Jules Naudet, 2012). Et par conséquent, cette tendance

dominante systématise l'idéologie d'assimilation des nouveaux arrivants dans le milieu d'accueil. Face à cette posture légitimiste de la culture dominante propre au milieu d'accueil, 66,7% des immigrant(e)s enquêté(e)s se mobilisent pour perpétuer, à travers les générations immigrantes, les bagages socioculturels hérités du milieu d'origine. Il s'agit de la continuation de la réalisation du groupe d'origine à travers les générations des immigrants. Par cet engagement de transmission permanente d'une partie de l'héritage de leur milieu d'origine, les participant(e)s expliquent la pérennisation de leur « africanité », c'est-à-dire d'un ensemble de vie qui comprend la culture, les traditions, les coutumes, les valeurs, les habitudes, certains codes de vie du milieu d'origine africaine. En même temps, qu'ils évitent l'assimilation complète aux codes de vie du milieu d'accueil et l'acculturation desquelles peuvent provenir la mort culturelle et l'« amnésie identitaire », les participant(e)s s'appliquent à transmettre ce qu'ils sont à leurs enfants. Il s'agit de la transmission de quelques traits caractéristiques culturels du milieu d'origine, tels que l'hospitalité, le respect des gens, l'unité de la famille, la solidarité, la tolérance, l'ouverture aux différences. A cela s'ajoutent également le respect de soi-même, la dimension communautaire de la vie, l'honnêteté, le maintien de la langue maternelle, le sentiment d'être utile et l'esprit de sacrifice. En voulant que ces valeurs du milieu d'origine soient intégrées dans les modes de vie des générations futures, c'est à la fois pour eux pérenniser l'héritage traditionnel et maintenir leur fidélité aux origines auxquelles ils appartiennent.

4.3.2.6. De l'emprise du communautaire sur l'individualisme dans la trajectoire socioprofessionnelle

Les professionnels immigrants construisent leurs récits d'attachement au milieu d'origine dans les expériences de leur ascension sociale et professionnelle sur l'évocation de la prédominance du communautaire qui, bien entendu, s'oppose au type d'individualisme véhiculé dans la société où ils sont établis. Treize sur dix-huit personnes interviewées (soit

72,2%) font remarquer dans leurs récits à la fois le refus de l'individualisme comme système dominant de la société d'accueil et la revalorisation de la dimension communautaire de la vie comme leur héritage culturel africain. Le communautaire, c'est une culture dans laquelle naît, grandit et vit l'immigrant africain avec tout ce que cela implique dans sa vie et dans ses rapports avec les autres. Il fait penser à un ensemble de modes de vie (façon d'être, de faire, savoir-être, savoir-faire) propres à un groupe d'appartenance donné. Cette dimension communautaire permet de dégager une certaine représentation de la personne humaine et des biens au sein du groupe social d'appartenance. Le sens communautaire des biens possédés fait comprendre que tous les biens que l'on acquiert appartiennent aussi à un ensemble beaucoup plus grand, comme la famille élargie, les amis, qu'à l'individu qui les possède.

Par rapport à l'individu, la dimension communautaire permet à chacun, à chaque membre, de savoir se situer, se positionner vis-à-vis de la communauté : quel membre il faut être ? Quelle considération on a dans la communauté pour les autres ou qui on est pour les autres membres ? Quelle représentation on se fait des autres ou quelle représentation les autres se font de soi (moi) ? Qui sont les autres et que valent-ils pour moi ? Comment composer et interagir avec les autres membres dans plusieurs aspects de la vie ? Quels rapports entretenir avec les autres membres de la communauté à travers les possessions matérielles et immatérielles ? C'est cet aspect communautaire que la participante P3 essaie de dégager dans l'extrait ci-dessous en mettant au centre l'exemple de l'enfant et les biens possédés.

Je pense que c'est la culture. Tout ce que tu as, ça ne t'appartient pas. La culture, c'est comme ça ; ça ne t'appartient pas à toi seul. Puis dans notre langue, dans notre pays, il y a un adage qui dit que : « un enfant n'appartient pas seulement comme aux parents ». Donc toute personne qui est assez âgée peut éduquer l'enfant. T'as pas à être, tu n'as pas besoin d'être le parent direct pour donner un conseil. Toute personne qui peut se trouver dans la rue, quand tu pars, quand tu marches là, peut te donner un conseil ; te dire un mot qui doit te faire réfléchir pour améliorer dans la vie (...). Je suis toujours là pour des conseils à mes membres de famille(...). So, à chaque fois qu'ils ont de questions, j'essaie d'être à leur disponibilité et puis quand ils sont rendus comme

tannés, et ils ont besoin d'un petit quelque chose pour remonter leur moral, j'essaie toujours de le leur offrir (P 3).

Selon elle, le communautaire s'explique de prime abord par la considération qu'on doit se faire sur les biens qu'on acquiert et sur l'enfant. Les biens ne sont pas seulement pour celui qui les a acquis, mais ils sont à partager avec les autres. Ils ont une extension beaucoup plus grande et plus large. Dans la mentalité africaine, on est un enfant de tout le monde et pour tout le monde, et non pas exclusivement pour la famille qui l'a mis au monde.

La dimension communautaire de la vie humaine permet à l'individu de se faire une représentation d'être un enfant qui attire l'attention de tout le monde, aussi bien de sa famille que de toute sa communauté. Pour les immigrants enquêtés, tout ce qui est de l'enfant, tout ce qu'il peut faire a des implications et des interactions tant dans son groupe restreint que dans toute la grande communauté. Fort de cette conception communautaire, tout ce dont l'individu a besoin peut lui être fourni aussi bien par les membres de sa famille biologique que par les autres membres du groupe d'origine, tels que les conseils, l'appui moral, matériel, affectif, etc. Le communautaire comporte un aspect éducatif dans la vie du peuple africain. En se considérant toujours des enfants appartenant et à la famille restreinte et au reste de la communauté, les immigrant(e)s interrogés évoluent avec cette évidence qu'il faut « un village pour élever et éduquer un enfant en Afrique »¹⁰. Cela favorise leur prise de conscience sur un mode de vie et de fonctionnement plus centré sur l'aspect communautaire que sur l'individualisme tout court.

Grâce à l'intériorisation de cette dimension communautaire, les personnes interviewées comprennent leur position dans et pour la communauté ; elles expliquent et définissent leurs engagements, leurs responsabilités envers les autres membres et vice versa. C'est toute la

¹⁰. Cette évocation nous la détenons de la participante P10 lors de l'entretien individuel dans le cadre de notre recherche sur les expériences de la mobilité sociale et professionnelle des immigrants professionnels africains francophones installés à Sudbury, en Ontario au Canada. Les enquêtes ont eu entre décembre 2016 et mars 2017.

préoccupation qui consiste à ne pas trop se centrer sur soi-même, mais de se tourner vers l'autre, de penser plus pour l'autre en cherchant à s'impliquer autant que possible dans la vie des autres par des interventions financières et autres. Le participant P16 explique dans une partie de son récit cette dimension communautaire dans sa vie. Pour lui, il y a beaucoup de joie ressentie en soutenant financièrement les gens dans sa famille élargie qu'en se faisant plaisir individuellement. Il considère que l'appui financier apporté aux membres de la famille dans son milieu d'origine pour améliorer la situation de vie de quelqu'un est plus primordial qu'une jouissance individuelle qu'il juge être le propre de son milieu d'accueil.

[...]. Donc, ma paie je ne l'utilise pas comme un Canadien qui est ici. Donc, je ne dois pas me permettre certaines choses. Je préfère envoyer l'argent au pays. Or ceux qui sont ici, ils se seraient permis de vacances ou quoi. Moi je ne peux pas. Au lieu de prendre plaisir de vacances pour moi-même, je fais plaisir à beaucoup plus de personnes. Pas moi, mon individu. Je fais plus plaisir à beaucoup de personnes. Je n'ai pas atteint le top, mais je permets à certains de grimper un peu. Ils ne sont pas à mon niveau et moi je ne suis pas au niveau de gens d'ici, mais je les soulève un peu. Oui ! C'est ce que je ressens (P 16).

L'ascendant de la culture communautaire sur les besoins purement égocentriques permet aux immigrants interrogés de bien comprendre leur niveau de responsabilité dans leur communauté et dans leur milieu d'origine. Le fait de se reconnaître qui on est, quelle personne qu'on veut être pour soi-même et dans l'accomplissement des autres, traduit le sens qu'ils donnent à la dimension communautaire. La mentalité communautaire dans laquelle ils ont évolué les aide à considérer comme plus primordial le partage avec les autres de ce qu'ils ont et gagnent dans leur profession. Le soutien accordé aux autres financièrement, matériellement et moralement a beaucoup de prix que la réalisation d'un plaisir individuel égocentrique, du bien-être personnel ou de se concentrer uniquement sur la famille restreinte.

Bien qu'ils se réalisent socialement et professionnellement dans un environnement « individualiste », les immigrants enquêtés ne se laissent pas envahir par le type d'individualisme prônant l'égoïsme, l'oubli de l'autre, le désengagement sur le souci de ce qui

le tient avec les autres membres et la vie dégagée de contraintes extérieures. En rejetant ce système individualiste, ils privilégient des choses plus supérieures, c'est-à-dire un ensemble de possibilités de créer de situations capables de procurer énormément de joie et de bonheur à la fois aux autres qui bénéficient de leurs soutiens et à eux-mêmes qui apportent ces aides. Sur ce point, les exemples sont nombreux: le soutien financier pour la scolarisation, les soins médicaux des autres dans le milieu d'origine, la construction d'une maison pour les parents, la construction des écoles, centres de santé ou hôpitaux, des réalisations de projets d'enseignement universitaire. Ces services rendus sous forme d'aides ont une valeur inexprimable et inestimable pour les bénéficiaires et pour les immigrants interviewés qui s'y engagent. Par cette façon de considérer plus primordiales les diverses aides apportées aux autres que la satisfaction d'un désir individualiste, ils évitent d'épouser un système individualiste et matérialiste. Mais, cela permet par contre de traduire toute l'importance et la signification qu'ils donnent au concept de communautaire.

Cependant, dans leurs différents récits, ils révèlent que la prédominance du communautaire sur l'individualisme ne s'explique pas seulement sous l'aspect des soutiens financiers et matériels à l'égard de ceux qui sont restés dans leurs pays de provenance. Même dans leur milieu d'accueil en proie au chacun pour soi et à l'isolement, ils s'activent à ce que leur présence soit empreinte de cette valeur communautaire héritée du milieu d'origine. Cela est vécu souvent à travers divers événements qui surgissent au sein de la communauté africaine en milieu d'accueil. La participante P15 explique, dans cet extrait tiré de son récit, cette dimension de la vie communautaire en milieu d'accueil caractérisée par le soutien mutuel des membres.

Comme je t'ai dit auparavant, quand on immigre dans un pays, on ne veut pas perdre nos cultures. Les parents nous ont élevés à être, à aimer le prochain. On ne veut pas s'embarquer dans l'individualisme. Il faut (pause). La vie communautaire là, ça se poursuit ici. On continue à se supporter mutuellement ; on évite d'être, de rester dans

l'individualisme. L'individualisme est un mal qui détruit un peuple là. On le voit de plus en plus. Les personnes qui sont individuelles, c'est toujours moi ; c'est le moi qui passe en premier, mais pour nous, ce n'est pas ça que nous avons appris de nos parents. Quand il y a la joie qui arrive pour les uns, et quand il y a le malheur qui arrive pour les autres, nous sommes là pour nous supporter en tant que communauté (P 15).

Les immigrants interrogés ne veulent pas être déracinés et privés de certaines valeurs positives propres au milieu d'origine qui leur fournissent un horizon de sens et une orientation dans leurs actions et leur vie dans leur milieu d'accueil.

L'individualisme, tel que compris par les interviewés, apparaît comme un système nuisible, dangereux et capable de conduire tout un peuple à la dérive. L'individualisme est évoqué par les concepts de « toujours moi », de « je », qui expriment une tendance égoïste, un certain regard exagéré de soi-même sur soi-même. Le toujours moi, c'est une préoccupation trop tournée vers soi-même tout en oubliant ce qui concerne les autres. En ne pensant que sur soi-même, à soi-même et pour soi-même, cela constitue une tendance suicidaire quand on fait partie d'une communauté comprise à l'africaine. Devant une certaine tendance individualiste, les immigrants valorisent le communautaire ou la communauté dans leurs relations au sein de leur groupe d'immigrants et d'autres dans leur nouveau milieu de vie. La dimension communautaire évoque le « nous », qui a de l'ascendant sur le « moi » ou sur le « je ». Fort de cette valeur héritée de leur milieu d'origine, ils mènent une vie poussée à l'ouverture aux autres ; une vie caractérisée par la solidarité communautaire dans des circonstances diverses. Par cette manière de faire, ils signifient et gardent leurs attaches culturelles avec leurs pays de provenance où la dimension communautaire est très importante que les considérations individualistes. La mentalité propre à leur milieu d'origine est supérieure à l'individualisme. Par ailleurs, le communautaire peut masquer un côté très nuisible. C'est le fait qu'il peut enfreindre à la motivation d'autonomie, de responsabilité de certains membres et laisser un glissement vers le parasitisme et l'infantilisme. Aussi, cette exaltation de la dimension

communautaire en milieu d'accueil ne peut-elle pas entraîner une certaine « ghettoïsation des modes de vie » chez les immigrant(e)s professionnel(le)s africain(e)s francophones ?

4.3.2.7. Évocation du milieu d'origine comme repère existentiel

Les différents récits des immigrant(e)s parlent du milieu d'origine comme le point de départ de l'histoire de toute personne. C'est ce qui leur permet de bien se situer et se définir dans leur mobilité sociale et professionnelle. Il constitue leur référence dans les expériences de leur mobilité sociale et professionnelle dans le milieu d'accueil.

Pour neuf participant(e)s sur dix-huit (soit 50%), l'attachement au milieu d'origine constitue leur point de repère dans leurs expériences de la mobilité socioprofessionnelle au Canada. Pour eux, maintenir les attaches au milieu d'origine, avec ce que cela comporte, c'est parvenir à comprendre que celui-ci constitue et construit à la fois la base et la racine de toute personne. Le milieu d'origine, c'est le commencement et la continuité d'une vie. Il est une possibilité de significations, de sens, capables de permettre à la personne de se définir, de bien savoir se comprendre et se situer dans sa trajectoire sociale. C'est cette manière de comprendre le maintien des liens forts avec le milieu d'origine que le participant P2 évoque dans l'extrait de son récit d'expérience de mobilité sociale et professionnelle.

Je m'appelle P2 ; puis originaire du Maroc ; c'est mon pays d'abord. Et donc, c'est important pour moi parce que ça me donne un sens, un repère. Je suis P2. Je suis un marocain, résident marocain au Canada. C'est important de garder mes relations, mon attache avec le Maroc parce que ça me fixe. Ma marocanité là, c'est important pour moi ; ça me permet d'être heureux, de savoir qui je suis. Ces petites couleurs, ces petites odeurs, ces petites choses qui font que je sois marocain, c'est aussi important pour le Canada (P 2).

Les immigrant(e)s interrogé(e)s comprennent que la personne c'est un être humain engendré par son milieu, par sa communauté, par sa société d'origine. De ce fait, ils ne peuvent pas admettre la conception selon laquelle, il existe des citoyens ou des individus sortis de nulle

part, existant à partir du néant et n'ayant aucune origine culturelle. Chaque personne a une origine, un point de départ de son existence, un commencement de son histoire à partir duquel elle peut se définir, s'identifier et se constituer. Il existe pour chaque individu un quelque part, un endroit, qui est perçu comme la base, la racine qui indique à l'individu ce qu'il est réellement. Pour les personnes interviewées, le milieu d'origine se présente comme leur point définitionnel et explicatif. Il leur permet de se définir, de se comprendre sur ce qu'ils sont. Le milieu d'origine constitue un facteur déterminant très influent dans la perception individuelle et communautaire des expériences de leur ascension sociale et professionnelle. C'est comme la figure de la mère et du père pour l'enfant. La référence de l'enfant ne peut être que son père et sa mère. Sa vie prend sens en s'identifiant à l'un des deux parents. L'attachement au milieu d'origine, aux valeurs, aux habitudes, aux pratiques acceptables et compatibles à la société d'accueil, fixe les immigrant(e)s à connaître et à comprendre qui ils sont, d'où ils viennent afin de mieux savoir s'orienter vers où ils vont. Il est évident que sur ce qui fait le repère dans la vie humaine, on ne peut que s'y accrocher solidement et de façon continue pour être capable de se maintenir en vraie direction et en bon équilibre. L'attachement à leur repère les aide à garder leur référence sur ce qui leur permet de se situer dans leur trajectoire sociale et professionnelle.

4.3.2.8. Le maintien des liens amicaux indéfectibles du pays

Les récits des participant(e)s font allusion aux relations indéfectibles qu'ils continuent d'entretenir, en dehors du cercle familial, avec certaines personnes qui vivent dans leur pays de provenance. C'est le cas des amis d'enfance, des collègues d'école et de travail. Neuf sur dix-huit de ceux et celles qui ont participé à notre recherche évoquent, dans leurs différents récits de la mobilité socioprofessionnelle, le fait de nouer des relations permanentes avec des personnes de leurs pays d'origine qui ne font pas partie de leurs familles. Ces relations et cette

vie partagées avec les amis traduisent ce qu'ils appellent l' « amitié du pays ». C'est un lien, une vie précieuse et irremplaçable, qui se manifeste sous divers aspects et qui nécessite d'être entretenu. C'est cette dimension de maintien de relations constantes avec les amis du milieu d'origine que le participant P8 explique dans cet extrait de son récit sur sa mobilité sociale et professionnelle.

Avec mes amis d'enfance, on partage toute une histoire. Si je peux être très franc avec vous, les amis d'enfance il n'y a rien qui peut les remplacer. Il y a une histoire que je raconte à tout le monde quand je me suis cassé le bras parce que je jouais au soccer. La troisième fois quand je me suis cassé, j'avais besoin d'une grande opération parce que j'avais cassé les deux os. Je devais rester à l'hôpital pendant deux semaines. Mon meilleur ami, malgré qu'il est polygame aujourd'hui (...), il allait à son travail le matin et après il venait rester avec moi dans ma chambre d'hôpital. Chaque jour, pendant une semaine, il n'est même pas allé voir ses propres sœurs et frères. Et pour moi ça, c'est l'amitié du pays. C'est cet aspect, ne pas penser pour soi, mais penser pour l'autre, quelque chose qui n'est pas monnaie courante ici. Ici on est plus individualiste. C'est pourquoi je dis l'amitié du pays pour moi, c'est très, très précieux (...). Donc, j'avais un de mes amis qui avait bien réussi, qui était prêt à nous laisser sa maison tant qu'on était là et lui et sa famille déménageaient chez ses parents pour nous laisser sa vie privée. Et ça pour moi, c'est quelque chose que personne ne pourra faire pour moi ici au Canada. Donc, c'est un peu ça. L'amitié du pays pour moi, c'est très importante. Je continue toujours à l'entretenir même si la mentalité a changé, le mérite est différent (P 8).

Pour les personnes interrogées, le fait de garder des relations profondes, solides et permanentes avec des personnes avec qui ils ont eu une histoire commune (amitié d'enfance, vie scolaire et parcours universitaire, expérience professionnelle) et qui n'ont aucune appartenance familiale, traduit une sociabilité maintenue avec le milieu d'origine. Ces liens profonds et constants construisent l'amitié du pays qui s'exprime à travers des actions de solidarité, par exemple apporter l'assistance financière et matérielle, se partager les nouvelles, etc. La dimension solidaire qui marque les liens forts du pays est une des valeurs précieuses dans les pays africains francophones. Nous pouvons alors comprendre que l'amitié du pays puisse revêtir un caractère important et précieux pour 50% d'immigrant(e)s interviewés. Tout comme certaines habitudes et pratiques positives du milieu d'origine, les liens forts avec les

amis du pays d'origine demeurent aussi une valeur positive importante dans les pays africains francophones. Vivre de l'amitié du pays, c'est maintenir l'attachement au groupe d'origine. Nonobstant les nombreuses vicissitudes socioculturelles et politiques qui caractérisent l'ensemble de leurs pays de provenance d'une part, et les changements qu'implique le nouveau milieu de l'autre part, ils manifestent leur intérêt de maintenir cette valeur propre à leurs pays d'origine. Et c'est de cette façon qu'ils parviennent à expliquer leur sociabilité permanente au milieu d'origine.

4.3.2.9. La nostalgie de manquer le « chez nous » : évocation de liens forts avec le milieu d'origine

Les récits de la trajectoire socioprofessionnelle des immigrant(e)s africain(e)s francophones révèlent que ceux-ci font souvent l'expérience de ressentir l'absence de leur milieu d'origine. En effet, les séjours des participant(e)s dans leur communauté d'accueil ne sont pas toujours attrayants au niveau social et professionnel. Devant certaines pratiques et habitudes qui caractérisent la vie dans le milieu d'accueil et qui créent des situations choquantes et troublantes, les immigrant(e)s interrogé(e)s évoquent le triste sentiment que leur milieu d'origine leur manque. Cette évocation exprime indirectement un maintien des liens forts avec le groupe d'origine. Six sur dix-huit participant(e)s (soit 33,3%) parlent dans leurs récits de mobilité sociale et professionnelle de manquer certaines pratiques, activités de leur milieu d'origine comme d'une évocation indirecte de maintien des liens forts avec leur milieu d'origine. C'est ce que le participant P17 relate dans cet extrait de son récit.

Oui ! J'ai ce sentiment de manquer mon pays. J'ai le sentiment de manquer ma famille. J'ai le sentiment de manquer ma mère, mon père, mes frères. J'ai le sentiment de presque tout manquer en même temps. J'ai toujours envie de voir l'ambiance qui règne autour du plat et que nous sommes peut-être dix, même si dans la cellule familiale on devait être à peu près à six, mes parents, mes frères. J'ai envie d'être capable d'aller demander à la vieille femme qui est voisine, à un vieux, à un couple qui est là à côté ou à d'autres, de m'asseoir avec eux ou leur apporter juste un morceau

de bois ou un tronc d'arbre pour faire leur feu le soir avec. Ce sont des choses qui me manquent et qui me sont chères. Ça, c'est des choses qui me manquent. Ce n'est pas la même chose. Ici on a tout, mais on n'a rien en même temps. Ce n'est pas la même ambiance. Ce n'est pas la même atmosphère ; ce n'est pas le même feeling. Il y a quelque chose qui manque toujours. Il y a quelque chose qui manque (P 17).

Au Canada, la vie des immigrant(e)s évolue autour du paradoxe d'avoir tout et de ne rien avoir en même temps. L'emploi attrayant ne procure pas forcément une vie sociale plaisante. Les possessions matérielles ne comblent pas tous les aspects de la vie des participants. Ce paradoxe qu'on peut qualifier d'existential, s'exprime à travers le discours de manque de certains éléments, de certains aspects qui déterminent la vie dans leur groupe d'origine. En effet, le fait de se déplacer socialement et spatialement ne signifie pas aboutir à une épuration systématique des acquis sur lesquels l'individu balise son existence. Il y a des choses qu'il possède et qui construisent son univers que les acquis de la mobilité sociale ne peuvent modifier. Ceci permet de saisir le sentiment qui anime les immigrants dans le milieu d'accueil. C'est à travers leurs récits sur le regret de ne pas réaliser certaines activités liées à la vie du milieu d'origine et sur le paradoxe de la vie du milieu d'accueil que les interviewés manifestent encore leur sentiment de maintien des liens forts et permanents avec le milieu d'origine. Pour le dire autrement, c'est à travers le regret qu'ils manifestent de ne plus être capable, de ne plus pouvoir avoir les moyens de réaliser, d'accomplir dans leur milieu d'accueil ce qu'ils faisaient dans le milieu d'origine, qu'ils expliquent leur désir d'attachement au milieu d'origine. Au même moment qu'ils évoquent l'impossibilité de la réalisation de certaines activités de chez eux à cause de l'éloignement et des différents modes de vie entre les deux univers socioculturels, ils laissent leur discours s'incarner dans l'identité du rapprochement permanent au milieu d'origine comme pour expliquer et justifier leur attachement à celui-ci.

CHAPITRE 5

SYNTHÈSE ET DISCUSSION DES RÉSULTATS

Dans le présent chapitre, il est question de discuter des résultats obtenus de cette recherche portant sur les expériences de la mobilité sociale des immigrants professionnels africains francophones, grâce aux récits de parcours social recueillis auprès de dix-huit d'entre eux. En guise de synthèse, quelques aspects attachés à toute trajectoire sociale, non absents à celle des immigrants professionnels africains francophones, et quelques considérations qui font peut-être une particularité propre à ces derniers, vont se discuter dans ce chapitre. Aussi un accent particulier sera porté sur ce qui détermine cette recherche et la motive, à savoir la construction compréhensive et explicative de l'attachement continu au milieu d'origine dans la trajectoire sociale et professionnelle nonobstant les relations conflictuelles. C'est pour vérifier aussi si les résultats obtenus répondent aux objectifs et à l'hypothèse de ladite recherche.

De prime abord, nous considérons que la mobilité sociale comme phénomène sociétal n'est pas absente dans les sociétés dites africaines en général et dans les pays d'Afrique francophone en particulier. Étant un facteur propice pour l'émergence de l'individu dans sa vie sociale, professionnelle, économique, intellectuelle, culturelle, la mobilité sociale fait aussi de l'individu qui s'y engage un sujet actif. Cette considération et cette attribution du rôle du sujet en mobilité sociale sont très importantes dans l'appréhension et la compréhension de toute expérience de la mobilité sociale.

Ainsi balisée, la recherche portait sur les expériences de la mobilité sociale et professionnelle des immigrants professionnels africains francophones installés à Sudbury au Canada. Cette tranche de la population africaine minoritairement visible passe le maximum de sa vie au Canada. C'est dans ce pays d'accueil qu'elle se réalise quotidiennement au contact avec les références caractérisant son milieu d'accueil. Mais en dépit de tout cela, elle reste

continuellement et visiblement rapprocher à son milieu d'origine. Alors, comment comprendre et expliquer, dans le cas de la mobilité socioprofessionnelle des immigrants professionnels africains francophones, cet attachement continu et visible au milieu d'origine malgré la volonté d'émancipation individuelle et la présence des relations « sociales conflictuelles », discordantes avec leur univers social d'origine? Que pensent-ils de leur attachement continu au milieu d'origine dans ce contexte d'accomplissement de soi et des rapports conflictuels?

En structurant ainsi mon questionnement, l'étude voulait déceler les significations qu'ils donnaient à leur attachement au milieu d'origine dans leurs expériences de la mobilité sociale et professionnelle. C'était également une manière de questionner leurs motivations sur le maintien manifeste des liens très solides et visibles avec leur milieu d'origine social. Finalement, il s'agissait de savoir la manière dont ils comprenaient et expliquaient leur réussite sociale et professionnelle dans leur trajectoire au regard du modèle véhiculé dans leur société d'accueil.

La compréhension et les explications dont il est question sur leur réussite socioprofessionnelle et sur leur attachement continu au milieu d'origine dans leur trajectoire sociale ne pouvaient être rendues possibles qu'en se racontant eux-mêmes. Et qui dit se raconter fait allusion à la transformation du vécu en récit. Mais, la narration qu'ils font sur leur parcours social ne peut être vue comme un simple assemblage des faits et d'expériences. Elle suppose une construction de sens, une « construction identitaire » personnelle de chaque immigrant(e) professionnel(le) africain(e) francophone. Car, c'est dans leurs discours narratifs que se manifeste leur « identité narrative », cette expression symbolique du sens que chacun croit se reconnaître de sa vie (Guy-Marcel Mbira, 1994). Elle est cette capacité propre de l'être humain de se donner du sens et de la signification sur ce qui lui arrive par la médiation du récit cohérent. Cette identité narrative est une structure universelle de la compréhension de

soi. Grâce à elle, les participant(e)s ont été capables de raconter la façon dont ils comprennent et expliquent leur accomplissement socioprofessionnel et leur attachement continu au milieu d'origine afin de faire de leurs expériences une vie pleine de « significations existentielles ».

Alors, qu'est-ce qui ressort des résultats des investigations sur cette problématique de la mobilité sociale touchant les immigrants professionnels issus des pays de l'Afrique francophone dans la définition de leur maintien continu des liens forts avec le milieu d'origine et de leur accomplissement de soi dans leur parcours social? Les résultats de cette recherche, obtenus grâce à leurs récits narratifs, font figure d'une part, de certains aspects liés aux expériences de la mobilité sociale internationale communes à tous et de l'autre part, de certaines considérations qui semblent s'inscrire dans une perspective unique et singulière de la mobilité sociale et professionnelle des immigrants professionnels africains francophones.

5.1. Les expériences de la trajectoire sociale centrées sur la narration d'affranchissement

Comme dans tout parcours social, les expériences de la mobilité sociale des immigrants interrogés s'ouvrent à l'altérité des représentations sociales et culturelles, des manières d'être, de faire et d'agir, des valeurs et pratiques. Dans ce contexte, les « références subies » (valeurs et pratiques du milieu d'origine auxquelles ils s'identifient) et les « identifications choisies », s'éloignent et se démarquent les unes des autres. C'est à travers leurs discours narratifs que se dévoile tout justement, comme dynamique d'affranchissement, la distanciation entre les références reçues et subies comme « identifications imposées » et les références qui relèvent d'un choix personnel comme « identité voulue ». Par leur narration, il est possible de comprendre le processus de détachement et de renonciation aux « références subies » pour un attachement, une adhésion « voulue » aux autres. C'est à travers cet effort de distanciation, de détachement des références socioculturelles « subies » et d'acceptation volontaire de valeurs

d'émergence de soi, d'émancipation individuelle « voulues » que s'explique l'affranchissement. Dans leurs récits narratifs de trajectoire sociale qu'ils structurent en trois étapes (les efforts d'accomplissement de soi avant le départ du milieu d'origine ; les expériences de la mobilité sociale et professionnelle vécues dans le milieu d'accueil et les expériences de la mobilité socioprofessionnelles en lien avec l'attachement au milieu d'origine), les personnes interviewées expliquent leur trajectoire sociale et professionnelle comme un processus d'affranchissement qui s'incarne d'une part dans leur prise de distance décisionnelle et d'autonomie sur plusieurs aspects et dimensions de la vie par rapport au milieu d'origine et de l'autre part, dans l'épanouissement et l'accomplissement professionnel et social. Toutes ces considérations sont bien remarquables dans leurs différents discours narratifs d'avant le départ du milieu d'origine, premièrement sur le choix personnel du milieu de destination. La liberté individuelle dans le choix du nouveau milieu de vie autre que le milieu natal a été très évoquée dans les différents récits de la mobilité socioprofessionnelle des participant(e)s. Le choix personnel de vouloir quitter son pays, de pouvoir mesurer ses capacités ailleurs, a expliqué leur pouvoir décisionnel de mettre une distance entre soi et son milieu natal. Le fait de quitter le « chez nous » pour se faire un « chez-moi » constitue sans doute un symbolique de décision personnelle et d'accomplissement individuel pour eux. Deuxièmement, avant de quitter leur milieu d'origine, ils mentionnent dans leurs récits leur choix individuel sur le ou la partenaire conjugal(e) et sur des domaines d'études universitaires à effectuer. Le choix de la personne avec qui partager la vie sans s'attendre à ce que les parents imposent leur choix et sans se limiter impérativement aux valeurs traditionnelles (les origines, les croyances religieuses, les langues, les coutumes, etc.), exprime pour les participant(e)s une rupture conséquente avec le modèle qui provient du père et de la mère et du milieu d'origine. Le fait de prendre librement et personnellement la décision, l'engagement

de parfaire les connaissances intellectuelles dans les établissements et sur les programmes d'études voulus, choisis individuellement, dénotent d'une volonté d'affranchissement.

Les récits sur les expériences de la mobilité en milieu d'accueil font état de choix individuel concernant l'emploi ou la profession, et par ricochet, du statut professionnel, afin de manifester la volonté d'affranchissement du modèle social et professionnel parental. C'est ainsi qu'ils ont légitimé leur autonomie de s'écarter de la similitude de vie avec celle des parents, de mettre une rupture avec la logique de reproduction professionnelle en mettant en place la distinction avec son milieu socioprofessionnel d'origine. Le fait de se distancier clairement de la position professionnelle parentale, de ne pas continuer ce que faisaient ou font les parents comme emploi, explique leur affranchissement du modèle professionnel parental. Cet affranchissement du modèle professionnel parental est bien perceptible chez seize d'entre eux (soit 88,9%). Pour les deux autres (P9 et P10), bien qu'elles aient effectué cette distanciation du point de vue géographique et intellectuel, elles exercent la même profession que leurs pères, même si le contexte et les prestiges sociaux diffèrent énormément.

Par ailleurs, étant donné que le contexte du milieu d'accueil n'offre aucune possibilité de continuation professionnelle parentale à certains participants, il serait aberrant d'étendre cette explication de l'émancipation professionnelle sur tout l'ensemble des participants. C'est le cas de participants P7 et P14, dont le père était un chef traditionnel pour le premier et un planteur pour le second. Les réalités de leur nouveau milieu de vie n'étant pas susceptibles de favoriser de tels statuts professionnels pour les deux quelle que soit leur situation, il s'avérerait inutile de parler d'affranchissement du statut professionnel parental dans leur cas. Par conséquent, par rapport aux autres, leurs explications sur l'émancipation professionnelle comme compréhension et explication de leur réalisation de soi semblent biaisées parce que le contexte ne s'y prête pas.

Du point de vue religieux, ils ont manifesté leur choix individuel sur l'adhésion aux croyances et pratiques religieuses. La religion comme valeur positive culturelle contribue beaucoup à la croissance de l'individu dans ses différents modes de vie. Mais, ils ont fait une remise en question de la dimension contraignante des croyances et pratiques religieuses, des conceptions structurelle et institutionnelle de l'église au profit de certaines valeurs « voulues » et « choisies » telles que l'hospitalité, la bienveillance, la tolérance, l'esprit de sacrifice, l'amour, l'humilité, l'honnêteté et du caractère critiquable de la religion. Ces considérations sur la religion et son contenu qui relèvent du regard personnel ont également caractérisé, dans leurs différentes narrations, leur volonté de changer de cap comme signe d'affranchissement des croyances et pratiques religieuses héritées du milieu d'origine.

Cette manière d'expliquer et de vivre les expériences de la mobilité sociale et professionnelle comme dynamique d'affranchissement de soi, n'est pas la particularité des seuls immigrants professionnels africains francophones. Elle est commune et universelle comme déjà signalé. Par contre, les récits d'expériences de la mobilité sociale dévoilent une manière unique et singulière d'expliquer certains aspects des expériences de la mobilité socioprofessionnelle en dehors du pays natal. Cela se manifeste dans leur accomplissement professionnel, dans la signification des relations conflictuelles avec leur milieu d'origine et de leur maintien continu de liens forts avec ce dernier.

5.2. L'accomplissement professionnel chez les immigrants africains francophones

La réalisation sociale, financière, matérielle, économique, intellectuelle et professionnelle reste le but poursuivi par les individus en mobilité sociale. Il constitue même l'élément essentiel pour juger du sens de la réussite sociale. Mais dans leur réussite professionnelle, les immigrants interrogés affichent ce qui les distingue de leur nouveau milieu de vie sur la façon de comprendre et de vivre la réussite professionnelle. Pour 12 participant(e)s (soit 66,7%), la

réalisation de soi du point de vue professionnel est comprise dans le sens de s'épanouir professionnellement dans le soutien apporté à quelqu'un de se réaliser à son tour. Elle est comprise dans le sens d'aimer ce qu'on fait comme travail et dans les services rendus. Dans une société qui défie la compétitivité, la « reconnaissance de soi », l'« individualisme » et le « matérialisme », parler de la réalisation de soi du point de vue professionnel, c'est se battre pour obtenir un emploi, exercer une profession qui permet de ne pas être en dessous de la marge financière normale ; c'est avoir la possibilité de gagner autant d'argent grâce à son emploi ; avoir une marge salariale envieuse et qui classe l'individu sur une haute hiérarchie sociale. C'est avoir le renom d'une personne qui s'épanouit mieux financièrement et matériellement, qui a les prestiges sociaux voulus. C'est également s'attendre toujours à des évaluations marquées d'excellence de la part de son employeur. Par contre, la façon dont les douze participant(e)s conçoivent leur réussite professionnelle s'écarte considérablement de ce qui est véhiculé dans leur milieu d'accueil. Pour eux, ils ne se réalisent pas professionnellement en fonction des prestiges financiers, matériels et sociaux. Leur réalisation professionnelle consiste tout simplement dans le fait de mettre les connaissances acquises au service des autres ; de se comprendre comme un atout et une ressource importante capables de changer quelque chose dans la vie de l'autre partant de l'emploi qu'on exerce. Et par conséquent, les mérites qui résultent de ce qu'on a fait procurent de la satisfaction inestimable qui ne s'égale pas aux considérations financières et matérielles. C'est cela pour eux vivre un accomplissement dans la vie professionnelle. À travers cette évocation de la réussite professionnelle, on peut attester que c'est toute l'identité professionnelle de l'immigrant africain francophone qui se définit et qui contraste avec certaines conceptions et idéologies du travail et de l'emploi de la société d'accueil. L'identité professionnelle de l'immigrant africain francophone, celle qu'il définit dans son récit de réalisation professionnelle, c'est d'accomplir sa tâche professionnelle avec charité, se sentir heureux d'avoir contribué à la réussite de

l'autre ; c'est de privilégier les bénéfiques, les bonheurs de l'autre. C'est une identité professionnelle marquée du sens de la serviabilité pour les autres.

Par ailleurs, pourrions-nous soutenir que cette identité professionnelle trouve son point de repère dans le « sur-communautarisme » qui privilégie les pratiques de solidarité et dans lequel ils ont été socialisés ? Une chose est vraie que chez l'Africain le « communautaire », dans ses divers aspects, a plus d'ascendant sur l'individu dans ses rapports avec les autres. La dimension communautaire constitue une grande valeur qui se manifeste dans la vie des Africains du point de vue moral, matériel, affectif, etc. Elle permet à chaque individu de comprendre sa position dans la communauté, de définir ses engagements et ses rapports avec les autres membres, ce que chacun est tenu de faire pour réaliser les attentes des autres et vice versa. Le communautaire apparaît comme son « identité-idem ou le même », c'est-à-dire une des valeurs acquises à travers laquelle l'immigrant africain francophone se reconnaît comme « africain ». Il constitue sa marque distinctive qui l'aide à s'identifier continuellement à son milieu d'origine africaine dans sa mobilité sociale nonobstant ses diverses implications. Une deuxième particularité qui ressort de ces résultats, c'est la considération sur la « tension sociale » avec le milieu d'origine dans les expériences de la mobilité sociale des immigrants interrogés.

5.3. La tension sociale n'est pas un facteur de rupture avec son milieu d'origine

Le parcours social et professionnel des immigrant(e)s interviewé(e)s ne peut être envisagé sans qu'il y ait des transformations importantes sur leurs modes de vie. Ces transformations sont très remarquables à travers les habitudes, les pratiques et les valeurs liées aux deux milieux de vie. Dans leurs motivations de trajectoire sociale, les participant(e)s font état des contradictions de toute sorte qui se traduisent en « tension sociale », en relations discordantes et conflictuelles.

En effet, pour s'adapter au nouveau milieu de vie, les personnes en mobilité sociale sont appelées à renoncer, et ce, de manière significative, à certaines pratiques et considérations propres à leur ancien milieu de vie. C'est pour démontrer une certaine acceptation et intégration des normes sociales légitimes, d'acquisition de maîtrise des schèmes d'action et de perception valorisés dans son milieu d'arrivée (Jules Naudet, 2012), et cela, au grand risque de rompre avec le milieu d'origine. Les personnes interrogées sont conscientes de cette évidence qu'accéder à la mobilité sociale et spatiale dans le cadre international, c'est s'ouvrir d'une certaine façon à la «culture dominante» du nouveau milieu qui ne favorise pas forcément le maintien des enracinements culturels traditionnels, mais au contraire, cela travaille pour l'«acculturation et la déculturation». Une telle situation ne peut susciter que de relations discordantes et conflictuelles avec leurs deux milieux sociaux, plus visiblement avec leur milieu social d'origine qui tend à être potentiellement abandonné physiquement, spatialement, socialement et culturellement (Jules Naudet, 2012). Le fait d'abandonner et d'intégrer, de renoncer et de s'attacher, de rejeter et de s'approprier certaines habitudes et caractères propres à chacun de milieu de vie, ne peut qu'engendrer des contradictions d'où résulte la tension sociale. Cette manière de faire l'expérience de la mobilité sociale n'est pas l'apanage des seuls immigrants. Elle est liée à toute personne qui effectue un déplacement social et spatial. Cependant, les différents récits des participant(e)s sont marqués par le fait que l'existence des rapports divergents et conflictuels avec le milieu d'origine ne justifie pas pour eux une rupture, un rejet, un éloignement définitif, ni une honte du milieu d'origine. Ils sont tout à fait conscients de l'impossibilité d'«être complètement étranger au monde dans lequel ils évoluent» (Jules Naudet, 2012) s'ils veulent s'accomplir socialement et professionnel. Cependant, ils sont convaincus que cela n'explique pas un sentiment, une volonté, une décision de refus complet et d'oubli de leur milieu d'origine au profit d'un certain «légitimisme» de tout ce qui est du milieu d'accueil. Leur prise de distance physique,

géographique et même culturelle avec leur milieu d'origine ne s'oppose pas à la préservation et à la fidélité de liens forts avec ce dernier. Ils expliquent que l'existence de la tension sociale dans leurs rapports avec leur groupe d'origine sur certaines perceptions de la vie ne constitue pas une rupture de liens et d'identification à celui-ci. À ce niveau, les personnes interviewées se situent au juste milieu. Ils adoptent une position médiane qui ne consiste pas à « légitimer » forcément ce qui est de leur nouveau milieu de vie, ni d'accentuer farouchement leur « fidélité au groupe d'origine ». Pour se réaliser socialement et professionnellement, ils ont besoin de s'enraciner dans leur milieu d'accueil, mais sans se déraciner du milieu d'origine.

Mais qu'est-ce qu'on peut retenir de l'attachement au milieu d'origine dans leurs différents discours narratifs de la trajectoire sociale?

5. 4. Comprendre l'attachement au milieu d'origine chez les immigrants professionnels africains francophones

En effet, les discours narratifs sur les expériences de la mobilité sociale n'évoquent pas seulement la distanciation des référents reçus et subis comme « identité subie » d'avec les référents qui relèvent d'un choix personnel comme « identité voulue » et de l'affranchissement de ceux-là par ceux-ci. Mais, dans leurs discours narratifs, ils dévoilent leurs actions sociales concrètes qui leur permettent de confirmer et de garder l'appartenance avec le milieu de provenance. Aussi, à travers les différentes narrations, ils manifestent leur capacité discursive de rendre cohérents et signifiants leurs récits d'attachement au milieu d'origine dans leur trajectoire sociale. C'est à travers ce qu'ils font (comme actions sociales identifiables) et ce qu'ils disent (dans leurs discours sur le milieu d'origine) que les personnes interrogées parviennent à expliquer leur attachement continu au milieu d'origine ; qu'elles arrivent à donner sens au maintien des liens forts, à leur fidélité constante de s'identifier au milieu d'origine. Dans cet ordre d'idée, les immigrants enquêtés disposent de deux façons de

comprendre et d'expliquer leur attachement au milieu d'origine dans leurs récits d'expériences de la mobilité sociale et professionnelle dans le contexte international.

Premièrement, par l'accomplissement des « obligations maintenues » sous forme d'actions sociales concrètes. Ils sont très engagés dans les pratiques de sociabilité à travers les solidarités financières, matérielles, scientifiques et éducatives envers ceux et celles qui vivent encore dans leurs milieux d'origine. Ils organisent tous des nombreux voyages de retour au pays natal pour des visites et d'autres motifs. Certains (neuf interviewé(e)s) trouvent très important l'utilisation de la langue de chez eux au sein de leurs petites familles et la nécessité même de l'apprendre aux enfants. Car, pour ces neuf participants, parvenir à garder l'usage parlé et parfois écrit de la langue maternelle dans un autre milieu reconnu par son caractère linguistique dominant, explique une action de continuité des liens avec leur milieu d'origine respectif. Dans le domaine matrimonial, malgré la légitimité de leur autonomie dans le choix du partenaire, sans nécessairement tenir compte des références traditionnelles, ils considèrent que l'engagement matrimonial avec des partenaires d'origine africaine revêt un sens d'identification visible à leur milieu socioculturel de provenance. À travers cette forme d'unions matrimoniales, quatorze d'entre eux continuent de confirmer leur volonté de ne pas devenir quelqu'un d'autre, mais de vouloir rester soi-même : « fille ou fils de son milieu culturel d'origine »¹¹. Par ailleurs, les immigrants interviewés disent entretenir des communications avec les membres issus d'un même milieu d'origine. Ils comprennent cette pratique de communication comme un signe de rapprochement, d'enracinement au sein de la famille et avec les autres membres du milieu d'origine. Elle reste une manière visible de solidifier l'attachement avec l'entourage du milieu d'origine, de se reconnaître soi-même à travers certains de ses aspects.

¹¹. Propos recueillis auprès des participant(e)s lors des entretiens individuelles en décembre 2016 et mars 2017.

Deuxièmement, c'est par les différents récits évoquant des liens d'adhérence aux valeurs, pratiques et références propres au milieu d'origine qu'ils expliquent le maintien des liens forts avec le milieu d'origine. Il s'agit de la mise en récit de leur attachement au milieu d'origine dans le but de le rendre compréhensible, en structurant leur trajectoire et leur identité par rapport au milieu d'origine. Il est question de saisir le sens sur le maintien continu des liens forts avec le milieu d'origine dans leurs trajectoires sociales.

Pour signifier les liens forts qu'ils entretiennent avec leur milieu d'origine, les participant(e)s parlent du déni de toutes formes de honte et de tout oubli de leurs origines. Ils expliquent que leur milieu d'origine fait partie d'eux-mêmes, de leur être, de leurs richesses et de leur identité. Il est le repère de ce qu'ils sont, la base et la racine de toute personne, le point de départ de l'histoire de toute personne, le commencement et la continuité d'une vie. Il est comme une source pour se reconstituer et se rétablir. Les liens avec le milieu d'origine est une occasion d'apprentissage continu sur soi-même. Le contact avec le milieu d'origine permet de bénéficier de la chaleur humaine et affective, de tout ce qui provient du milieu d'origine capable de procurer de la satisfaction. Alors, ils comprennent que leur milieu d'origine, c'est ce qui est à la source de leur existence socioculturelle comme personne humaine. Il représente cet ensemble de valeurs que sont les parents, les amis, la famille, le pays, les pratiques socioculturelles positives. Ils considèrent que le caractère non effaçable de leurs origines donne du sens au refus de la honte et d'oubli de ces dernières, à la perpétuation d'une part de « chez nous » aux générations futures et à la fierté de vouloir rester ce qu'ils sont malgré les pressions des nouveaux modes de vie du milieu d'accueil.

Ils trouvent, par ailleurs, dans la famille et dans le caractère indéfectible des liens familiaux leur identification au milieu d'origine. Ils voient dans la famille une valeur caractéristique du milieu d'origine qui garde sa signification et son influence dans leur manière de vivre. La famille signifie la sociabilité, la vie communautaire, la vie avec les autres et pour les autres.

Elle leur offre une perspective de sens et d'orientation dans leur vie. C'est la raison pour laquelle, ils s'appliquent à ce que la continuité des liens familiaux soit préservée et que ceux-ci se gardent vivants et agissants dans la vie de chaque membre partout où il se trouve. Une autre considération qui rend compréhensible et explicative leur attachement au milieu d'origine, c'est le fait qu'ils considèrent que leur positionnement social, professionnel et géographique ne fait pas d'eux des membres extraordinaires ou exceptionnels au sein de leur groupe d'origine parce qu'ils demeurent pour toujours les filles et les fils de leur milieu d'origine. Ils sont imprégnés des pratiques et valeurs traditionnelles de leur milieu d'origine. Ils traduisent aussi l'attachement au milieu d'origine à travers la dimension communautaire et l'entretien des liens amicaux indéfectibles au pays natal. Cela constitue un rétablissement avec soi-même et avec ses racines. Enfin, leur attachement au milieu d'origine prend sens dans l'évocation de la nostalgie de manquer le « chez nous » dans le milieu d'accueil. Par-là, ils expriment leurs amertumes de ne pas accomplir certaines pratiques et activités propres à leur milieu d'origine dans leur milieu d'accueil. C'est à travers leur regret de se sentir dans l'impossibilité d'accomplir, dans le nouveau milieu de vie, ce qu'ils faisaient et qui se fait encore chez eux, qu'ils expliquent leur désir de maintien des liens forts au milieu d'origine.

En sus, les immigrants interviewés, à travers les actions sociales concrètes et les nombreux récits narratifs, manifestent et définissent le maintien des liens forts et visibles avec leur milieu d'origine. Ils comprennent et expliquent ce qui est du milieu d'origine qui doit se réaliser et se maintenir en eux. Ils signifient par-là même la façon dont ils vivent leur « africanité » dans leur nouveau milieu de vie et leur façon de s'accomplir socialement et professionnellement. Par ailleurs, quelle conclusion tirée des résultats obtenus par rapport aux objectifs assignés à cette recherche et à son hypothèse?

5.5. Résultats en rapport avec les objectifs de la recherche

Le premier objectif de cette recherche consistait à comprendre, à partir des récits autobiographiques recueillis, la manière dont, avant et pendant leur trajectoire sociale, les immigrants professionnels africains francophones comprennent et expliquent l'affranchissement du milieu d'origine et les relations conflictuelles avec ce dernier. À travers cet objectif, l'étude cherchait à faire un lien de ressemblance entre la trajectoire sociale des immigrants professionnels africains francophones et ce qui est commun à toute trajectoire sociale qui exige de prise de distance par rapport à un ensemble de pratiques, de valeurs, de modes de vie propres au milieu d'origine.

C'est de manière graduelle que les personnes interviewées expliquent et vivent l'affranchissement du modèle social de « chez eux ». Ils comprennent que cet affranchissement commence avant de quitter le milieu d'origine. Ils l'expliquent par leurs prises de décision personnelle et autonome sur le choix des études universitaires, sur le choix de leur nouveau milieu de vie et sur l'engagement matrimonial pendant qu'ils sont encore sous le toit familial parental. Et après qu'ils sont partis de leur milieu natal, c'est dans leur nouveau milieu de vie qu'ils vont mobiliser des efforts pour marquer un changement de vie sociale et professionnelle par rapport à leur milieu d'origine. C'est dans le nouveau milieu que se déploie leur détermination d'affranchissement d'un corpus de modes de vie sociale et professionnelle typique à leur milieu d'origine. C'est le cas sur le statut professionnel parental, les croyances et les pratiques religieuses, d'un ensemble d'habitudes coutumières traditionnelles. Ils vivent cet affranchissement comme de moments d'émancipation et d'affirmation de soi dans le parcours social qu'ils entreprennent. Cependant, leurs expériences de la mobilité sociale ne sont pas seulement marquées de volonté et d'effort de se réaliser, de s'affranchir d'un modèle social et professionnel du milieu d'origine. Dans leurs efforts d'émancipation sociale et professionnelle, ils mentionnent des contradictions, des oppositions,

des chocs, des résistances, des décalages sur un certain nombre d'aspects sociaux, sur des manières de penser, de faire, de comprendre typiques à leurs univers sociaux d'origine, auxquels ils font face. C'est ce qu'ils expliquent en termes des résistances venimeuses au changement de méthodes de travail et d'enseignement, des comportements anormaux et sans poids éthiques déontologiques professionnels dans le secteur éducatif de leurs pays d'origine. Ils les traduisent aussi par de décalage compréhensif au temps, des effets de discontinuité fonctionnelle produits par le caractère relatif de la notion du temps en milieu d'origine lors des séjours au pays natal. Ces contradictions se manifestent également sur les valeurs et les notions de responsabilité, de savoir-faire, des obligations professionnelles, du sens du bien public, du service. Elles sont manifestes à travers des résistances agaçantes sur certaines habitudes qui relèvent de mentalités coutumières traditionnelles de la part de ceux qui vivent dans leur pays d'origine. Toutes ces incompréhensions et désaccords, ils les vivent sous forme de conflit culturel et social, de tension sociale qui se déclenche avec leur milieu d'origine. Ils se considèrent être dans deux sphères bien différentes de représentation des certaines habitudes et considérations traditionnelles et qui, par conséquent, se traduisent de manière continue en des relations discordantes, tendues, conflictuelles et des effets de colère avec le milieu social d'origine. Cependant, cette volonté de s'affranchir de certaines pratiques et manières de faire du milieu d'origine, et la présence des liens conflictuels dans la mobilité sociale, n'est pas le propre de seuls immigrants africains. Cela est général dans toute expérience de la mobilité sociale.

Le deuxième objectif poursuivi était de comprendre et de saisir, à travers les différentes narrations, ce qu'ils disent de leur attachement continu au milieu d'origine en lien avec l'objectif d'émancipation individuelle et les relations empreintes de tension dans les expériences de l'ascension sociale. En d'autres termes, il s'agissait de comprendre la façon

dont les participant(e)s expliquent et donnent sens au maintien des liens forts avec le milieu d'origine dans le défi de s'émanciper de certaines tutelles socioculturelles traditionnelles.

L'attachement des participant(e)s au milieu d'origine suppose au préalable la compréhension et le sens à donner au milieu d'origine. Ce qu'ils disent sur leur attachement au milieu d'origine est à comprendre et à expliquer avec ce qu'ils pensent de leur milieu d'origine : la signification, les compréhensions et les considérations qu'ils ont du milieu d'origine.

En effet, les différents récits expliquent que chaque personne a une origine, un point de départ de son histoire à partir duquel elle peut se définir, s'identifier et se situer. Il existe donc pour chaque individu un endroit perçu comme la base, la racine qui lui indique ce qu'il est réellement. Dans ce sens, le milieu d'origine est appréhendé par les participant(e)s comme leur trait définitionnel et explicatif. Il est un ensemble de significations, de sens qui leur permet de bien se comprendre et de se situer dans leur trajectoire sociale et professionnelle. Les immigrants font de leur milieu d'origine non seulement un objet de pensée, mais surtout et avant tout un sujet d'interactions concrètes dans lesquelles le sentiment de permanence à soi-même est davantage construit dans les rapports entretenus avec autrui (Jules Naudet, 2012). De ce fait, l'attachement au milieu d'origine, à un ensemble de valeurs, d'habitudes et de pratiques traditionnelles acceptables dans le milieu d'accueil, les mobilise à connaître et à comprendre qui ils sont, d'où ils viennent afin de mieux savoir se situer dans leur parcours social. Ils comprennent qu'ils sont des êtres humains engendrés par leur milieu d'origine, leur communauté, leur société d'origine. L'attachement au milieu d'origine prend le sens d'un ensemble des références qui permet de se définir et de se comprendre dans ce qu'on est. Il est comme la figure de la mère et du père pour l'enfant. La référence de l'enfant ne peut être que son père et sa mère. Sa vie prend sens en s'identifiant à l'un des deux parents. Dans le parcours existentiel, chaque personne cherche à s'attacher continuellement sur ce qui fait le

repère dans sa vie humaine. C'est le cas pour les immigrants sur l'attachement au milieu d'origine.

Le troisième objectif poursuivi dans cette recherche était de comprendre et de saisir, à travers les récits des trajectoires sociales, la manière typique de se réaliser socialement et professionnellement des immigrants résidant au Canada. L'étude cherchait à déceler chez les participant(e)s leur capacité de produire une image d'eux-mêmes, de construire une identité sociale et professionnelle unique et singulière, capable d'être capitalisée comme ressource pour les générations immigrantes futures dans le milieu d'accueil. Ce qui est sous-jacent dans cet objectif, c'est de cerner la particularité ou la singularité avec laquelle sont marquées les trajectoires sociales de chaque groupe humain ; le caractère unique et singulier qui les définit.

Le besoin de se réaliser étant un enjeu majeur dans tout projet de mobilité sociale, on ne peut y parvenir qu'en opérant des renoncements, des ruptures, de changements qui touchent sur certains aspects de vie du milieu d'origine pour légitimer ce qui est du nouveau milieu de vie. Le « légitimisme » aux modes et normes du nouveau milieu laisse naître de prise de distance, des oppositions, des déconstructions de soi, voire de « ruptures identitaires » avec un monde de vie familial. Mais à ce niveau, une particularité se dégage pour les répondants. L'image qu'ils révèlent d'eux-mêmes dans leurs récits de trajectoire sociale est celle de rester des « fils et filles de leur milieu d'origine », c'est-à-dire des immigrants issus d'Afrique francophone qui portent en eux leur culture, leurs valeurs traditionnelles africaines et qui refusent tout « métamorphisme identitaire » exagéré. Il s'agit de manifester la fierté d'être ce qu'ils sont dans leur trajectoire sociale et professionnelle. C'est ce qui ressort de ces affirmations : « *nous ne sommes pas des chimpanzés à qui on veut porter une cravate(...)*¹² ; *ma vie de femme africaine, de femme congolaise, ça fait partie de mon héritage que je ne peux changer même*

¹² . Ces propos viennent du participant P2 lors de l'entrevue individuelle que j'ai eue avec lui au mois de décembre 2016 dans le cadre de cette recherche.

si je deviens quoi, même si je vis cent ans ici(...)¹³ ; tu ne me changeras pas aujourd'hui. Je suis une femme africaine de pur-sang(...)¹⁴ ; même si on me met dans un trou d'hommes blancs, je sortirai noir. Je ne peux rien changer¹⁵».

En effet, quoi qu'il en coûte et quoi qu'il en soit, ils ne se croient pas rompre avec leurs origines sociales et culturelles, avec l'ensemble des pratiques propres à leur milieu d'origine qui donnent sens à leur vie. Car le sens qu'ils donnent à leur ascension sociale et professionnelle est celui de l' « accomplissement de soi et de la réalisation des autres ». C'est sous cet angle qu'ils définissent leur identité professionnelle d'immigrants africains francophones, celle de s'épanouir dans le service rendu, le soutien apporté à une personne de se réaliser à son tour et non dans le fait d'une accumulation de bénéfices, de prestiges financiers et matériels individuels. Malgré les sacrifices, les renoncements et les efforts consentis, les participants n'expliquent pas leur réalisation sociale et professionnelle comme une réussite solitaire et « méritocratique », mais plutôt solidaire à un milieu familial, à un groupe d'origine. C'est une réussite sociale et professionnelle « communautaire ». C'est la raison pour laquelle ils attestent que leur positionnement social, professionnel et spatial ne fait aucunement d'eux des personnes exceptionnelles ou extraordinaires vis-à-vis de leur milieu d'origine.

Leur accomplissement social et professionnel qui revêt un caractère unique et singulier, c'est celui marqué de maintien des liens forts et visibles au milieu d'origine, de déni de toutes formes de honte et de refus du milieu d'origine. C'est une réalisation professionnelle qui trouve sa signification dans sa dimension de serviabilité, du support apporté à l'autre pour se réaliser. C'est une réalisation sociale et professionnelle toujours impliquée dans les actions concrètes d'identification au groupe d'origine tout en stigmatisant les habitudes, les pratiques

¹³ . C'est la participante P4 qui a tenu ces propos lors de notre entretien semi-directif au mois de Janvier 2017.

¹⁴ . Cette affirmation a été faite par la participante P11

¹⁵ . Propos tenus par le participant P18

et les valeurs du milieu d'origine incompatibles avec leur accomplissement social et professionnel.

Est-ce qu'il y a un lien entre les résultats et les trois objectifs? Disons que la façon dont, à travers les différents récits, ils expliquent l'affranchissement du milieu d'origine sur certains schèmes de perceptions, leurs rapports conflictuels avec ce dernier et la signification donnée à leur attachement au milieu d'origine confirment l'accomplissement des deux premiers objectifs. La manière unique et singulière de s'accomplir dans leur mobilité sociale et professionnelle, permet d'attester également l'accomplissement du troisième objectif. De ce fait, les résultats obtenus répondent aux trois objectifs assignés à cette étude.

5.6. Résultats en rapport avec l'hypothèse de la recherche

L'hypothèse sur laquelle s'est basée notre recherche était stipulée de la manière suivante : l'expérience de la mobilité sociale internationale dans le cas des immigrants professionnels africains francophones est marquée par le maintien continu de liens forts au milieu d'origine. Une autre sous-jacente à celle-ci est que toute expérience de la mobilité sociale internationale caractérisée par la discontinuité perpétuelle de liens forts au milieu d'origine et par de profonds déracinements avec celui-ci est unique et singulière à un groupe humain donné.

Les résultats obtenus par l'analyse des entrevues individuelles décèlent que les immigrants africains francophones évoquent à maintes reprises la continuité du maintien des liens forts et visibles avec le milieu d'origine. Ils expliquent et justifient leur trajectoire sociale marquée par l'attachement continu au milieu d'origine à travers l'accomplissement de plusieurs actions sociales concrètes. À titre d'exemple: les pratiques de solidarités, des retours réguliers au pays natal, de communication continuelle avec les différents membres, d'usage de la langue maternelle et des engagements matrimoniaux avec les partenaires de même milieu d'origine. Ils évoquent également, à travers leurs discours narratifs, leur refus de toutes formes de honte

et d'oubli de leurs origines, leur fierté de vouloir rester ce qu'ils sont, le caractère indéfectible des liens familiaux, la considération du milieu d'origine comme repère existentiel et oasis de ressourcements. Ils le comprennent aussi par des liens amicaux indéfectibles du pays et du fait de ne pas être exceptionnel et différent des autres membres du milieu d'origine. Dans ces importantes évocations d'attachement au milieu d'origine qui caractérisent leurs récits de parcours social et professionnel, les immigrants valorisent certains modes et pratiques de vie liés au milieu d'origine. À travers ces modes et pratiques de vie, ils s'identifient à leur milieu d'origine et continuent à le pérenniser. Dans tous ces signes concrets visibles et toutes ces évocations, ils cherchent à la fois à signifier et à justifier le maintien des liens forts avec le milieu d'origine.

Toutes ces considérations ressorties de l'analyse détaillée des récits des immigrants professionnels africains francophones sur leurs expériences de la mobilité sociale au Canada me permettent de confirmer le lien entre les résultats et l'hypothèse de cette recherche.

5.7. Limites de la recherche et perspectives

Cette étude ne s'encombre pas de prétentions d'épuiser tout le champ d'études liées à la problématique de la mobilité sociale internationalisée dans le cas des immigrants africains francophones. Tout en cherchant de rester sur ses objectifs, nous avons voulu faire sortir de l'oubli les expériences de la mobilité sociale des immigrants africains francophones dans leur milieu d'accueil. Devant cet oubli criant, il était nécessaire d'approcher cette minorité ethnique et linguistique ontarienne pour rendre publiques ses expériences de la mobilité sociale internationale sur ce qui a trait avec son milieu d'origine, c'est-à-dire en questionnant son attachement permanent au milieu d'origine. En évitant de prétendre faire une étude exhaustive dans ce domaine, ce travail, qu'on pourrait qualifier de « pionnier », constitue la première petite contribution dans les écrits scientifiques sur ce groupe africain doublement

minoritaire, mais qui représente une ressource importante dans son milieu d'accueil. En dehors de ce qui vient d'être dit, le mérite de cette recherche « exploratoire » repose sur la capacité des immigrants de composer un récit compréhensif et explicatif de leur trajectoire sociale et de leur attachement au milieu d'origine pour révéler ce qui leur est particulier dans les expériences de leur mobilité sociale et professionnelle. C'est la valorisation de l'identification à leur milieu d'origine, l'appropriation manifeste et active de leurs origines dans leur parcours social et professionnel.

Cependant, l'échantillon sur lequel s'est déroulée cette étude, bien qu'il soit acceptable dans la recherche qualitative et compréhensive, est limité pour généraliser nos résultats sur les compréhensions et les significations de l'attachement au milieu d'origine des participant(e)s dans leur mobilité socioprofessionnelle au Canada. C'est la même chose sur certaines remises en question de quelques théories traditionnelles expliquant les « attributions identitaires » des personnes en forte mobilité sociale. Dans la grande région de Sudbury, il y a bien plus que dix-huit immigrants professionnels issus des pays africains francophones. S'intéresser à un échantillon beaucoup plus grand et diversifié permettrait de comprendre et de vérifier si la continuité de l'attachement au milieu d'origine dans l'expérience de la mobilité sociale est généralisable aux immigrants africains francophones installés au Canada afin de parvenir aux affirmations qui en découleraient.

Plusieurs pistes de recherches peuvent être envisageables sur cette thématique. On pourrait appréhender et comprendre la mobilité sociale des immigrants africains francophones partant de la notion du genre. Dans la construction explicative de l'attachement au milieu d'origine, on cherchera à comprendre la façon dont les deux genres donnent sens au maintien de liens forts avec le milieu d'origine et on s'intéressera à savoir s'il y a prédominance, concordance ou divergence. La même perspective d'analyse pourrait être envisageable en partant de la variable de la langue entre les immigrants africains anglophones et francophones.

Une des façons de comprendre et d'expliquer cette thématique serait de chercher à savoir comment la deuxième génération de cette minorité ethnique et linguistique confirme ou infirme la façon dont leurs parents donnent sens à leur identification au milieu d'origine. Comment explique-t-elle son maintien de liens avec son pays d'origine ? Quel sens en donne-t-elle ? Sur quoi se fonde son identification à son milieu d'origine par rapport à la première génération constituée des parents ? Envisage-t-elle une continuité ou une discontinuité ? Et en cas d'une discontinuité, quelles seraient les conséquences ?

CONCLUSION GÉNÉRALE

Mon étude a porté sur la construction compréhensive et explicative du maintien continu de liens forts avec le milieu d'origine dans les expériences de la mobilité socioprofessionnelle des immigrants professionnels africains francophones installés à Sudbury.

De cette étude il en résulte que, quelle qu'elle soit (nationale ou internationale), toute expérience de la mobilité sociale, dans son but d'accomplissement de soi, suscite des problèmes très éprouvants. La mobilité sociale est une expérience propice qui permet aux participants d'expérimenter les épreuves de l'« obligation d'être soi-même ». Elle leur permet d'éprouver la fidélité aux acquis du milieu d'origine, l'efficacité et la performance professionnelle en conformité aux principes du milieu d'accueil. Cependant, malgré les multiples épreuves faites de diverses contradictions existentielles, des reniements identitaires socioculturels, d'abandon et de rupture des habitudes, des pratiques, de « mémoire des expériences vécues » du milieu d'origine, les personnes interviewées restent en liens forts avec le milieu d'origine. L'accroissement des relations conflictuelles avec le milieu d'origine social n'altère pas le maintien des liens forts avec celui-ci. Dans ces expériences de trajectoire sociale et professionnelle marquées d'affranchissement de soi, des rapports discordants et conflictuels, le maintien continu des liens forts et visibles avec le milieu d'origine possède un sens et des significations.

C'est grâce à leurs discours narratifs obtenus par l'entremise des entretiens semi-directifs qu'il est possible de comprendre et d'expliquer ce qui est du maintien continu des liens forts avec le milieu d'origine et le sens donné à la trajectoire de réussite sociale et professionnelle. Les différents récits mentionnent l'accomplissement des « obligations maintenues » à travers les actions sociales concrètes. À travers l'accomplissement des nombreuses actions visibles et grâce à leur capacité discursive, les participant(e)s expliquent leur identification au milieu

d'origine socioculturel, entretiennent des liens forts avec le milieu d'origine et donnent sens au maintien continu des liens forts avec ce dernier.

Le milieu d'origine, symbolisé par les parents, la famille, les amis, des pratiques, des habitudes et des valeurs socioculturelles positives, est compris comme faisant partie de chaque immigrant africain. Il est une richesse et constitue l'identité de chacun. Le milieu d'origine révèle un ensemble des significations, de sens qui les aident à se comprendre et à se situer dans leur mobilité socioprofessionnelle et spatiale. Pour les personnes interviewées, garder des liens forts avec le milieu d'origine, c'est s'attacher à la source de leur existence socioculturelle comme personne humaine. Le maintien continu des liens forts avec le milieu d'origine permet de garder la continuité de l'existence du milieu d'origine. Ainsi, l'attachement au milieu d'origine prend le sens du maintien identitaire de filles et fils de leur milieu d'origine, des Africains francophones fiers de leur culture, de leurs traditions africaines et qui refusent la transformation systématique de leur identitaire.

Fort du maintien continu et manifeste des liens solides et actifs avec le milieu d'origine, les expériences de la mobilité socioprofessionnelle et spatiale des participants ne répondent pas à un « courant de vie et de pensée » qui justifie une puissance qui entrainerait aux arrachements des « racines existentielles » et à l'abandon complet d'un mode d'existence. Les immigrants comprennent et vivent leur réussite sociale et professionnelle à la fois comme un accomplissement de soi et une réalisation des autres. Leur trajectoire ascensionnelle est enracinée dans des actions sociales concrètes, dans l'identification au groupe d'origine et dans la régulation de relations conflictuelles. Elle est une trajectoire sociale et professionnelle d'appropriation positive de leurs origines, de pérennisation du milieu d'origine. C'est une mobilité sociale solidaire du milieu d'origine, mais qui n'empêche pas les participant(e)s de critiquer et de rejeter toutes les habitudes, les pratiques et les valeurs du milieu d'origine incompatibles à leur émancipation socioprofessionnelle.

L'accomplissement social et professionnel dans le contexte socioculturel du milieu d'accueil, tout en maintenant un ancrage significatif permanent dans le milieu d'origine pour la continuité de celui-ci, demeure à la fois une manière unique et singulière de la mobilité sociale ascendante des immigrants professionnels africains francophones et une reconnaissance d'être soi-même. L'aspiration à l'ascension sociale et professionnelle ne constitue pas un empêchement d'être-soi-même avec le milieu d'origine. Dans ce sens, cette recherche pourrait en quelque sorte mettre en question les études qui généralisent les ruptures perpétuelles avec le milieu d'origine et les efforts «méritocratiques» dans les expériences de trajectoire socioprofessionnelle. Elle laisse comprendre qu'il est possible, comme les résultats l'ont montré, de s'accomplir socialement et professionnellement dans son milieu d'accueil tout en gardant son attachement visible et actif au milieu d'origine sans devenir des « centrifuges », des « névrosés » et des « déséquilibrés socioculturels ». Elle fait comprendre également la capacité qu'ont les participant(e)s de s'ajuster à la « tension sociale » qui marque les expériences de leur mobilité sociale avec leurs milieux d'origine. La présence de divers liens discordants avec les membres du milieu d'origine ne justifie pas une rupture et ne peut se traduire en refus et en abandon du milieu social d'origine. À travers toutes ces littératures, c'est la question identitaire qui est au centre de leur trajectoire sociale. L'image qu'ils dépeignent d'eux-mêmes dans les expériences de leur mobilité socioprofessionnelle n'est rien d'autre que leur identité des « fils et filles de leur milieu d'origine ». Nous disions que cette figure identitaire est une ressource à capitaliser pour les générations des immigrants. Elle permet tout justement à résoudre certaines questions liées aux problèmes d'identité auprès des immigrants africains francophones et surtout de leurs enfants nés dans leur milieu d'accueil. Il faudrait avoir des repères identitaires évidents dans son parcours pour mieux reconnaître ce qu'on est. Car savoir d'où l'on est venu et qui on est, permettront à garder son équilibre dans la trajectoire socioprofessionnelle et spatiale.

BIBLIOGRAPHIE

Alain Bourdin (2005). « Les mobilités et le programme de la sociologie », *Cahiers internationaux de sociologie* 1 (n° 118), p. 5-21.

ALAIN LAURENT (1993). Histoire de l'individualisme, Presses universitaires de France.

Alain Marie (2007). « Communauté, individualisme, communautarisme : Hypothèses anthropologiques sur quelques paradoxes africains », *Sociologie et sociétés*, vol. 39, n° 2, p. 173-198.

Andonirina Rakotonarivo (2013). « Mobilité internationale étudiante et insertion professionnelle : parcours différenciés de migrants congolais en Belgique ». *Cahiers québécois de démographie*, vol. 42, n° 2, p. 273-302.

Anne E. Calvès et Richard Marcoux (2007). « Présentation : les processus d'individualisation "à l'africaine" », *Sociologie et sociétés*, vol. 39, n° 2, p. 5-18.

Annie Vinokur (2008). « De la mobilité des cerveaux », *Formation emploi*, 103, p.1-14
Anne E. Calvès et Richard Marcoux (2007). « Présentation : les processus d'individualisation "à l'africaine" », *Sociologie et sociétés*, vol. 39, n° 2, p. 5-18.

Armelle Testenoire (2015). « Genre, stratification et mobilité sociale au sein des classes populaires ». *Lien social et Politiques*, n° 74, p. 19-36.

Association pour la recherche qualitative (ARQ). (2011). Recherches qualitatives en contexte africain. [en ligne] http://www.recherchequalitative.qc.ca/revue/edition_reguliere/numero31%281%29/numero-complet-31.pdf, consulté le 23 mai 2011.

Attias-Donfut, F-C. Wolff (2001). La dimension subjective de la mobilité sociale. In : *Population*, 56e année, n°6, pp.919-958.

A. Barrère, Danilo Martuccelli (2005). « La modernité et l'imaginaire de la mobilité : l'inflexion contemporaine », *Cahiers internationaux de sociologie* 1 (n° 118), p. 55-79.

Bernard Roudet (2004). « Entre responsabilisation et individualisation : les évolutions de l'engagement associatif » *Lien social et Politiques*, n° 51, p. 17-27.

Blandine Veith (2005). « Engagement associatif et individuation de femmes migrantes », *Revue européenne des migrations internationales* [En ligne], vol. 21 - n°3, mis en ligne le 01 décembre 2008, <http://remi.revues.org/2512>.

Blandine Veith (2010). « Lorsque les silences parlent dans les récits de vie : comment analyser la complexité du social ? », *L'Homme et la société* 2 (n° 176-177), p. 151-169.

Camille Peugny (2006). « La mobilité sociale descendante et ses conséquences politiques : recomposition de l'univers de valeurs et préférence partisane », *Revue française de sociologie* 3 (Vol. 47), p. 443-478.

Carmen Diop (2011). « Les femmes noires diplômées face au poids des représentations et des discriminations en France », *Hommes et migrations* [En ligne], 1292 | 2011, mis en ligne le 31 décembre 2013, <http://hommesmigrations.revues.org/637>

Cécile de Ryckel et al.(2010). « La construction de l'identité par le récit », *Psychothérapies* (Vol. 30), p. 229-240.

Chanfrault-Duchet Marie-Françoise (1987). Le récit de vie : donnée ou texte? *Cahiers de recherche sociologique*, 5(2) 11-28.

Christine Catarino et Mirjana Morokvasic, (2005). « Femmes, genre, migration et mobilités », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 21 - n°1, p.

Christophe Bouillaud (2015). « Christophe Jaffrelot, Jules Naudet (dir.), *Justifier l'ordre social?* », *Quaderni* 3 (n° 88), p. 137-139.

Claire Bidart (2006). « Crises, décisions et temporalités : autour des bifurcations biographiques », *Cahiers internationaux de sociologie* 1 (n° 120), p. 29-57.

Cris Beauchemin et al. (2004). Côte-d'Ivoire – Burkina Faso (1970-2000) : Une étude rétrospective des déterminants individuels et contextuels du retour

Cuin Charles-Henry (1987). Durkheim et la mobilité sociale. In: *Revue française de sociologie*, 28-1. pp. 43-65.http://www.persee.fr/doc/rfsoc_0035-2969_1987_num_28_1_2367

Deslauriers, J.P. (1991). Recherche qualitative. Guide pratique. Cheneleire, McGraw-Hill, Montréal.

Diane-Gabrielle Tremblay (2011). Travail et société, Évolution et enjeux, université du Québec à Montréal, Canada.

Di Attilio Bragantini (2013). Identité personnelle et narration chez Paul Ricoeur et Hannah Arendt,

Dominique Meurs, Ariane Pailhé (2008). « Descendantes d'immigrés en France : une double vulnérabilité sur le marché du travail ? », *Travail, genre et sociétés* 2 (N° 20), p. 87-107.

Emmanuel Jovelin (2011). « Les jeunes issus de l'immigration confrontés à la discrimination », *Hommes et migrations* [En ligne], 1292, mis en ligne le 31 décembre 2013, <http://hommesmigrations.revues.org/975>

Emmanuelle Maunaye (2013). « La migration des jeunes : quelles mobilités? Quels ancrages? La place des liens familiaux et des relations intergénérationnelles ». *Enfances, Familles, Générations*, n° 19, p. i-xvi.

Emmanuelle Santelli (2009). « Ne pas se sentir discriminé : une analyse des parcours atypiques au croisement d'une analyse micro et macro ». *Sociologie et sociétés*, vol. 41, n° 1, p. 263-290.

Emmanuelle Santelli (2010). « Entre ici et là-bas : les parcours d'entrepreneurs

- transnationaux. Investissement économique en Algérie des descendants de l'immigration algérienne de France », *Sociologie* 3 (Vol. 1), p. 393-411.
- Emmanuelle Santelli et Beate Collet (2011). « De l'endogamie à l'homogamie socio-ethnique: réinterprétations normatives et réalités conjugales des descendants d'immigrés maghrébins, tures et africains sahéliens ». *Sociologie et sociétés*, vol. 43, n° 2, p. 329-354.
- Geoffrey Pleyers, Jean-François Guillaume (2008). « Expériences de mobilité étudiante et construction de soi », *Agora débats/jeunesses* 4 (N° 50), p. 68-78.
- GERALD BOUTIN (2011). *L'entretien de recherche qualitatif*, Presse de l'Université du Québec, Canada.
- Gérôme Truc (2005). « Une désillusion narrative ? De Bourdieu à Ricoeur en sociologie », *Tracés. Revue de Sciences humaines* [En ligne], 8 | 2005, mis en ligne le 03 février 2009
- Gilles Martin (2014). « La mobilité sociale : entre objet sociologique et injonction politique », *Idées économiques et sociales* 1 (N° 175), p. 4-5.
- Guy-Marcel Mbira (1994). « Claude Simon et Paul Ricoeur : Identification et Identité ». Thèse, B.A Institut Catholique Pédagogique de Bruxelles (Belguim)
- Hamidou Dia (2014). « Figures étudiantes sénégalaises à l'étranger », *Hommes et migrations* [En ligne], 1307, mis en ligne le 01 juillet 2017, <http://hommesmigrations.revues.org/2886>
- Harald Schomburg et Ulrich Teichler (2008). « Mobilité internationale des étudiants et débuts de vie active », *Formation emploi* [En ligne], 103, mis en ligne le 01 septembre 2010, <http://formationemploi.revues.org/2411>
- Hugo Bréant (2015). « (Im)mobilité internationale : les inégalités au sein des catégories populaires face à la migration ». *Lien social et Politiques*, n° 74, p. 37-56.
- Ismaëlie Hyppolite (2012). « Contribution au développement socioéconomique de la région d'Edmonton par les femmes africaines noires francophones immigrées entre 2000 et 2006 », *International Journal of Canadian Studies* 45-46, p.139-259.
- Ingrid Tucci *et al.* (2013). « L'entrée sur le marché du travail des descendants d'immigrés : une analyse comparée France-Allemagne », *Revue française de sociologie* 3 (Vol. 54), p. 567-596.
- Jacinthe Mazzocchetti (2014). « Le diplôme-visa ». Entre mythe et mobilité. Imaginaires et migrations des étudiants et diplômés burkinabè », *Cahiers d'études africaines* 1 (N° 213-214), p. 49-80.
- Jean-Baptiste Paranthoën (2014). « Déplacement social et entrées en agriculture. Carrières croisées de deux jeunes urbains devenus maraîchers », *Sociétés contemporaines* 4 (N° 96), p. 51-76.

- Jean-François Dortier (2000). Individu. Du triomphe au Moi éclaté..., Questions de notre temps, Hors-serie N°34, p.1-7
- JEAN-PIERRE DURAND et al. (2006). Sociologie contemporaine, 3è édition revue et augmentée, Collection Essentiel, Vigot, Paris, France.
- Johann Michel, (2003). « Narrativité, narration, narratologie : du concept ricoeurien d'identité narrative aux sciences sociales », *Revue européenne des sciences sociales* [En ligne], XLI-125 | 2003, mis en ligne le 01 décembre 2009,
- John Urry (2005). « Les systèmes de la mobilité », *Cahiers internationaux de sociologie* 1 (n° 118), p. 23-35.
- Joseph Tonda (2007). « Entre communautarisme et individualisme : la "tuée tuée", une figure-miroir de la *déparentélisation* au Gabon », *Sociologie et Sociétés*, vol. 39, n° 2, p. 79-99.
- Jules Naudet (juin 2007). L'expérience de la mobilité sociale ascendante. Les deux visages de la réussite sociale. Observatoire sociologique du changement, n°2007-03
- Jules Naudet (2012). « Devenir dominant ». Les grandes étapes de l'expérience de la mobilité Sociale ascendante, *Revue européenne des sciences sociales* [En ligne], 50-1,p.1-31
- Jules Naudet (2012). « Se sentir proche quand on est loin ». Mobilité ascendante, distance sociale et liens au milieu d'origine aux États-Unis, en Inde et en France, *Sociétés contemporaines* 4 (n° 88), p. 125-153.
- JULES NAUDET (2012). Entrer dans l'élite. Parcours de réussite en France, aux États-Unis et en Inde, Presses universitaires de France.
- Jules Naudet (2012). « Mobilité sociale et explications de la réussite en France, aux États-Unis et en Inde », *Sociologie* 1 (Vol. 3), p. 39-59.
- Jules Naudet.(2014). « L'origine populaire comme ressource au sein des élites en France, aux États-Unis et en Inde », *Critique internationale* 3 (N° 64), p. 81-99.
- Laura Oso Casas (2005). « La réussite paradoxale des bonnes espagnoles de Paris », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 21 - n°1.
- LOUIS DUMONT (1983). Essai sur l'individualisme. Une perspective anthropologique sur l'idéologie moderne, Ed. du Seuil, Paris.
- Lucette Labache (2008). « La mobilité des jeunes réunionnais », *Agora débats/jeunesses* 4 (N° 50), p. 22-32.
- LUCIE MERCIER et al. (2007). Récits de vie et sociologie clinique, Les Presses de l'Université Laval, Canada.

Magali Ballatore (2013). « Revenir et repartir ! Trajectoires de mobilités étudiantes et diplômées du sud et du nord de l'Europe ». Cahiers québécois de démographie, vol. 42, n° 2, p. 335-369.

Mahamet Tîmera (2001). « Les migrations des jeunes Sahéliens : affirmation de soi et émancipation », *Autrepart* 2 (n° 18), p. 37-49.

Marc Breviglieri (2010). « De la cohésion de vie du migrant : déplacement migratoire et orientation existentielle », *Revue européenne des migrations internationales* [En ligne], vol. 26 - n°2, mis en ligne le 01 septembre 2013, <http://remi.revues.org/5137>.

Marie-Hélène Massot, Jean-Pierre Orfeuill (2005). « La mobilité au quotidien, entre choix individuel et production sociale », *Cahiers internationaux de sociologie* 1 (n° 118), p. 81-100.

Marie-José Pagnon (2011). « Les trajectoires des jeunes migrants ou leur installation en France », *Hommes et migrations* [En ligne], 1290, mis en ligne le 01 mars 2013, <http://hommesmigrations.revues.org/745>

MARIE-THERESE LACOURSE (2010). *Famille et société*. 4^e édition, Chenelière Education, Montréal (Québec), Canada.

Matthieu Louis (2013). « Approche ethnologique des migrations clandestines subsahariennes. L'aventure, ou de l'ontogenèse à la conquête de l'honneur », *Cahiers d'études africaines* 3 (N° 211), p. 547-570.

Maud Navarre (2014). « De la professionnalisation au désengagement : les bifurcations dans les carrières politiques des élues en France », *Politique et Sociétés*, vol. 33, n° 3, p. 79-100. <http://id.erudit.org/iderudit/1027941ar>

MAYER, R., OUELLET, F., ST-JACQUES, M-C., TURCOTTE, D. & COLL. (2000). *Méthodes de recherche en intervention sociale*. Boucherville : Gaëtan Morin Éditeur.

Merllié Dominique (1995). Les travaux empiriques sur la mobilité sociale avant la Première Guerre mondiale. In: *Revue française de sociologie*, 1995, 36-1. Mobilité sociale. Histoire, outils d'analyse et connaissance de la société française. Etudes réunies et présentées par Mohamed Cherkaoui et Louis-André Vallet. pp. 5-31. http://www.persee.fr/doc/rfsoc_0035-2969_1995_num_36_1_4393

Nassira Hedjerassi, Frank Razafindrazaka (2008). « SVE : mobilité et construction de soi », *Agoradébats/jeunesses* 4 (N° 50), p. 44-54.

Nicolas Roux (2015). « La mobilité sociale d'artistes du spectacle issus des classes populaires : des "transclasses" entre désir d'émancipation et sentiment d'illégitimité ». *Lien social et Politiques*, n° 74, p. 57-76.

Olivier Bobineau (06 juillet 2011). « la troisième modernité, ou l'individualisme confinitaire », *Sociologies. Théories et recherches*, mis en ligne le 06 juillet 2011. <http://sociologies.revues.org/3536>

Pascale Dietrich-Ragon et Xavier Leloup (2015). « Présentation : les catégories populaires face aux nouvelles inégalités ». *Lien social et Politiques*, n° 74, p. 3-15.

Patrick Brun (2003). « Le récit de vie dans les sciences sociales ». *Revue Quart Monde*, N°188 – L'écriture de la vie Année.

PAUL RICOEUR (1990). *Soi-même comme un autre*, Edition du seuil, Paris VF.

Philippe Longchamp (2015). « L'importance de la trajectoire sociale pour l'étude des classes populaires », *Lien social et Politiques*, n° 74, 2015, p. 77-92.

Philippe Pierre (2001). « Les figures identitaires de la mobilité internationale. L'exemple d'une entreprise pétrolière », *Sociétés contemporaines* 3 (no 43), p. 53-79.

Philippe Pierre (2003). « Mobilité internationale des élites et stratégies de l'identité », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 19 - n°1, p.29-49

Philippe Pierre (2004). « Mondialisation et constructions identitaires de cadres de l'industrie pétrolière », *Revue française de gestion* 1 (no 158), p. 87-118.

Philippe Pierre (2005). « Les variations de l'identité d'élites mondialisées », *Connexions* 1 (no 83), p. 191-210.

Pruneau, D. et Chouinard, O. (1997). Un modèle d'intervention pédagogique qui favorise la relation personne/groupe/social/environnement. In M. Hrimech et F. Jutras (eds), *Défis et enjeux de l'éducation dans une perspective planétaire*. Sherbrooke : Éditions du CRP, 107-123.

Richard Delaye *et al.* (2011). « Diversité culturelle et employabilité : enquête sur les atouts de la culture d'origine dans le processus d'amélioration de l'employabilité des étudiants africains francophones, en sciences de gestion », *Management & Avenir* 3 (n° 43), p. 180-202.

Ridha Ennafaa et Saeed Paivandi (2008). « Le non-retour des étudiants étrangers : au-delà de la « fuite des cerveaux » », *Formation emploi* [En ligne], 103, mis en ligne le 01 septembre 2010, <http://formationemploi.revues.org/2356>

Roucloux Joël (2006). « Les cinq périodes de l'individualisme savant ». L'histoire des idées et le débat sur l'individualisme, *Revue du MAUSS*, no 27, p. 185-211.

Sara-Juliette Hins (2001). « La réalisation de soi au féminin chez certaines héroïnes d'Emma Gendron, de 1920 à 1940 : entre rupture et continuité ». *Recherches féministes*, vol. 24, n° 2, p. 173-188.

Shady Gerardo David Rosas, Pasquier-Doumer Laure (2008). « Inégalités des chances sur le marché du travail : effets de l'origine sociale sur la mobilité professionnelle à Lima ». In: *Économie & prévision*, n°186, 5. Économie du développement et de la transition. pp. 67-87

Sofia Laiz Moreira (2012). « Famille, communauté et transnationalisme », *Hommes et migrations* [En ligne], 1300, mis en ligne le 31 décembre 2014, <http://hommesmigrations.revues.org/921>

Sophie Denave (2006). « Les conditions individuelles et collectives des ruptures professionnelles », *Cahiers internationaux de sociologie* 1 (n° 120), p. 85-110.

Statistique Canada (2006). Recensement de la population. [En ligne]<http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/dp-pd/hlt/97-557/T403fra.cfm?Lang=F&T=403&GH=4&GF=0&G5=0&SC=1&RPP=100&SR=1&S=3&O=A&D1=1>

Statistiques Canada (2011). Immigration et diversité ethnoculturelle au Canada- Enquête nationale auprès des ménages. N 99-010-X2011001 au catalogue. En 121 ligne <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/as-sa/99-010-x/99-010-x2011001-fra.pdf> consulté le 20 juin 2013.

Statistiques Canada (2014) Appendice A: Lexique. En ligne <http://www.statcan.gc.ca/pub/91-215-x/2014000/appendix-appendice1-fra.htm>.

Statistiques Canada (2014). Estimations de la population du Canada, troisième trimestre de 2014. En ligne <http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/141217/dq141217d-fra.htm>.

Sylvie Bredeloup (2012). « Mobilités spatiales des commerçantes africaines : une voie vers l'émancipation ? », *Autrepart* 2 (N° 61), p. 23-39.

Thomas Venet (2015). « Enfermement et relégation des jeunes des classes populaires rurales ». *Lien social et Politiques*, n° 74, 2015, p. 113-125.

Valentine Hélaridot (2006). « Parcours professionnels et histoires de santé : une analyse sous l'angle des bifurcations », *Cahiers internationaux de sociologie* 1 (n° 120), p. 59-83.

Vanhée Olivier, Bois Géraldine, Panabière Gaële-Henri, Court Martine, Bertrand Julien (2013). « La fratrie comme ressource [Le rôle des aînés dans les parcours scolaires des enfants de familles nombreuses] ». In: *Politiques sociales et familiales*, n°111, p. 5-15.

YAO ASSOGBA (2009). Les diasporas africaines, substituts à l'État social ou agents de développement ? Université du Québec en Outaouais, Canada.

ANNEXE 1 : PROTOCOLE D'ENTREVUE INDIVIDUELLE ET FORMULAIRE DE CONSENTIMENT

Chercheur :

Marcellin Mutombo

Département de sociologie

Université Laurentienne

705 618 0166

mmutombo_kawawa@laurentienne.ca

Sujet de recherche : L'expérience de la mobilité sociale chez les professionnels africains francophones (Sudbury/Canada)

Le présent projet de recherche s'intéresse aux expériences des professionnels immigrants africains francophones en mobilité sociale ascendante pour ce qui est des motivations, des facteurs incitatifs à demeurer solidaires au milieu d'origine social. Il est important, en se servant du cadre théorique d'identité narrative, d'appréhender et de comprendre la façon dont les professionnels issus des pays africains francophones construisent des modalités explicatives et justificatives de leur attachement au milieu d'origine dans leur trajectoire de réussite sociale afin de cerner la spécificité de l' « expérience de la mobilité sociale à l'africaine ».

Afin de mieux atteindre l'objectif de notre recherche, une entrevue individuelle, d'une durée maximale de deux heures, est organisée auprès des immigrant(e)s africain(e)s francophones qui occupent un emploi dans les secteurs publics et privés en Ontario comme leur nouveau milieu d'accueil.

Les différentes thématiques contenues dans le guide d'entrevue traiteront des expériences de vie familiale, de l'éducation et formations reçues, de vie professionnelle et sociale des africains francophones travaillant dans les secteurs publics et privés en Ontario.

L'entrevue sera enregistrée dans le seul but de nous permettre de mieux analyser les données. Rassurez-vous qu'à la fin de traitement de données et de la présentation des résultats de cette recherche, tous les enregistrements et toutes les notes prises lors de l'entrevue seront

complètement détruits. Ladite entrevue se déroulera en français dans un endroit et à l'heure de votre choix.

Par ailleurs, veuillez noter que votre participation est strictement volontaire et que si vous choisissez de ne pas participer, cela n'affectera pas votre emploi, ni d'autres avantages sociaux. Par ailleurs, il n'y a aucun risque majeur connu associé à ce type de recherche.

La participation à cette étude, en fournissant des informations utiles, pourrait sortir de l'oubli les expériences des immigrants africains en mobilité sociale en les inscrivant dans la littérature de la mobilité sociale nord américaine. Cela pourrait mener au développement de programmes de recherches et d'études bien structurés, bénéfiques pour les immigrants africains en Ontario.

Votre participation à cette étude est strictement confidentielle. Seul le chercheur aura accès aux notes et données d'entrevue. Le chercheur est tenu à la protection et au respect de chaque participante et participant à cette recherche. Les résultats du projet de recherche seront publiés dans le cadre de notre formation mais votre nom, vos renseignements identitaires n'apparaîtront dans aucune publication.

Avant de vous engager à signer ce formulaire, veuillez poser toutes les questions pertinentes sur l'étude.

Dans la mesure où vous souhaiteriez obtenir des amples précisions sur notre étude, veuillez communiquer avec : l'étudiant Marcellin Mutombo à l'adresse mmutombo_kawawa@laurentienne.ca ou au numéro (705) 618 0166 et les Professeurs suivants :

Rachid Bagaoui , Rbagaoui@laurentienne.ca ou au numéro (705) 675 1151 ext 4226 ;

Moustapha Soumahoro, msoumahoro@laurentienne.ca ou numéro (705) 675 1151 ext 3354.

Bureau de recherche d'Ethique, ethics@laurentian.ca ou numéro (705) 675 1151 ext 3681.

Consentement :

Votre participation à ce projet de recherche est complètement volontaire et vous avez le droit de refuser de participer ou de vous retirer librement en tout temps. Cependant, votre signature indique que vous donnez la permission de faire usage des informations recueillies lors de l'entrevue individuelle à des fins de publications. Aussi, votre signature indique que vous avez reçu une copie de protocole d'entrevue et du formulaire de consentement.

Déclaration de la participante ou du participant :

Etant donné que cette étude m'a été expliquée et que j'ai eu le temps de poser des questions pertinentes ; considérant que j'ai lu dans son intégralité le protocole d'entrevue individuelle; sachant que ma participation à ce projet de recherche est complètement volontaire ;

Consentant à l'enregistrement de l'entrevue : Oui ou Non,

j'accepte de participer à l'entrevue individuelle.

Nom de la personne qui donne son consentement : _____

Signature : _____ Date : _____

ANNEXE 2 : GUIDE D'ENTREVUE

1. VIE FAMILIALE

* Où et quand êtes-vous né ? * Quelles sortes de relations vous aviez eues avec vos parents, vos frères et sœurs ? * Quelle influence vos parents ont-ils eu sur votre vie ? * Avez-vous eu une relation privilégiée avec un de vos parents, de vos frères et sœurs ? * Avaient-ils ou elles une importante influence sur vous ?

2. RESSOURCES ECONOMIQUES FAMILIALES

* Quel était l'emploi ou le métier de vos parents ? * Répondaient-ils facilement à vos besoins ? * Est-ce que d'autres membres s'occupaient-ils de vous ? * Sur quels points ? * Est-ce que les gens étaient plus ou moins riches que votre famille ?

3. ENFANCE, JEUNESSE ET VIE DE QUARTIER

* Dans quel milieu aviez-vous grandi (rural ou urbain) ? * Quelles étaient vos qualités d'enfance et de jeunesse ? * Quel était le travail ou le métier qui aidait les gens de votre quartier ou village à vivre ? * Diriez-vous que votre quartier ou votre village était traditionnel, libéral, conservateur, ouvert ? * Si oui, comment ? * Qu'est-ce que vous aviez aimé dans votre quartier ? * Et qu'est-ce que vous trouviez de plus difficile ou d'anormal dans votre quartier ?

4. EDUCATION ET FORMATION

* Dans quels établissements avez-vous étudiés (école, collège, lycée) ? * Ce choix était-il fait par vos parents ? * Y-a-t-il d'autres adultes que vos parents qui auraient eu une influence sur vos choix et votre parcours (prof, enseignant ou autres personnes) ? * Qu'est-ce qui vous motivait à bien travailler dans vos études ? * Est-ce que vos parents ont joué un rôle important dans vos études ? * Sur quels points ? * Quels changements vos études secondaires ou collégiales ont apporté sur la qualité de vos relations (avec vos amis à l'école, ceux du quartier, vos parents, vos frères et sœurs) ? * Aviez-vous été satisfait de votre formation par rapport à vos attentes ? * Quels étaient vos rêves et espoirs après avoir quitté l'école ? * Vos parents et vos aînés ou autres membres vous ont-ils encouragé ? * Si non, pourquoi vous aviez tenu à vos ambitions ?

5. ETUDES SUPERIEURES

* Dans quel pays aviez-vous fait vos études universitaires ? * Qu'est-ce qui a motivé votre choix sur les études universitaires ? * Pourquoi aviez-vous choisi ce milieu, cette université et cette faculté ou domaine d'étude ? * Est-ce que vos parents étaient en accord avec vous de faire des études longues ? * Vous sentiez-vous différent des autres étudiants dans ce nouveau milieu ? * Vous est-il arrivé de cacher vos origines sociales ? * Dans quelles circonstances ? * Comment aviez-vous fait pour financer vos études ? * Bénéficiez-vous de l'appui financier de vos parents ? * Quelles étaient les attentes de vos parents par rapport à vos études universitaires ? * Après votre entrée à l'université, sur quels aspects de la vie pensez-vous avoir considérablement changé par rapport à vos parents, vos amis ? * Comment sont

devenues vos relations avec vos amis du quartier, d'école ? * Partagez-vous le même centre d'intérêts et des préoccupations par exemple?

6. SITUATION FAMILIALE ACTUELLE

* Êtes-vous marié(e)? * Venez-vous d'un même milieu d'origine avec votre conjoint(e) ? * Diriez-vous que vos origines sociales ont influencé votre choix sur votre partenaire? * Comment se fait-il que vous vous mariez avec une personne qui n'est pas de votre milieu d'origine ? * Qu'est-ce qui a motivé votre choix ? * Quel était le point de vue de vos parents ? * Comment gérez-vous cela par rapport à vos parents et autres membres de famille ?* Dans votre foyer, aimez-vous ce qui est de chez vous (nourriture, activités socioculturelles, danses, habillement, littératures écrites, presses télévisées) ? * Et pourquoi aimez-vous cela ? Ou pourquoi vous n'aimez pas cela ? * Vos enfants sont-ils en contact régulier avec vos membres de famille restés dans votre pays ?* Qu'est-ce que vous pensez être primordial à transmettre à vos enfants ou votre époux ou épouse par rapport à votre milieu d'origine?

7. PARCOURS DE MOBILITE PROFESSIONNELLE

* Dans quelle institution travaillez-vous actuellement? * Quel est votre emploi ou métier actuellement ? * C'est en continuité avec votre formation universitaire? * Pourquoi avez-vous préféré cet emploi ou ce métier? * Aviez-vous discuté de cela avec vos parents avant l'engagement ? * Et pour quelles raisons? * Qu'est-ce qui vous plaît particulièrement dans cet emploi ou métier? * Quel est le niveau d'emploi le plus élevé dans votre famille?* Avez-vous l'impression que votre situation professionnelle actuelle a changé la qualité et la nature de relations avec votre famille et vos amis? * Cela vous éloigne de vos parents et amis ?* Pourriez-vous décrire le quartier dans lequel vous vivez actuellement? * Donnez-vous mensuellement une partie de votre salaire à vos parents ? * Si oui, pourquoi le faites-vous régulièrement ? * Si non, pourquoi ? * Sentez-vous une influence significative de vos parents et autres membres de famille sur vos prises d'initiatives ou vos projets? * Et comment les gérez-vous ? * Quels sont vos centres d'intérêts dans votre vie actuelle (préoccupations, priorités)? * Comment définissez-vous ou expliquez-vous votre réussite professionnelle?

8. PARCOURS DE MOBILITE SOCIALE

* Quelle impression avez-vous quand vous vous interrogez sur votre mode de vie actuel par rapport à celui de vos parents?* A quoi attribuez-vous votre réussite sociale? * Que pense votre famille de votre vie actuelle? * Est-ce que les efforts que vous avez fournis pour réussir votre vie ne vous obligent pas à prendre distance et à rompre avec des personnes chères?* Vous rappelez-vous avoir entretenu un sentiment de honte ou de trahison de vos origines africaines (de vos parents, de votre quartier, de votre famille, de vos amis)? * Si oui, dans quelles circonstances ? * Est-ce que le fait d'avoir étudié, de travailler et de vivre à l'étranger ne vous éloigne pas de pratiques sociales et culturelles de chez vous ?* Sur quels aspects de la vie vous sentez-vous plus souvent en contradiction ou en désaccord avec les gens de chez vous ? * Vivez-vous cela comme une tension, un conflit interminable? * Vous sentez-vous déchiré(e) ou partagé(e) dans votre identité ? *Quels moyens utilisez-vous pour régler ce conflit ou cette tension? (par ex. : retour, vacances/ an ; envoi d'argents ;

communication, etc.).* Quels moyens utilisez-vous pour maintenir le lien avec votre milieu d'origine ? * Pourquoi trouvez-vous important de protéger et de maintenir ces liens ou cet attachement à votre milieu d'origine? * Quel sens donnez-vous à cet attachement ? * Comment vivez-vous votre réussite sociale? * Comment définissez-vous votre « réussite sociale »?

9. CONCLUSION

* Comment expliquez-vous que vous ayez réussi socialement et ou professionnellement rapport à d'autres personnes de votre entourage du milieu d'origine? * Qu'est-ce que ce positionnement social, professionnel, géographique vous a apporté dans les rapports avec vos parents, frères, sœurs, vos amis et dans votre vie d'africain ? * Quelle importance accordez-vous à la religion dans votre réussite et vie? *Aimeriez-vous ajouter certains points qui vous paraissent importants sur ce sujet et qu'on n'a pas abordé dans notre entretien ?

ANNEXE 3 : APPROBATION ÉTHIQUE



CERTIFICAT D'APPROBATION DÉONTOLOGIQUE POUR LA CONDUITE D'UN PROTOCOLE IMPLIQUANT LA PRÉSENCE DE SUJETS HUMAINS

Comité éthique de la Recherche de l'Université Laurentienne

Le présent certificat confirme que le projet identifié ci-dessous a obtenu une approbation déontologique du Comité déontologique de l'Université Laurentienne (CÉRUL). La date de votre approbation déontologique, la date de votre prochain rapport, les dates de renouvellement(s) et modifications (si s'appliquent) ainsi que toute condition particulière sont indiquées dans le tableau qui suit.

TYPE D'APPROBATION / Nouvelle X / Modifications au projet / Demande de prolongation

Nom(s) du ou des chercheur(s)/collaborateur(s) École/ Département	Marcellin Mutombo Kawawa, Programme de maîtrise en sociologie, superviseur et co-chercheur, Rachid Bagaoui, Sociologie
Titre de la soumission	L'expérience de la mobilité sociale chez les professionnels africains francophones (Sudbury/Canada)
Numéro de référence	6009617
Date de l'approbation originale	06 decembre, 2016
Date de l'approbation de l'extension ou des modifications (si s'applique)	
Date du prochain rapport	decembre, 2017
Condition(s) placée(s) sur le projet	

Un rapport annuel ou final est requis (date indiquée comme étant celle de la fin du projet sur votre demande). Tout projet doit faire l'objet au moins l'objet d'un rapport annuel soumis au CÉRUL. Si votre projet devait se poursuivre au-delà de la durée de l'approbation déontologique, vous devrez soumettre une demande d'extension auprès du CÉRUL en remplissant le formulaire de [suivi annuel](#). Comme il est indiqué sur le formulaire d'approbation déontologique, il faudra soumettre au Comité toute modification ayant trait aux questions ou aux procédures. Si vous souhaitez modifier le contenu de votre protocole déontologique, vous devrez utiliser le formulaire du [suivi annuel](#). Le CÉRUL vous souhaite de francs succès dans vos entreprises de recherche en vous rappelant de respecter en tout temps les politiques de l'ÉPTC.

A handwritten signature in blue ink that reads "Rosanna Langer".

Rosanna Langer, Présidente

Comité Éthique de la Recherche